



Bulletin de L'A.N.A.I.

1er trimestre 1989
janvier-février-mars

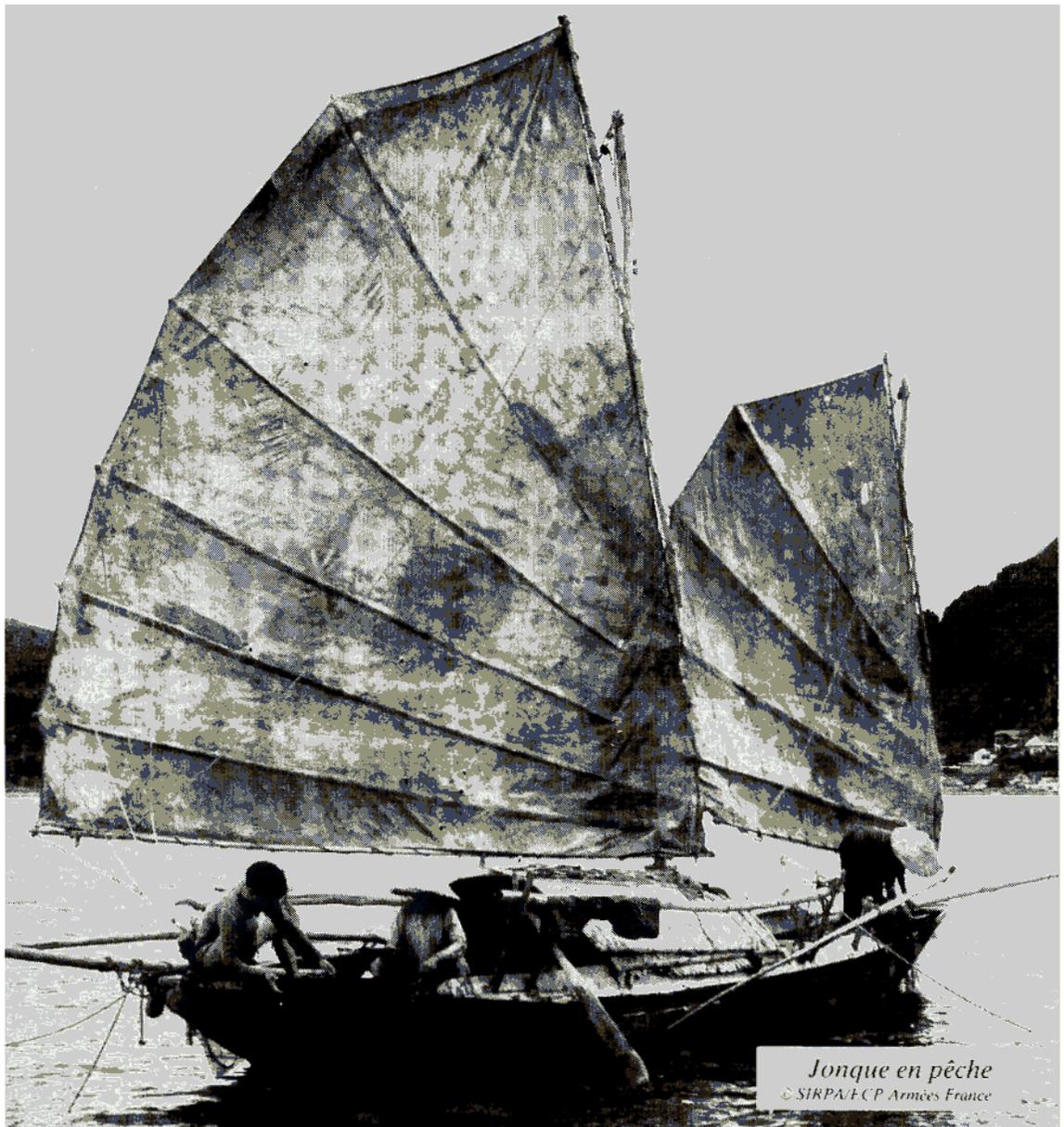
Publié par

L' Association Nationale des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois,
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, CCP 21897-05 V Paris

Avec la participation du

Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien,
agrée par le Ministère des Affaires Sociales, 42, rue Cambronne, 75015 Paris, Tél
45.67.01.20

INDOCHINE



Jonque en pêche
© SIRPA/ECP Armées France

SOMMAIRE

EDITORIAL DU PRESIDENT.....	page 3
ADIEU AU SERGENT-CHEF HNI NAI.....	page 4
VŒUX DE L'ANAI AU MINISTRE DES A.C.....	page 5
A PROPOS DE LA MORT DE HIRO-HITO.....	page 5
LES NAVIRES QUI NOUS ONT TRANSPORTES.....	page 5
LA GRANDE MISERE DU VIETNAM COMMUNISTE.....	page 6
OU EN SONT LES PAYS D'INDOCHINE ?.....	page 7
PETRUS TRUONG VINH KY.....	page 10
LE COMITE NATIONAL D'ENTRAIDE.....	page 12
LES INDOCHINOIS DEMANDEURS D'ASILE SPONTANES.....	page 13
L'APPEL DU TRESORIER.....	page 15
NOUVELLES DES ASSOCIATIONS AMIES.....	page 15
EPHEMERIDE DE L'HISTOIRE D'INDOCHINE.....	page 16
IL Y A 130 ANS.....	page 19
INFORMATIONS SOCIALES.....	page 20
LA PAGE DE MADAME ANAI.....	page 21
SOUVENIRS D'ENFANCE A SAIGON.....	page 22
BIBLIOGRAPHIE.....	page 23
NOUVELLES DES SECTIONS.....	page 25
AVIS DE RECHERCHE.....	page 34
COURRIER DES LECTEURS.....	page 35
MOTS CROISES ET HUMOUR.....	page 36

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS (Régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente d'Honneur	: Mme Charles BASTID
Président national	: Général Guy SIMON
Vice-présidents délégués	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Général Hubert LOIZILLON
"	: Colonel Jean FELIX
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: M. François LE BOUTEILLER
Secrétaire général adjoint	: M. Guy VIVIER
Trésorier national	: Lt-Colonel René BLAISE

Administrateurs

Mme René COLIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Mme Serge de LABRUSSE, Colonel Albert LENOIR, Lt-Colonel Albert MARIE, M. PHAM HUU THIEN, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX, Colonel André TEULIERES, Mme Antoine VIDAL de la BLACHE
Délégué du Président National auprès des sections : Colonel Georges POUPARD.

Dépôt légal : N° 46423
Commission paritaire
des papiers de presse :
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :
F. LE BOUTEILLER

Secrétaire de la rédaction :
Madeleine BARET

Adresse de la revue :
15, rue Richelieu
75001 Paris
Tél. : 42.61.41.29

Réalisation graphique :
Scoop Presse Normande
27 - Evreux - 32.39.50.50

Impression : 27 Offset - Gravigny -
Eure

Routage : Publi-routage
93 Montreuil-s/Bois

ÉDITORIAL

L'Extrême-Orient bouge. Le dragon qui sommeille sous la Cordillère Annamitique étire ses membres ; sans doute a-t-il faim, lui aussi. Les peuples d'Indochine scrutent le ciel pour y quêter le signe annonciateur d'une ère nouvelle. Les exilés frappent sur leurs tambours pour accompagner un futur enfantement. Bref, le théâtre de l'événement est prêt. Mais les acteurs sont-ils arrivés ?

Dans le domaine économique la mutation semble amorcée depuis deux ans. La majorité des dirigeants vietnamiens a reconnu l'urgente nécessité d'une ouverture à péage, non pour l'ouverture mais pour le péage. Tourisme et investissements sont sollicités, tant des étrangers que des exilés. L'aide des organisations caritatives internationales n'est pas contrecarrée. Une petite propriété individuelle est tolérée. Les affaires commencent à reprendre, sous la conjonction de la misère, de la solidarité familiale et d'une certaine finesse gouvernementale. Promu au rang le plus élevé des rites, le marxisme pourrait prendre congé de la vie courante.

L'évacuation probable du Cambodge et du Laos par les armées vietnamiennes, sous la pression sino-russe, ne

garantira le bonheur à personne dans l'immédiat. Libérés par leurs envahisseurs sans un soulèvement populaire constructeur d'avenir, que deviendront ces Etats rendus à leurs partis politiques, notamment le Cambodge dont les élites ont été décimées par les Khmers Rouges ? Comment réagira le Vietnam, tenu de reconvertir sur son territoire surpeuplé l'armée dont la solde cessera d'être payée par l'URSS ?

Devant ces perspectives, quels sont les désirs et les devoirs des anciens d'Indochine ? A l'évidence nous souhaitons la paix et la liberté à tous nos amis vietnamiens, cambodgiens et laotiens. Mais nous respectons l'indépendance de leurs Etats, dont certains se sont vantés de l'avoir conquise en rejetant notre tutelle. C'est aux nationaux qu'il appartient de lancer des mouvements de libération nationale, pas à nous.

Plusieurs organisations françaises s'efforcent de contribuer au développement culturel, sanitaire, social et matériel de ces pays. Elles sont respectables. Leurs détracteurs estiment qu'en secourant les populations elles soutiennent les régimes en place. Leurs défenseurs pensent que la misère entretient le marxisme et que le confort entraînera le dépérissement du système totalitaire. Au-delà des options politiques on peut constater que ce sont les malheureux qui ont besoin d'être assistés, et qu'il est

naturel d'apporter notre aide en priorité à nos anciens amis.

Mais s'il est une tâche qui s'impose sans discussion, c'est bien l'accueil des réfugiés. Depuis trois générations la France a présidé à l'évolution d'un modèle d'humanité, pétri de deux cultures, ouvert à deux civilisations, et maintenant à l'aise nulle part. Persécutés dans leur pays d'origine en raison de leur différence, ces Indochinois se réfugient chez nous et font choix d'une nouvelle vie. Ils ont toutes les qualités d'intelligence et de volonté qui permettent de se fondre dans notre population. Nous les recevons comme les témoins du souvenir laissé par nos ancêtres chez les leurs et nous facilitons leur intégration. Pour l'ANAI au titre de la mémoire, pour le CNE à cause de la nécessité, c'est une mission que nous assumons avec enthousiasme, au nom de la France.

Car il n'est pas indifférent aux Français de continuer à rapprocher l'Extrême-Orient de l'Extrême-Occident. Si Kipling avait vécu plus longtemps il aurait pu mesurer que l'Est et l'Ouest se sont rencontrés, dans notre langue et sous notre drapeau. Tel a été notre privilège, telle demeure notre charge.

Général de division Guy SIMON
Président de l'ANAI
et du CNE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Les membres de l'ANAI sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 22 avril 1989 à 15 heures à la Maison des orphelins et apprentis d'Auteuil, 40, rue Lafontaine à Paris 16ème (métro Jasmin, Muette ou Avenue Kennedy — Maison de la Radio)

L'ordre du jour en est fixé comme suit :

1. Lecture et approbation du rapport moral, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1988,
2. Renouvellement des mandats de dix administrateurs,
3. Election de deux nouveaux administrateurs.

ANAI

15 rue de Richelieu
75001 Paris

POUVOIR*

Je soussigné
membre de l'ANAI, donne par les présentes, pouvoir à

pour me représenter à l'assemblée générale annuelle qui sera tenue à Paris (16ème) 40, rue Lafontaine dans la Maison des orphelins et apprentis d'Auteuil, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1988,
2. Renouvellement des mandats de dix administrateurs,
3. Election de deux nouveaux administrateurs.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à le
Signature (précédée des mots manuscrits : bon pour pouvoir)

* à découper ou recopier

ADIEU AU SERGENT-CHEF HNI NAI

M. Hni Nai, porte-drapeau de la section du Var, est mort le 27 novembre 1988. Montagnard djarai né le 1er mai 1929 à Buôn Tul Ama Dek (district de Cheo-Reo, province de Plei-Ku), il s'engagea au 22^e RIC en 1948, puis se porta volontaire pour suivre le drapeau français dans les rangs du commando d'Extrême-Orient, Compagnie indochinoise qui devint l'une des plus célèbres unités parachutistes de la guerre d'Algérie.

Accueilli en France par des anciens d'Indochine au grand cœur, M. et Mme Bouvet, il s'installa près d'eux pour vivre sa deuxième carrière dans la campagne de La Seyne-sur-Mer.

C'est M. Bouvet qui a composé le discours d'adieu que vous allez lire. C'est le colonel Etienne qui l'a prononcé au cimetière de La Seyne-sur-Mer le 29 novembre 1988.

Le général Simon, ancien commandant du Commando d'Extrême-Orient, souhaite que son émotion soit partagée par tous les lecteurs, attentifs aux amitiés et aux dévouements que la France a su faire lever en Indochine.

Citons M. Bouvet : C'est au début de l'été 1959 que nous t'accueillons à La Joliette, à Marseille, à ta première arrivée en France ; jeune et souriant militaire débarquant d'un joyeux transport de permissionnaires. Tu es parachutiste du Commando d'Extrême-Orient, le fameux "Commando Dam San". Tu combats pour la France et pour la liberté, en Indochine puis en Algérie depuis de longues années.

Il y a bien longtemps que tu as quitté ta noble famille et ta fière tribu djarai pour défendre ton village, avec l'armée française, contre la haine, la destruction, l'esclavage, la mort. Tu as déjà eu des aventures militaires, lorsque les Japonais vinrent dans vos montagnes à la poursuite de soldats français qui avaient pris la brousse ; ils te choisirent comme guide (ou comme otage) et te promenèrent dans les immenses forêts de ton pays pendant près d'un an. Ils ne capturèrent heureusement — et

peut-être grâce à toi — aucun de ceux qu'ils recherchaient. Tu es un soldat aguerrri et qui a fait ses preuves lorsque, ayant définitivement choisi la France, tu quittes l'Indochine en 1956.

La guerre continue en Algérie et chaque année tu viens passer tes permissions parmi nous. Nous pouvons bien vite apprécier ton courage, ta discrétion et ton désir de perfectionner ton état de Français.

Tu termines ta carrière militaire à Marseille. Tu es sergent-chef, la poitrine chargée de médailles. Tu jouis de l'estime de tous et même de l'amitié de ton colonel qui te fait, tant qu'il vit, l'honneur d'être ton hôte chaque fois que tu l'y invites.

Alors nous te voyons chaque fin de semaine. Tu apprécies cette entrée progressive dans la vie civile qui te demande des efforts nouveaux, ainsi plus faciles à fournir.

Lorsque tu prends ta retraite en 1964, nous allons vivre ensemble tous les jours. Nous y sommes préparés de longue date et nous nous entendons parfaitement. Nous n'avons eu avec toi qu'un seul échec : celui de ne pouvoir t'apprendre à bien t'exprimer dans notre langue. Il est vrai qu'elle est fort difficile. Pourtant, nous en as-tu raconté de belles histoires pendant toutes ces années ! Ton père, chef de village, te confiant, pour tes douze ans, une parcelle de terre à cultiver, afin que tu puisses montrer tes capacités à lui succéder en produisant ta subsistance. La vie du village heureux, hors du monde, tes aventures de jeune chasseur dans la forêt. Toujours en t'écoutant, nous croyions entendre Dam San, le jeune fils du chef légendaire, quittant un jour ses montagnes pour s'en aller à la recherche de la maison du soleil. Les chansons d'autrefois lui disaient : "Garde toi de désirer trop. Garde toi de vouloir trop faire."

Comme Dam San tu as beaucoup désiré ; bien plus que lui, tu as fait. Un jour, te souviens-tu ? tu nous fais part du projet grandiose qui te tente depuis longtemps, celui de construire ta mai-

son. Et, pas n'importe laquelle ! Tu voulais posséder une résidence comme celle de l'Administrateur, que tu avais admirée dans ton enfance, lorsque ton père t'avait amené à Plei Ku, avec des arcades et un escalier monumental. Pourquoi pas ?

L'aventure paraît importante, mais "à cœur vaillant, rien n'est impossible". Tu nous en donnes la preuve ! Pendant des années, au fur et à mesure que tes moyens te le permettent, tu investis dans la pierre. Entrepreneur, tu es hardiment le manœuvre de tes maçons et chaque jour tu connais mieux les arcanes de leur métier ; au point que, pour les finitions, tu peux presque te passer d'eux.

Quelle joie et quel soulagement que l'inauguration de cette magnifique demeure ! Tu vas pouvoir souffler un peu, manger à ta faim, maintenant que tu es propriétaire. Et, comme tous les propriétaires, tu améiores sans cesse ta maison, au point de l'agréer un jour d'une piscine. On peut dire que tu es un homme riche, pas seulement parce que tu entretiens ton compte en banque "dodu", mais surtout parce que ton cœur est toujours plein de joie, malgré ton exil.

Une foi inébranlable au Maître de l'Univers — sagesse toute puissante et omniprésente — que l'on ne doit même pas nommer, car le définir serait le diminuer en essayant de le ramener au niveau de notre insignifiance. Tu as foi aussi, et tu as du mérite, en la France. Tu participes à la vie du pays, tu t'intéresses à ton député, à ton maire, comme un parfait citoyen.

Tu veux même faire plus, et lorsque l'Association des Anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois s'installe à Toulon, tu décides, tel Mécène, de lui offrir son drapeau.

Aujourd'hui, c'est vers toi, couché sous le drapeau tricolore, que s'inclinent le drapeau de l'Union nationale des Parachutistes que tu portas souvent à la Seyne, à Toulon, à Marseille, à Paris, et le drapeau de l'ANAI. le tien, pour te rendre les honneurs que tu as bien mérités.



Vœux présentés par l'ANAI à Monsieur le Ministre des Anciens Combattants le 11 janvier 1989

I. — Que la construction de la nécropole nationale de Fréjus soit poursuivie à bon rythme.

Il va de soi que plusieurs tranches budgétaires annuelles seront nécessaires à son achèvement ; les anciens d'Indochine le comprennent fort bien. Mais une expérience discutable en janvier 1988 conduit à recommander qu'aucune inauguration ne soit annoncée avant l'achèvement des travaux (en 1991 peut-être).

II. — Que la restitution des corps demandés par les familles soit accélérée.

Ce mouvement se déroule très lentement, département par département. Nul ne comprend les délais imposés par le ministère puisque tous les cercueils concernés ont déjà été rangés à part.

III. — Que le ministère s'efforce de maîtriser les célébrations dues à l'initiative individuelle.

La mairie du 10^{ème} arrondissement de Paris aurait commémoré le 21 juillet 1988 la signature de l'armistice de Genève en 1954. Tout débat sur le fond ne peut qu'entraîner des déchirements stériles (c'est l'armistice de Genève, en effet, qui a suscité le premier million de boat-people) ; il serait préférable de dissuader ce type d'initiative.

IV. — Que le gouvernement s'oppose par tous les moyens à la célébration à Paris en 1990 du centième anniversaire de la naissance d'Ho Chi Minh.

A la demande de quatorze nations la conférence générale de l'UNESCO a résolu, en 1987, de célébrer en 1990 "tant au siège qu'au Vietnam" l'anniversaire en question. Les anciens combattants d'Indochine demandent instamment à leur ministre de faire diligenter l'action diplomatique nécessaire à l'annulation d'une cérémonie à Paris.

LES NAVIRES QUI NOUS ONT TRANSPORTÉS... MARECHAL JOFFRE

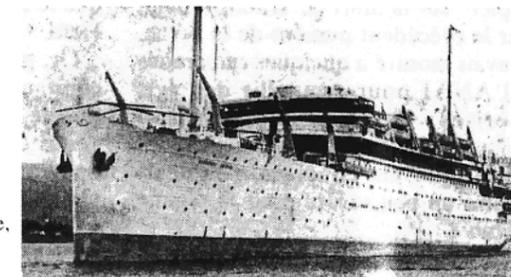
CIE DES MESSAGERIES MARITIMES CONSTRUIT EN 1931 À LA CIOTAT

Longueur : 143 mètres
Largeur : 20 mètres
Jauge brute : 12 063 tonneaux
Puissance : 13 600 CH
Vitesse : 16 nœuds

Propulsion : 2 moteurs Diesel
Schneider 8 cylindres, 2 hélices
Ce navire a été conçu à l'origine pour transporter :

— 26 passagers de 1^{ère} classe,
— 195 passagers de 2^{ème} classe,
— 71 passagers de 3^{ème} classe.

Soit 292 passagers au total.
Aménagé en transport de troupe, on y comptait 2 200 rationnaires répartis sur 4 ponts !



HIRO-HITO

Dans un communiqué publié par la presse nationale, la Fédération des réseaux de la résistance en Indochine, FFL, FFC 1940-1945 ainsi que l'ANAI rappellent aux Français que la disparition de l'Empereur du Japon les concerne.

Hiro Hito était le dernier en vie des chefs d'Etat engagés dans la Seconde Guerre Mondiale, le Japon ayant été le troisième membre de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo.

"Dieu" et chef suprême du Japon, l'empereur ne s'est pas opposé à la volonté du dictateur militaire Tojo. De ce fait, il est plus comparable au roi d'Italie qu'au Führer ou au Duce. Comme le souverain transalpin, devant la ruine de son pays, il ordonna la fin des combats.

C'est cependant en son nom que furent commis d'atroces massacres, souvent plus horribles que ceux des SS, essentiellement œuvre de la Kempetaï (la "gestapo-jap") mais souvent de l'armée. Les historiens trancheront de savoir s'il pouvait s'opposer à la guerre et surtout à la façon de la mener. Il semble qu'il ait été opposé au conflit, considérant que la victoire n'était possible que par un découragement de l'ennemi dans les six mois. Ces considérations ne lui enlèvent pas sa part de lourdes responsabilités dans les crimes de guerre japonais, ne serait-ce qu'à cause de son effacement face à ces atrocités.

Les nécessités de la politique ont fait, après la guerre, de Hiro Hito un souverain constitutionnel ; espérons

qu'ainsi le Japon aura su trouver la voie d'une compétition internationale pacifique.

A l'heure où disparaît le dernier chef d'Etat ennemi de la seconde Guerre Mondiale, ceux qui combattirent les armées de l'Empereur du Japon ne peuvent oublier les exactions de ses troupes ni surtout les crimes abominables commis en son nom, après les combats et dans les camps de la mort.

BULLETIN PROVISOIRE D'ADHESION

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 75 F + 10 F pour première inscription — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

LA GRANDE MISERE DU VIETNAM COMMUNISTE

Ayant achevé la rédaction de mon "papier" sur la mort de Truong-Chinh, pour le précédent numéro de la revue, je l'avais montré à quelques camarades de l'ANAI pour recueillir des avis autorisés. Il s'était alors trouvé quelques voix pour me dire, en toute amitié, que ma conclusion pouvait paraître un peu sévère pour le régime de Hanoï.

Je terminais en effet par ces lignes :

La tâche de la garde montante s'avère périlleuse. Aux anciens, la gloire des victoires sur le "colonialisme" et "l'impérialisme", qui faisait pardonner bien des fautes, à eux - la nouvelle génération politique - le difficile affrontement avec la terrible réalité quotidienne, la pénurie endémique, l'effondrement économique, qui a fait entrer le Vietnam dans le peloton de queue des

nations du monde, à peine mieux loti que le Bangladesh, le Burkina-Faso ou Haïti.

Or, par suite d'un concours de circonstances, bienvenu pour le jugement que je portais, plusieurs écrits sont venus confirmer, voire aggraver, mon opinion pessimiste sur l'actuelle situation économique du Vietnam.

Voici tout d'abord, dans les "Points sur les i" du 16.11.88, la très intéressante et bien documentée "Lettre hebdomadaire d'information, d'analyse et de synthèse" de Bernard Cabanes (1), le jugement porté sur la République socialiste du Vietnam (RSVN) : "Une faillite... particulièrement spectaculaire dans le Vietnam de Ho-Chi-Minh, phare de combat anti-impérialiste, selon Lénine, non seulement contre les Français mais contre l'Amérique ; si hostile fût-elle au colonialisme. Le Vietnam des successeurs de l'oncle Ho n'a plus d'espoir de salut que dans l'investissement impérialiste, notamment américain et français. Abandonnant à la famine les paysans des provinces les plus anciennement colonisées, au sud d'Hanoï, le Vietnam en est à priver ses cadres de leurs avantages en nature pour dérouler le tapis rouge sous les pieds des traîtres et déserteurs, les émigrés, dans l'espoir qu'ils nourriront le pays de leurs colis et leur apporteront or et devises".

Alain Decaux, membre de l'actuelle majorité présidentielle et proche du parti socialiste, renchérit sur la précédente opinion, confirmant l'appel vietnamien aux anciens colonisateurs. Dans une interview au "Figaro", le 9.12.1988, parlant sous l'éclairage de la défense de la francophonie, il "souhaite vivement que les entreprises françaises viennent s'implanter au Vietnam, car elles seront accueillies à bras ouverts", et rejoint donc alors une cohorte d'investisseurs étrangers : japonais, australiens, suédois, allemands. L'époque apparaît bien lointaine où le gouvernement hanoïen n'envisageait pas d'autre coopération qu'avec les "pays frères", la "glorieuse patrie du socialisme", l'URSS, en tête !

Un Français, connaissant bien l'Indochine et parlant la langue vietnamienne, retour d'un voyage à Hanoï et

Saïgon, envoie ses vœux à ses amis, dans une lettre du 15.12.88, dénonçant une forte détérioration économique du pays et "un début de famine au printemps dans le Nord et le Centre à cause d'une mauvaise récolte de riz et du peu de moyens de transports entre le Nord et le Sud". Il ajoute que la tendance dure du régime a repris le dessus en profitant du délabrement de l'état de Nguyen-Van-Linh, secrétaire général du Parti, et de ses séjours dans les hôpitaux de Moscou, pour imposer à la tête du gouvernement Do Muoi, archétype de la "vieille garde", aux dépens de Vo-Van-Kiet, de tendance plus libérale. Le durcissement qui s'ensuivit n'a bien entendu rien arrangé, alors que pourtant l'URSS gorbartchévienne ne serait pas fâchée de voir des aides occidentales, attirées par une équipe gouvernementale plus ouverte, plus libérale, permettre un allègement de son effort, qui revient en fait à soutenir à bout de bras l'économie du Vietnam. Au risque de me répéter, je rapporte là un témoignage très informé.

Thierry Desjardins, grand reporter au "Figaro", enfonce le clou dans deux longs articles, les 28.12.88. Il affirme sans détour que "le gouvernement de Hanoï reconnaît que le pouvoir d'achat des Vietnamiens a régressé de 30 % en trois ans. Les organisations internationales classent, elles, le Vietnam, phare de la révolution, entre le Bangladesh et le Mozambique parmi les pays les plus pauvres du monde". Il rejoint très exactement là la conclusion que j'avais donnée à mon précédent article...

Il ajoute, noircissant encore le tableau, l'odieux au tragique de la situation en confirmant "les trois cent mille travailleurs vietnamiens émigrés en Union Soviétique, esclaves d'un type nouveau, qui sont là-bas pour amortir un peu "la dette immense envers Moscou". Grandeur et décadence d'un peuple courageux mais mal gouverné !

L'ensemble de la presse enfin a souligné que 1988 aura été l'année record des départs pour l'exil : 47 834 Vietnamiens ont fui illégalement leur pays l'année dernière selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), soit 45 344 "boat-people" et 2 490 fugitifs par voie terrestre. Et encore faut-il ajouter 21 268 départs légaux plus ou moins "arrachés" aux autorités de Saïgon et Hanoï. Est-ce là signe de bonne santé

économique et de climat politique serein ?

L'Association d'amitié franco-vietnamienne, pourtant solidement ancrée dans une indulgence systématique à l'égard de la RSVN, dans le numéro de sa revue de décembre, avoue sans ambages "la lutte économique que mène le Vietnam réunifié pour sortir du sous-développement".

Cette revue de presse, ou mieux revue de témoignages, illustre, s'il en était besoin, la faillite économique généralisée du marxisme, à Cuba comme en Roumanie, en Pologne, en Ethiopie, en Angola et, aussi, en URSS. L'échec le plus spectaculaire s'étale certes dans le domaine agricole, il n'est guère inférieur dans celui des biens de consommation. La queue devant les boutiques constitue sans contester le triste signe distinctif du monde marxiste-léniniste.

Aussi ne puis-je que dire pour conclure, me référant à mon précédent article, selon la formule juridique consacrée, persiste... et signe.

G. DEMAISON

(1) "Les points sur les i" Editions BC - BP 16 F - 91371 Verrières-le-Buisson Cedex

OU EN SONT LES PAYS D'INDOCHINE ?

NDLR

L'article (ci-contre) de Guy Demaison qui complète celui paru au 4e trimestre, apporte à nouveau de très intéressantes informations sur le Viet-Nam actuel dont la misère émeut tous ceux qui y ont vécu dans le passé.

L'historien André Teulière, bien connu de nos lecteurs, nous parle également, mais avec un autre éclairage, non seulement du Viet-Nam, mais aussi du Laos et du Cambodge.

En ce début d'année 1989, essayons de faire le point de la situation en se basant sur les informations publiques obtenues de ci et de là. Une impression d'ensemble s'en dégage, à savoir que sur le fond permanent de brouillard qui caractérise pour l'essentiel et depuis toujours l'univers communiste apparaissent quelques petites éclaircies. Elles sont représentées par les débuts d'ouverture sur le monde extérieur auxquelles on assiste : ouverture qui semble moins spontanée que provoquée par des exigences externes et internes. Mais le fait est là ! et chacun des trois pays indochinois le met en oeuvre en fonction de son génie et surtout de sa situation particulière.

● **Le Vietnam**, pays-clef de l'Indochine, se trouve confronté pour sa part à deux impératifs intérieurs incontournables : la clochardisation, dans laquelle l'ont plongé des années de dogmatisme marxiste-léniniste, et une démographie galopante : 60 millions d'hommes aujourd'hui, qui seront 90 millions au début du siècle prochain... et qu'il faudra bien nourrir par delà tous les dogmes, sous peine d'explosion.

A cela s'ajoute un danger extérieur permanent depuis des siècles : l'hégémonie chinoise, que la France avait exorcisé par le traité de 1885 et qui a réapparue après son départ.

Face à ce double péril, il existe théoriquement et dans l'absolu deux solutions : d'un côté relancer la machine économique pour l'orienter vers une indispensable expansion, et d'un autre côté trouver un contrepoids à la pesanteur chinoise.

Dans le cadre des blocages communistes où le Vietnam entier patauge depuis 1975, la stratégie d'expansion économique a complètement échoué comme dans tous les pays du "socialisme réel" ; quant au contrepoids anti-chinois, il n'a pu être trouvé que dans une satellisation à l'égard de l'URSS qui a apparemment recréé une situation de type paracolonial.

Deux faits nouveaux sont apparus ces dernières années qui ont perturbé le train-train bureaucratique de la nomenclature hanoïenne : c'est d'une part la dis-

parition ou la mise à l'écart de la caste des vieux doctrinaires stalinien et l'émergence relative de technocrates plus jeunes, non insensibles semble-t-il à la perestroïka : c'est d'autre part sur le plan extérieur la fin de la tension Pékin - Moscou, avec le risque consécutif de faire disparaître le contrepoids soviétique qui garantissait indirectement Hanoï. D'où le besoin d'ouverture de ce dernier sur le monde, tant pour des raisons de développement économique que de rééquilibrage stratégique.

Développement économique qui suppose la mobilisation d'hommes compétents et d'investissements. Or les hommes compétents existent : mais ils se trouvent dans la diaspora vietnamienne qui a fui l'enfer communiste et dont beaucoup de jeunes éléments de grande qualité émergent au premier rang des universités du monde libre. Hanoï pourrait-il récupérer ce précieux gisement de matière grise, en créant bien sûr les conditions adéquates ? Si oui, certains escomptent déjà un décollage du Vietnam qui pourrait connaître un boom à la Coréenne, et devenir un nouveau "dragon" au début du siècle prochain (voir l'excellent article de Louis Mendras dans "Le Monde" du 20.9.88). Si non, le pays ne risque-t-il pas quelque jour l'explosion ? N'oublions pas qu'un ras-le-bol populaire semblable au 18e siècle a secrété la puissante vague de fond des Tayson, qui a balayé des structures apparemment aussi solides que celles de maintenant.

Quant aux investissements et au rééquilibrage stratégique, ils supposent des garanties réelles génératrices de confiance ; au nombre desquelles figure au premier rang l'évacuation militaire du Cambodge et du Laos.

Or, face à cette exigence extérieure de l'Ouest comme de la Chine, face au Waterloo financier du régime et au malaise interne, Hanoï n'a guère le choix. Ce qui explique que l'évacuation totale ait été annoncée pour la fin 1989. Mais attention ! Subsiste néanmoins la triple alliance indochinoise basée sur l'accord et l'intérêt commun des trois "partis", qui stipule une entraide mutuelle au cas où l'un des trois pays serait agressé. Le général laotien Thong Lai l'a

VIETNAM 1988, année record pour les réfugiés

47 834 Vietnamiens ont fui illégalement leur pays en 1988, faisant de cette année la pire depuis 1981, indiquent les dernières statistiques du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). D'autre part 21 268 départs légaux ont eu lieu au cours de cette dernière année, le double de l'année précédente. Les "illégaux" se répartissent en 45 344 "boat people" et 2 490 fugitifs par voie terrestre.

Figaro 19.1.89

AGPM
Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

AVEC VOUS PARTOUT

Militaires d'active, retraités,
anciens combattants, cadres de réserve.
Avec vous partout, l'AGPM peut contribuer
à la sécurité et à la qualité de votre vie.

Renseignez-vous

sur les garanties et les services que vous
proposent les :

MUTUELLE D'ENTRAIDE

et de

PREVOYANCE-MILITAIRES-VIE

Vie - Décès - Invalidité

Retraite complémentaire, Epargne

AGPM-SERVICES

Coopérative de vente par correspondance

Service Auto-Moto

MUTUELLE D'ENTRAIDE

et de

PREVOYANCE-MILITAIRES-IARD

Risques automobiles et divers

ASSOCIATION GENERALE
DE PREVOYANCE MILITAIRE
Rue Nicolas Appert
83086 TOULON CEDEX
Tél. (94) 27.90.85 (+)

VOYAGES DU SOUVENIR au VIETNAM



et au CAMBODGE



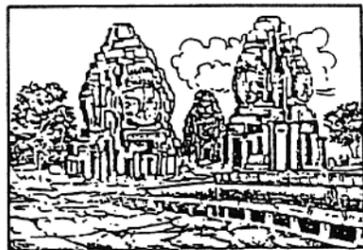
LOGOTOUR (organisateur du 1er voyage du Souvenir en novembre 1986), vous propose des départs en mars-avril 89 avec différentes options

Prix à partir de 13 500 F

Tous renseignements auprès de :

LOGOTOUR

Immeuble le Belvédère
95800 CERGY-ST-CHRISTOPHE
Tél. : (1) 30.30.53.35
Adresse postale :
BP 8334
95804 CERGY PONTOISE CEDEX



expressément rappelé en novembre dernier.

Voilà, semble-t-il, où on en est actuellement. En partant de là, le Vietnam communiste réussira-t-il à décoller ou non ? L'avenir le dira !

● **Le Laos** semblerait évoluer objectivement vers un communisme "à la laotienne". En novembre 1988, le n°1 du pays, Khaysone Phomvihane, a précisé la volonté d'ouverture de Vientiane après avoir fait son autocritique dans les termes suivants : "Au début nous avons voulu aller trop vite, nous voulions faire de grandes choses. En 1985, j'ai repensé tout cela et j'ai décidé de changer. Aujourd'hui, après deux années de changement l'atmosphère est meilleure et le niveau de vie s'améliore". (AFP du 3.11.1988).

Cette nouvelle orientation, qui a donc succédé à dix années de dogmatisme marxiste ayant abouti au même échec et à la même léthargie que partout ailleurs, avait déjà été signalée par la journaliste Françoise Lemareshier après un séjour sur place. Dans un reportage intitulé "Le grand réveil du Laos" (paru en juillet 1988 dans "La Croix"), elle avait résumé la nouvelle situation dans un large sous-titre qui énumérait ainsi les éléments de ce grand réveil : "Démocratisation ; libéralisation de l'économie ; initiative privée ; appel à l'étranger". Sur ce dernier plan, il faut signaler que la France a répondu à cet appel, mais que d'autres pays l'ont fait également.

La démocratisation a été symbolisée par des élections (les premières depuis 1975), au niveau provincial et municipal (26 juin 1988) puis au niveau national (20 novembre 1988). Chaque fois il y eut davantage de candidats que de postes à pourvoir, mais il n'était pas question évidemment de multipartisme réel et les journalistes occidentaux n'ont pas été autorisés à y assister. Si le rite démocratique a bien été rétabli, il est donc prudent de faire toutes réserves sur la réalité de la démocratisation.

Le pouvoir de Vientiane est de toutes manières obligé de tenir compte d'un facteur spécifique : la large mitoyenneté avec la Thaïlande et la communauté de langue avec ce pays, dont la radio et la télévision sont captées et compris partout. De ce fait, il ne peut pas y avoir d'isolement psychologique du peuple lao ; ce qui influe forcément sur la politique et l'évolution du régime. Aussi, après avoir rétabli des relations officielles avec Pékin, Vientiane a-t-elle renoué avec Bangkok. Les échanges au niveau des autorités comme au niveau des populations se développent entre les deux rives du Mékong ; là aussi il sera difficile de ne pas tenir compte de leur impact.

En tout cas cette reprise de bonnes

relations avec les voisins du nord et de l'ouest a légitimé le retrait officiellement total (mais selon certaines sources seulement partiel) des troupes vietnamiennes, qui étaient censées jusque là apporter leur "aide fraternelle" à la défense du Laos.

Sur le plan économique, grâce au retour à une certaine liberté ainsi qu'à l'initiative privée évoquées plus haut, la production de riz était devenue suffisante pour nourrir la population, mais il est prévu un déficit de 20 % en 1989 pour une raison conjoncturelle : sécheresse exceptionnelle et insectes.

Par ailleurs un plan de cinq ans pour le développement du tourisme a été mis sur pied. Enfin, il convient de souligner que 70% des recettes en devises proviennent de l'électricité vendue à la Thaïlande ; ce qui est un autre aspect non négligeable des liens multiples tissés par l'histoire et la géographie entre les deux pays. Comment dans ces conditions vouloir isoler sérieusement le Laos de son voisin et frère de langue, qui abrite de surcroît 90 000 réfugiés et 8 000 résistants ? Le retour des uns et des autres fait d'ailleurs partie des négociations en cours. C'est peut-être bien la prise de conscience de cette impossibilité de fait qui a déterminé le "changement" de l'ancien dogmatiste Khaysone Phomvihane en 1985 (1).

On en est là aujourd'hui. Où en sera-t-on demain, avec un Laos qui devrait passer de 4,4 millions d'habitants en 1985 à 7,5 millions après l'an 2000 ?

● C'est au **Cambodge** que le brouillard est le plus dense et les éclaircies les moins perceptibles, pour les raisons complexes que l'on connaît d'ordre externe et interne. Et ces complications légitiment le titre de l'excellent article de Bernard Hamel dans le dernier numéro de "Nhan Quyen" : "La paix lointaine". C'est hélas sur ce "lointain" qu'il paraît prudent de tabler. Où semble-t-on en être pour le moment ?

Au delà des foucades médiatiques du prince Sihanouk, dont on peut se demander quel est le poids réel sur le terrain et à l'extérieur, c'est justement vers le "pays réel" qu'il semblerait opportun de se pencher. Car on a peut-être trop ten-

(1) Des prisonniers évadés de Samneua ont confirmé que le roi Sri Savang Vathana et le prince héritier étaient morts d'épuisement en captivité en 1978 ; et la reine en 1981. C'est une page du Laos d'autrefois - notre ami fidèle des temps difficiles - qui a été dramatiquement tournée.

Un autre fils du défunt roi - le prince Ae (?) - aurait pris le relais de la dynastie et créé une force de résistance en nord-Thaïlande qui grouperait actuellement 200 combattants.

dance à ne voir le Cambodge et les Cambodgiens qu'à travers les rêves ou les lamentations de certains émigrés. Un médecin français né là-bas (et non engagé politiquement, c'est important !) qui a professé à la faculté de médecine de Phnom-Penh l'an dernier, m'a donné ses impressions à son retour parmi lesquelles j'ai noté deux observations qui m'ont paru marquer quelque chose de nouveau en profondeur :

— Phnom-Penh a été nettoyé et la vie y redevient normale.

— Le Cambodge s'appête à s'ouvrir. Parlons-en un instant.

Premier point : la vie redevient normale. Ce qui attesterait que le pouvoir "khmer jaune" (comme disent certains) se serait consolidé avec l'appui de Hanoï. Et si Hanoï retire véritablement ses troupes (comme il l'a annoncé urbi et orbi) c'est sans doute qu'il estime que ce pouvoir "khmer jaune" peut voler de ses propres ailes, et notamment faire face à l'ennemi n°1 "khmer rouge". Sinon on ne voit pas très bien les Vietnamiens laissant ces Khmers rouges s'installer à Svay-Rieng, c'est-à-dire à faible distance de Tay-Ninh et de Saïgon... ainsi que des Khmers-krom de basse-Cochinchine.

ECRIVAINS

Les éditions La Bruyère publient récits, mémoires de guerre et de résistance en France et à l'étranger

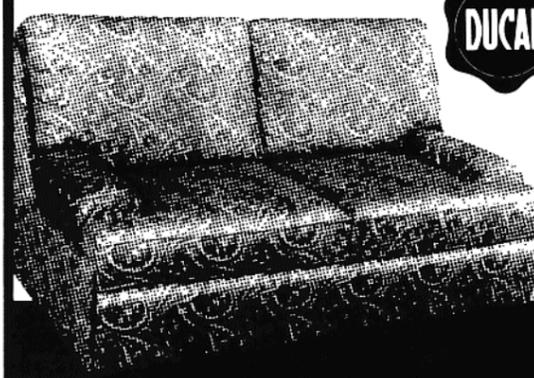
Catalogue gratuit et demandes de renseignements aux Editions La Bruyère
128, rue de Belleville,
75020 PARIS
Tél. 43.66.16.43

Parus aux éditions La Bruyère

MACARIO-DUARD
Ainsi meurent les héros
(récit) 88 F

KOURLAND Léo
Terre de détresse
(récit - 420 p.) 130 F

RICADAT Paul
Petits Récits d'un grand drame
(Mémoires - 233 p.) 92 F





DUCAL

**SPECIALISTE
DU CONVERTIBLE**

Robuste et
peu encombrant
1 ou 2 places
(littérature 0,65 - 0,80 -
1,20 et 1,40)
Grand choix en exposition

CAPÉLOU

37, AV. DE LA REPUBLIQUE 75011 PARIS TEL: 43 57 46 35+ METRO PARMENIER

Il semblerait donc y avoir une certaine crédibilité dans la consolidation du pouvoir "khmer jaune", et malgré les réserves d'usage il serait peut-être bon d'en prendre acte.

Second point : le Cambodge s'appête à s'ouvrir. Deux novations sont venues confirmer cette aspiration à l'ouverture. D'une part, le récent voyage du premier ministre (Khmer jaune) Hun Sen à Bangkok, où il a été apparemment très bien reçu et semble avoir posé des jalons pour une ouverture plus grande vers le pays "libre" qu'est la Thaïlande, et peut-être même vers au-delà. Et à ce propos le médecin précité avait signalé le nombre important de coopérants anglo-saxons, européens de l'Est et japonais qui opèrent à Phnom-Penh, où il n'y avait qu'une douzaine de Français (la plupart nettement marqués politiquement). D'autre part, le désir annoncé de promouvoir le tourisme, ce qui eut été impensable auparavant compte tenu de l'insécurité et du gâchis matériel. (La publicité de Logotour dans le bulletin de l'ANAI porte témoignage de ce renouveau touristique).

Alors s'il en est vraiment ainsi, ne faudrait-il pas prendre ces "réalités" en compte et raisonner en fonction d'elles ainsi que des rapports de forces nouveaux qu'elles révèlent ? On a vu qu'au Laos, qui ne connaît pas chez lui un obstacle analogue à ce que sont les Khmers rouges, a été pris dès 1985 le virage de la "laossisation" ; c'est-à-dire un coup de barre positif vers les réalités du terroir et de ses hommes (en camouflant ce virage derrière un aménagement de la langue de bois). Pourquoi demain n'en serait-il pas de même au Cambodge, qui malgré ses malheurs connaît une croissance démographique devant l'amener (d'après les démographies) à plus de 10 millions d'habitants vers l'an 2000. De cela aussi il conviendrait de tenir compte !

Or, c'est à cet an 2000 qu'il faut penser

pour rester réaliste et non plus tellement au si sympathique Cambodge de papa, dont l'histoire dira peut-être que le Sihanoukisme a creusé le tombeau. C'est pourquoi malgré le brouillard qui pèse toujours sur le pays khmer, il ne faut pas perdre confiance en son destin.

● Résumons nous ! La défaite d'Afghanistan vient d'illustrer spectaculairement le déclin objectif du monde communiste. Or, ce déclin est surtout dans les têtes (par où pourrissent les sociétés comme les poissons) ; et il se manifeste par quelque chose d'essentiel, à savoir que les gens n'y croient plus et n'ont plus peur. Il est dans la nature des choses que la contagion du déclin gagne l'Indochine. Les débuts d'ouverture en tous sens auxquels on assiste créent par la force des choses une nouvelle dynamique émancipatrice, qui pourrait bien se révéler irrévocable.

A terme n'en résultera-t-il pas la réémergence d'un Vietnam "vietnamien", d'un Laos "laotien", d'un Cambodge "cambodgien", en dehors des schémas du passé qui appartiendront à l'histoire ? Ce n'est ni certain, ni impossible !

La francophonie, dans ces conditions, n'aurait-elle pas intérêt à s'ouvrir elle aussi, pour offrir aux jeunes de là-bas et d'ici un cadre de convergence orienté vers la construction de l'avenir ? Et dans ce cas, la France future ne pourrait-elle pas y trouver un relais humain vers ce Pacifique qui sera le centre du monde de demain ? Souhaitons que le récent voyage du ministre Alain Decaux ait été un premier jalon en ce sens ; mais d'autres jalons seront à poser à tous les niveaux.

André TEULIERES de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer (1.2.1989)

PETRUS TRUONG VINH KY

Tous ceux qui ont débarqué à Saïgon ont bien connu le célèbre camp Petrus-Ky, installé en 1945 dans les locaux du lycée du même nom, mais combien d'entre eux savaient alors ce que recouvrait ce nom ? Nous sommes donc heureux de vous présenter ci-après la biographie de Petrus Truong Vinh Ky.

Les membres de l'ANAI connaissent tous Pétrus Truong-Vinh-Ky. Ce Cochinchinois appartient à une des vieilles et grandes familles catholiques, ses ascendants s'étant déjà convertis au catholicisme dès le début de l'évangélisation du Vietnam. Ses parents ont eux-mêmes protégé certains prêtres français contre les persécutions au 19^{ème} siècle.

A Saïgon et dans toutes les villes de province du Sud Vietnam, des rues portent son nom, encore aujourd'hui. Une statue à son effigie avait été érigée dans la capitale du sud, devant les bâtiments du ministère des Affaires étrangères, à côté de la cathédrale. Le premier lycée du Sud Vietnam portait aussi son nom. Sa statue a été enlevée, de même que son nom du lycée de Saïgon, par les autorités communistes après l'occupation du pays en 1975.

Pétrus Truong-Vinh-Ky, né en 1837 et mort en 1898, était un érudit. Le dictionnaire Larousse des premières décades de ce siècle le présentait comme l'un des seize savants du monde au 19^{ème} siècle. Il lisait et parlait quinze langues vivantes ou mortes de l'Occident ; il en écrivait onze, presque toutes de l'Extrême Asie. Il maniait à la perfection le français, le latin, l'espagnol, l'italien, le chinois, le siamois, le cambodgien. Dans sa jeunesse, il avait une vocation sacerdotale. Comme il n'y avait pas de séminaire catholique au Vietnam à cette époque, il alla à Pinang recevoir l'instruction et l'éducation des prêtres des Missions étrangères de Paris, qui formaient des religieux asiatiques. Etant donné l'absence de route de la Cochinchine à la Malaisie et la difficulté des traversées

maritimes, il traversa le Cambodge et le Siam (Thaïlande) à dos d'éléphant.

A Pinang où étaient réunies toutes les parties de l'Extrême-Orient, ses prodigieuses facultés d'assimilation lui permirent d'apprendre, parallèlement au latin et au grec, l'anglais, le japonais, l'hindoustani, le khmer, le birman, le siamois, le laotien, le chinois, etc. Le latin était la langue de base. Mais un jour, au cours d'une promenade, il ramassa une lettre écrite en français, langue qu'il n'avait jamais apprise auparavant ; il comprit d'emblée le contenu de la lettre. Comme il était d'une intelligence extraordinaire, ses professeurs lui conseillèrent de revenir à la vie profane pour servir son pays, qui avait besoin des hommes comme lui.

Plus tard, il fut appelé à remplir des missions d'autant plus délicates qu'on lui demandait de servir d'intermédiaire entre la cour impériale de Hué et l'armée française. Dans ces fonctions, il était apprécié aussi bien des officiers français que des hauts mandarins de la cour.

Quand Phan-Thanh-Gian, vice-roi de Cochinchine, fut désigné par la Cour pour aller en France négocier la ratification du traité de paix, il demanda au gouvernement français la grâce de pouvoir s'adjoindre le jeune lettré et philosophe, Pétrus Truong-Vinh-Ky, en qualité de premier interprète à l'ambassade que l'empereur Tu-Duc déléguait vers Napoléon III. A l'issue de l'ambassade, Pétrus Truong-Vinh-Ky fit une tournée de visites en France. Il fut à Rouen, au Havre, à Lorient, puis à Tours, à Lyon, à Bordeaux. De là, il s'embarqua pour le Portugal et l'Espagne. De la Provence, il alla en Italie où il visita Gênes, Florence, Rome. Il fut reçu par le Souverain Pontife au Vatican. Puis par Messine, il visita Alexandrie. En huit mois de voyage, il avait parcouru, en plus de la France, tout l'occident méridional, sauf la Grèce, et partout où il était passé, il avait étudié les mœurs, il s'était intéressé aux langages, il avait acquis des documents susceptibles de le servir dans les études qu'il allait entreprendre.

A Paris, il lia des relations d'amitié avec Victor Duruy, historien célèbre qui fut ministre de l'Instruction Publique, Victor Hugo, Littré, Paul Bert qui deviendra plus tard gouverneur général de l'Indochine.

L'amitié de ces grands hommes, entretenue par une correspondance suivie, ne devait s'éteindre que dans la mort.

Le voyage en France élargit ses vues, renforça sa conception que l'intérêt de la cour de Hué était de ne pas poursuivre la politique de xénophobie, mais de vivre en bonne intelligence avec la France. Il prôna dès lors l'amicale collaboration avec ce grand pays, laquelle, selon ses convictions personnelles, ne serait que profitable pour le Vietnam. Il s'était, en effet, ouvert aux civilisations occidentales de culture et de technicité qui, si elles étaient adoptées et assimilées par le peuple vietnamien, encore très arriéré à l'époque, auraient pu conduire le Vietnam à la grandeur et à la prospérité. Ses vues coïncidaient avec la ligne de conduite du Japon vis-à-vis des Occidentaux au 19^{ème} siècle ; c'est l'assimilation des civilisations occidentales qui a permis au Japon de s'élever au rang de grande puissance mondiale.

Mais telle n'était pas la conception des empereurs d'Annam. En effet, des relations amicales avec la France auraient comporté l'évangélisation libre des Vietnamiens et la ruée des étrangers, surtout les missionnaires catholiques qui, par leurs actions tenaces, pouvaient saper les fondements de la société de l'Empire d'Annam, lesquels reposaient sur le concept confucéen du respect de l'autorité royale. Le roi, en effet, était considéré comme le "Fils du Ciel" (Thiên-Tu) et ses sujets lui devaient obéissance totale et vénération. Il avait droit de vie et de mort sur eux. Un empereur proclame qu'"un sujet ne peut partager sa loyauté entre le temporel et le spirituel, mais doit une allégeance totale à l'Etat et à son souverain". (1)

De ce long voyage, Pétrus-Truong-Vinh-Ky s'enrichit d'acquisitions innombrables dans tous les domaines de l'esprit. Il se familiarisa avec les mœurs de l'Occident, et surtout de la France. Ses activités furent alors mises à l'épreuve par des occupations aussi

(1) C'est cette conception qui avait amené la persécution des martyrs catholiques qui se chiffraient à plus de 100 000 aux 18^e et 19^e siècles.

nombreuses que variées : traduction de documents vietnamiens en français et vice-versa, direction du "Giadinh Bao", premier journal officiel en vietnamien, professeur puis direction du collège des interprètes, dont la nécessité s'était fait sentir impérieusement à l'époque.

En avril 1870, après s'être prêté à l'interprétation d'une ambassade espagnole qui s'était rendue à la cour de Hué pour un traité de commerce et d'amitié, il entreprit un voyage dans la Chine du Sud : il fut à Hongkong, Macao, Canton, Swatov et Amoy. Il visita le Kouang-Si jusqu'aux confins du Koueitchéou et revint à Saïgon après avoir consolidé, par une pratique intensive, sa connaissance des divers dialectes chinois.

La fortune lui sourit à ce moment. Il fut décoré de l'Ordre royal d'Isabelle-Catholique (décoration espagnole), nommé membre de la Société humanitaire et scientifique du sud-ouest de la France, membre correspondant de l'Ecole des langues orientales et d'une infinité d'autres sociétés savantes.

De 1863 à 1875, Pétrus Truong-Vinh-Ky publia toute la série de ses ouvrages sur les cours de langues vietnamienne et française, l'histoire, la géographie du Vietnam, etc. ouvrages répondant de façon la plus précise et la plus heureuse aux besoins du moment. Cette production représente cependant l'élément le moins scientifique de son œuvre, bien que ce soit celui qui ait le mieux contribué à assurer sa réputation. A ces manuels scolaires, on peut ajouter de solides études linguistiques qui témoignent tout à la fois et de sa facilité et de ses dons et de sa solide logique.

Dès l'année 1882, Pétrus Truong-Vinh-Ky entreprit une masse de travaux littéraires : essais philosophiques, traduction de textes vietnamiens ou chinois, commentaires de livres classiques, etc. Tous ces textes qu'il traduisait des caractères chinois en vietnamien avaient pour but de faire adopter l'alphabet latin par la population vietnamienne et de réduire l'usage des caractères chinois, utilisés jusque là au Vietnam. Il faut dire que Pétrus Truong-Vinh-Ky était le continuateur d'Alexandre de Rhodes dans la création, en le perfectionnant, du vietnamien romanisé.

Pétrus Truong-Vinh-Ky entretenait une correspondance suivie avec Ernest Renan, qui n'hésita jamais à faire valoir les travaux de son ami vietnamien dans les milieux les plus scientifiques de France. Il reçut régulièrement des lettres de Littré et il traduira

plus tard en vietnamien le dictionnaire de l'illustre érudit français. Mais c'est avec Paul Bert qu'il conserva les meilleures relations et les plus utiles à la fois pour le Vietnam et pour la France, quand ce dernier, membre de l'Institut de France et élu député, fut nommé résident général de la République française en Annam et au Tonkin.

Pendant tout son proconsulat, Paul Bert s'est attaché la collaboration de son ami cochinchinois qui lui prodiguait de précieux conseils dans ses rapports avec la cour de Hué. Et si Pétrus Truong-Vinh-Ky était un bon collaborateur, un ami sincère de la France, il ne négligea pas moins les intérêts supérieurs de son pays. A tel point que du côté français on douta de la sincérité de son dévouement, et du côté vietnamien il subit les accusations d'un groupe de soi-disant patriotes qui n'admettaient pas que l'on pût concourir à l'administration française.

Paul Bert, dont la tâche était de pacifier le Tonkin et de préciser les rapports de la France avec la cour de Hué, mourut le 11 novembre 1886, épuisé par un travail surhumain, écrasé par une mission trop lourde pour ses forces physiques et par les attaques sournoises d'une dysenterie que rien ne pût juguler. La nouvelle de sa mort stupéfia, accabla Pétrus Truong-Vinh-Ky, tant était grande la sympathie qui avait uni les deux hommes depuis 20 ans.

Après la mort de Paul Bert, Pétrus Truong-Vinh-Ky, victime de l'animosité, de la jalousie, de l'incompréhension de certains Français, surtout de Paulin Vial, le résident général par intérim, considéra comme terminée sa mission auprès des autorités coloniales françaises dans leur rapport avec la cour de Hué. Il termina ainsi sa vie politique et se retrouvant dans son élément, se consacra à des études de vulgarisation ou de science pure, à des spéculations historiques ou philosophiques et à des traductions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ont servi de la meilleure manière aux relations entre les Français et les Vietnamiens.

Dans une lettre qu'il écrivait à Stanislas Meunier, il dit : "Je ne pouvais que servir d'intermédiaire entre les deux peuples qui venaient de se rencontrer en Cochinchine. Je ne pouvais que permettre à ces deux peuples de se comprendre et de s'aimer ; aussi ai-je continuellement traduit du vietnamien en français et du français en vietnamien, persuadé que derrière la langue, derrière les mots, passeraient un jour

les idées et bientôt, pour nous, l'initiation à votre belle civilisation. Ces volumes que je me permets de vous envoyer sont le résultat de ce labeur et j'espère que vous leur réserverez bon accueil en songeant à la pensée qui m'a inspiré lorsque je les ai écrits".

Pour récompenser ses mérites, le gouvernement français lui avait décerné les Palmes académiques et la Légion d'honneur.

Le 1^{er} septembre 1898, ruiné par une vie laborieuse, par les difficultés de toutes sortes qui n'avaient cessé sur son chemin, Pétrus Truong-Vinh-Ky s'éteignit à 62 ans dans la solitude de Choquan, entouré de l'amour des siens, du respect de ses compatriotes et de l'admiration des Français qui avaient pu le connaître et l'approcher. A sa mort, les témoignages les plus éloquents, les hommages les plus flatteurs affluèrent à sa famille, de Cochinchine, du Tonkin, du Cambodge, de Chine, du Siam, des Indes Néerlandaises, de Birmanie, et même d'Europe.

Quelque temps après sa mort, un groupe de Sud Vietnamiens a pris l'initiative d'élever à Saïgon une statue à leur éminent compatriote et tous les pouvoirs publics français ont applaudi à ce geste de reconnaissance.

TRUONG VINH LE
Ancien Président de l'Assemblée
Nationale de la 1^{ère} République
du Viet Nam

**Spécialiste vietnamien
de haut niveau
Recommandé par le S.G.
de l'ANAI**

LNC SERVICES

**Réparations Télé Vidéo
toutes marques**

**VENTES : CASSETTES
VIDEO AUDIO
BIJOUX FANTASIE
CADEAUX**

**65, avenue de la République
93300 Aubervilliers
Tél. : 48.34.24.55**

L'œuvre de reclassement du Comité National d'Entraide

Nous avons présenté dans nos deux numéros précédents une des activités "exotiques" du Comité national d'entraide, avec la création en Guyane de deux villages, Cacao et Javouhey, au bénéfice des réfugiés Hmong, qui ont été ainsi réinsérés dans un environnement climatique et géographique assez voisin de leur pays d'origine, le Laos.

Mais les activités du CNE sont multiples. C'est ainsi que le bureau Emploi joue un rôle très apprécié des réfugiés vietnamiens, cambodgiens et laotiens qui le sollicitent.

En effet, chaque année, près de 750 nouveaux postulants se présentent rue de Cambronne, et plus de 900 placements sont effectués, à leur profit et pour les anciens qui reviennent ayant terminé leur contrat ou perdu leur emploi pour des motifs divers.

Reclasser 900 personnes par an à notre époque n'est pas une mince affaire, car cela signifie en moyenne le traitement de 20 à 25 postulants par semaine.

C'est dire la nécessité de tenir à jour deux importants fichiers :

— celui des employeurs connus et des postes disponibles,

— celui des candidats, précisant l'état civil, la date d'arrivée en France, le niveau d'instruction, les diplômes détenus, l'activité exercée dans le pays d'origine et éventuellement en France.

Les employeurs

Les employeurs sont trouvés par démarchage, par affiches apposées sur les vitrines des magasins amis, par la presse, par d'autres employeurs satisfaits du CNE qui font connaître l'existence d'une main d'oeuvre. Les bonnes relations du bureau Emploi avec d'autres associations, en particulier le Secours Catholique, permettent d'élargir l'éventail des possibilités.

De nombreuses liaisons sont nécessaires, par téléphone ou sur le lieu de travail, pour préciser les caractéristiques du travail attendu. Il est également indispensable de savoir si l'entreprise emploie déjà des réfugiés, afin de ne pas mélanger les ethnies, en particulier Vietnamiens et Cambodgiens.

Tous les postes à pourvoir sont signalés au tableau d'affichage du CNE (sans mentionner la raison sociale de l'entreprise) permettant ainsi aux réfugiés de faire un premier choix. Mais la plupart de ceux-ci ne parlant pas suffisamment le français pour prendre un contact fructueux avec un employeur, l'intervention du bureau est indispensable.

Les demandeurs

Recevant de nouveaux candidats, le bureau doit d'abord établir leur profil. Beaucoup ne présentent aucune preuve de la capacité qu'ils annoncent.

D'autres ne possèdent pas dans leur spécialité le niveau réclamé par l'entreprise ; bien des postes qualifiés (comptables, secrétaires bilingues, acheteurs, techniciens...) ne trouvent pas preneurs. En revanche, les postes manuels sans qualification particulière tels que manutentionnaire, homme d'entretien, sont très rapidement occupés. Mais les Asiatiques conviennent parfaitement pour des travaux très minutieux du fait de leur habileté manuelle (bijouterie, montage-câblage, décoration).

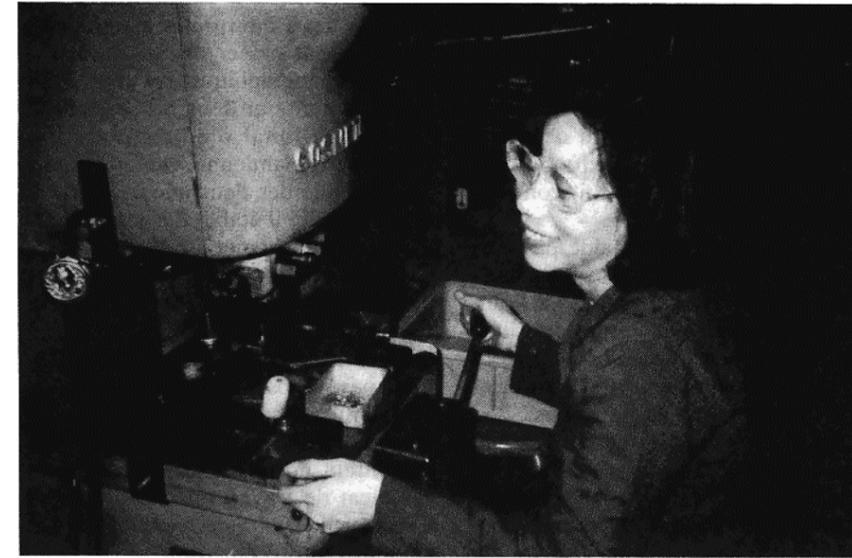
En ce qui concerne les anciens candidats, il faut vérifier leurs précédents emplois et enquêter auprès des employeurs afin de connaître le motif exact du départ. Aux demandeurs de plus de 50 ans, il est pratiquement impossible de trouver un emploi, les hommes acceptant un poste de gardiennage mais sans vacances nocturnes, les femmes voulant bien s'occuper de personnes âgées mais sans faire de ménage et sans garde de nuit.

On constate, depuis trois ans environ, une évolution des mentalités liée à une meilleure connaissance des lois sociales. Les impétrants s'informent avec précision des conditions de travail : durée, horaires, congés, sécurité sociale, etc. Beaucoup souhaitent un contrat à durée déterminée leur permettant de faire valoir leur droit à l'allocation de chômage à l'issue des six mois. Lorsqu'ils sont pris en charge par l'Assedic, ils ne reviennent solliciter un emploi qu'en fin de droit. Dans le même esprit, ils demandent des stages rémunérés malgré leurs difficultés à s'intégrer, surtout dans la phase pratique.

En possession de tous les éléments, le chef du bureau Emploi conduit un entretien avec le candidat pour vérifier que le travail envisagé lui convient. Ensuite il fait préciser un rendez-vous chez l'employeur. D'une manière générale il s'efforce d'adresser à celui-ci plusieurs volontaires pour le même poste ; on constate que ce procédé est bénéfique pour les relations ultérieures entre le comité et l'entreprise.

Une convocation est délivrée à l'impétrant, qui la remet à l'employeur. Celui-ci la renvoie au comité avec mention de sa décision.

A noter que certains réfugiés, intimidés, croient prudent de se faire accompagner par des amis. Cette démarche collective produit le plus mauvais effet sur les employeurs.



Estampage de boutons métalliques

Depuis 1975, grâce à la persévérance de ses efforts, le comité national d'entraide a procuré des milliers d'emplois aux réfugiés d'Indochine. Il tire une légitime fierté de ce bilan et remercie les amis qui l'ont aidé.

Ce succès, passé et présent, ne l'empêche pas de constater avec lucidité une certaine baisse de qualité de la main d'oeuvre, modulée suivant les ethnies. L'histoire contemporaine explique cette évolution, d'un double point de vue technique et moral. En 1975 les réfugiés venaient de quitter rapidement des pays en équilibre économique, où ils exerçaient des activités compétitives. Aujourd'hui les expatriés ont péniblement obtenu d'être arrachés à des camps dans lesquels l'aide internationale leur assurait une condition d'assistés, ou à des pays misérables dont le gouvernement leur imposait une existence marginale du fait de leurs opinions. Une dizaine d'années de vie entre parenthèses atteint provisoirement leur force mora-

le et leur aptitude professionnelle.

Dans l'avenir le relâchement possible de la pression totalitaire sur les peuples indochinois peut rendre courage à ces réfugiés désorientés, en dessinant la perspective de leur contribution technique à la reconstruction de leur pays. Les Cambodgiens, dont l'élite a été décapitée par Pol Pot, seront les plus sensibles à cette éventualité.

Mais n'oublions pas que la France aide les Indochinois en souvenir de trois siècles de relations mutuelles et parce qu'ils sont malheureux aujourd'hui.

Annick Picard
Chef du bureau Emploi du CNE

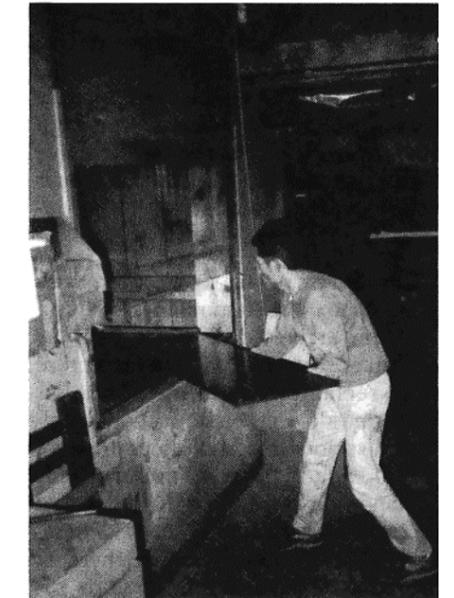
NDLR

Il nous a semblé intéressant de répertorier les métiers que nos amis du Comité national d'entraide proposent aux réfugiés. C'est ainsi qu'en 1988 cet organisme a fourni de la main d'oeuvre à une cinquantaine de

branches aussi variées que l'hôtellerie, le montage en électronique ou en mécanique, la broderie, le secrétariat, la dentisterie, la maroquinerie, les services hospitaliers, la bijouterie, la couture, les garderies d'enfants, la manutention, les grandes surfaces (vendeuses et caissières) et même deux emplois de dame de compagnie. (Eh oui, cela existe donc encore !) N'oublions pas, non plus, la figuration de cinéma qui fait souvent appel au CNE.

Il faut ajouter que les extraordinaires facultés d'adaptation des Indochinois, et surtout leur sérieux et leur courage au travail, constituent des atouts prédominants qui intéressent beaucoup les entreprises proposant des emplois, mais faut-il encore les trouver et c'est tout l'art et le mérite du CNE que de réussir ce tour de force.

Vernissage de planches dans une fabrique de meubles.



Les Indochinois demandeurs d'asile spontanés

De mai 1975 à décembre 1988 la France a reçu 180 000 Indochinois venus du Vietnam ou des camps de premier asile (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, Japon, Hong-Kong) avec un visa d'établissement délivré par une ambassade française. Ce sont les "réfugiés officiels", qui sont accueillis à l'aéroport de Roissy par la Croix rouge. L'OFPPRA (1) leur accorde aisément la carte de réfugié

puisque l'enquête les concernant a été effectuée avant leur départ par les soins du ministère des Affaires étrangères.

Parallèlement à ce flux régulier, un autre courant se développe depuis quelques années. Il s'agit d'Indochinois lassés d'attendre le visa d'entrée en France (voire, au Vietnam, le visa de sortie nécessaire à la demande de visa d'entrée), qui utilisent une filière

"privée" pour rejoindre des parents installés en France. On les appelle "demandeurs d'asile spontanés". Leur effectif, mal évalué, a augmenté au fur et à mesure que le gouvernement a diminué le nombre des visas officiels (2).

Voici quelques éléments d'étude de cette population digne d'intérêt qui, elle aussi, a choisi la liberté.

Profil des demandeurs d'asile spontanés

Les organisations clandestines de passeurs prêtent de faux passeports (thaïlandais, pakistanais), procurent des billets d'avion pour gagner un

Aux commandes d'une chaîne de cuivrage électrolytique



aéroport européen (allemand, belge) et garantissent une voiture pour atteindre Paris.

Leurs exigences financières limitent le développement de la clientèle. La majorité de celle-ci est composée d'Indochinois d'origine chinoise, qui empruntent le prix du voyage à leur communauté ethnique et le remboursent par leur travail ultérieur en France. On trouve aussi des Vietnamiens, dont la famille réfugiée en France s'est épuisée à leur envoyer des subsides, ainsi que des Cambodgiens ou Laotiens, qui travaillent clandestinement en Thaïlande pendant des années pour réunir la somme suffisante.

Parmi les plus malheureux il faut signaler un bon nombre de métis indo-vietnamiens, issus de Pondichériens français installés en Cochinchine depuis un siècle. Ils ont le type indien, ne parlent que vietnamien et sont rejetés par toutes les communautés.

Aux Indochinois authentiques énumérés ci-dessus se joignent des Thaïlandais, des Malais et de véritables Chinois, qui utilisent les mêmes filières et qu'il convient de dépister à leur arrivée. Il ne faut pas oublier, en effet, que les Indochinois bénéficient d'un régime de faveur en France, en souvenir d'un siècle d'histoire commune, mais que les autres populations sont soumises au droit commun.

Réglementation applicable aux demandeurs d'asile spontanés

A leur arrivée dans notre pays les intéressés se présentent à la préfecture pour réclamer l'asile politique. Ils reçoivent alors une autorisation provisoire de séjour d'un mois, leur donnant le temps de déposer eux-mêmes leur demande de statut de réfugié. Au vu du certificat de dépôt de cette demande à l'OFPRA, la préfecture délivre un récépissé de demande de titre de séjour valable trois mois et renouvelable, ce qui leur ouvre le droit au travail.

La rédaction d'une demande de statut de réfugié dépasse les possibilités techniques et psychologiques de ces exilés, transportés subitement d'un univers à l'autre. Le sens des rubriques administratives leur échappe ; certains mariés s'inscrivent comme célibataires parce qu'ils sont venus seuls en raison du prix du voyage. Le jour où ils essaieront de faire venir leur épouse par la voie légale l'OFPRA ne les soutiendra pas car la femme n'est pas déclarée.

L'esprit des critères de l'OFPRA leur est totalement étranger. A des gens qui souhaitent oublier leurs malheurs passés et commencer une nouvelle existence, la convention de

Genève de 1951 impose, en effet, de comptabiliser les actes de persécution qu'ils ont subis, avec description et chronologie. Naïvement ces naufragés de la vie pensent qu'il suffit de dire à des Français "Je suis Indochinois" pour que l'inexprimable soit compris. Ils ont tort.

Leur entourage ne les aide pas. Les familles vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes venues en France officiellement ont ignoré ces difficultés, que les centres d'hébergement ont réglées pour elles ; elles sont incapables de conseiller les nouveaux.

Quand les actes ou les risques de persécution n'ont pas été décrits de manière parfaite, l'OFPRA déboute les demandeurs, qui disposent alors d'un délai d'un mois pour faire appel devant la Commission des recours des réfugiés. Encore faudrait-il qu'à ce stade les intéressés aient appris à exposer leur situation.

Les demandeurs d'asile spontanés qui obtiennent satisfaction de l'OFPRA ou de la Commission des recours sont alignés sur le régime des réfugiés officiels : carte de réfugié délivrée par la préfecture.

Mais, en principe, ceux qui sont déboutés par l'une et l'autre instance n'ont plus le droit de rester en France. La préfecture leur fait restituer leur titre de séjour de trois mois et leur enjoint de quitter le territoire national dans le délai d'un mois.

Dans la pratique, la notification d'expulsion n'est pas suivie d'exécution, car les autorités connaissent la situation politique en Indochine. Mais l'emploi est souvent perdu, car les intéressés n'osent plus se rendre à leur travail.

Jurisprudence applicable aux Indochinois demandeurs d'asile spontanés déboutés.

Lorsqu'intervient la notification d'expulsion, les Indochinois concernés résident en France depuis deux ans et demi en moyenne ; ils exercent un métier stable et rémunéré, ils paient des impôts, ils ont fondé ou réuni une famille ; un ou deux enfants sont nés en France. Du jour au lendemain cette situation bascule dans la marginalisation : travail noir, habitat clandestin, déplacements en insécurité, risque de délinquance.

Dans un esprit humanitaire et avec le souci de l'ordre public, certaines préfectures consentent à examiner ces dossiers sous le double critère de l'origine indochinoise et de l'aptitude au travail.

Grâce à ses interprètes assermentés qui leur font passer des tests linguistiques et géographiques, et contrôlent les documents en leur possession, le Comité national d'entraide vérifie l'origine vietnamienne, cambodgienne ou laotienne des demandeurs. Sous sa responsabilité il établit des attestations d'origine qu'il remet à la fois aux préfectures et aux intéressés. C'est la pièce de base d'une reconstitution de l'état-civil.

Sachant que la situation de l'emploi n'est pas opposable aux ressortissants vietnamiens, cambodgiens, laotiens, libanais et polonais (3), les intéressés présentent ensuite à la préfecture un certificat de travail ou une promesse d'embauche (voire de réembauche par l'employeur précédent).

Prononcée après enquête au cas par cas, la régularisation aligne les demandeurs sur le régime des étrangers admis à demeurer en France : carte de séjour, puis carte de résident.

Ainsi le droit rejoint-il le fait.

- (1) Office français de protection des réfugiés et apatrides.
- (2) Ordre de grandeur des attributions de visa en moyenne mensuelle : 1 000 en 1975, 750 en 1980, 450 en 1983, 250 en 1988.
- (3) Arrêté du 14 décembre 1984 du ministre des Affaires sociales.

APPEL DU TRESORIER NATIONAL

COTISATION 1989

La cotisation de 1989 (75 F minimum, dont 50 F pour le siège national et pour le service du bulletin) est exigible le 1er janvier et payable :

- aux trésoriers départementaux, par les adhérents membres d'une section,
- au trésorier national, par les autres adhérents, dits "individuels".

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire leur don de leur revenu imposable (dans la limite de 5 % de celui-ci). La procédure est simple :

- établir un chèque d'au moins 200 F à l'ordre de la Fondation de France, compte 06-0577 (ce numéro est celui du dossier de l'ANAI à la Fondation).

- adresser ce chèque à l'ANAI, 15, rue de Richelieu, 75001 Paris, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

Le chèque sera enregistré par l'ANAI, puis encaissé par la Fondation de France, qui enverra le reçu au donateur et reversera le montant à l'ANAI trois mois plus tard.

Les adhérents individuels qui désirent recevoir un timbre de l'année à apposer sur leur carte sont invités à faire parvenir au siège national une enveloppe timbrée prête à leur être retournée.

Pour toute démarche l'indication du numéro d'adhésion est indispensable.

NOUVELLE DES ASSOCIATIONS AMIES

L'ASSOCIATION "CITADELLES ET MAQUIS D'INDOCHINE 1939-1945"

Cette association célèbre cette année le 10ème anniversaire de sa fondation en janvier 1979. Elle est présidée par le général de C.A. Roudier et le colonel André Rottier en est son secrétaire général.

Nous leur avons proposé de leur ouvrir à cette occasion les colonnes de notre revue pour leur permettre de faire connaître à tous nos adhérents les origines et les activités de "Citadelles et Maquis".

Citons le colonel Rottier :

"En effet, à part ceux qui ont vécu personnellement cette période douloureuse, qui connaît le déchaînement de la furie japonaise contre tout ce qui était tricolore ? L'assaut perfide et rageur sur les garnisons françaises à la nuit tombée, les massacres inhumains de Langson et de Thakhek, la dramatique et héroïque retraite de la colonne Alessandri, la poursuite acharnée des survivants dans la brousse, les camps diaboliques de la mort lente, les geôles sinistres de la Kempetaï, le chantage odieux sur les familles captives..."

"Mais qui connaît les prouesses incroyables de nos aviateurs, la magnifique victoire navale de Koh-Chang, la souplesse et la ruse de nos noyaux actifs du Laos, du

Cambodge et de la frontière de Chine ? Qui saura évaluer ce que représente l'exploit de survivre mal équipé, mal nourri sous l'impitoyable mousson d'été ?".

"Citadelles et Maquis peut dire tout cela, car cette association, outre une présence habituelle aux manifestations et cérémonies annuelles, a rassemblé des témoignages authentiques qui ont permis d'éditer des cassettes audio, et de créer au Service Historique des Armées un fonds d'archives officiel portant le nom de "Fonds Citadelles et Maquis d'Indochine 1939-1945" et auquel ont été versés par Mme de Rohan-Chabot tous les documents originaux qui lui sont parvenus. Ils permettront aux historiens futurs de jeter un regard neuf sur tant de courage méconnu."

"Ajoutons que l'association est présente dans plusieurs instances ministérielles où s'élaborent les textes gérant nos intérêts moraux et matériels, ses représentants étant principalement le colonel Rottier, le colonel Medrano dont nos lecteurs ont pu lire un fort intéressant article dans un précédent bulletin, et enfin le professeur de médecine titulaire Lapiere, sans oublier le

médecin général Charpin".

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Colonel Rottier - 40, rue de Chateaudun - 75009 Paris

Dernière heure

L'association nous prie d'insérer le communiqué suivant :

"Le 23 décembre dernier à 15 h 30 passant sur France-Inter une émission de radio ayant pour titre :

"Les Oubliés de l'Histoire"

Il s'agissait très précisément, nous a-t-on dit, de "notre" guerre d'Indochine. Plusieurs de nos adhérents, ainsi que des jeunes gens de la génération montante, l'ont écoutée avec un intérêt passionné.

Notre président, le général Roudier a écrit à la chaîne concernée pour lui demander s'il serait possible d'obtenir un enregistrement de cette émission.

La réponse a été négative, "en raison des lois concernant la protection des droits d'auteurs et de reproduction des œuvres musicales".

Nous faisons appel à tous les lecteurs de ce bulletin pour savoir si, parmi eux ou parmi leurs proches, quelqu'un aurait enregistré cette émission.

Citadelles et Maquis serait très heureuse de pouvoir en faire l'acquisition pour l'enrichissement de son florilège."

L'ASSOCIATION TON THAT TUNG-CŒUR VIETNAM (TCV)

Le nom de notre association est celui d'un homme qui a consacré sa vie à la défense et à la promotion des valeurs qui sont les nôtres. Le professeur Ton That Tung, issu d'une famille aristocratique, avait reçu une formation médico-chirurgicale française à laquelle, au cours de sa carrière bouleversée par l'histoire du Vietnam au cours des dernières décennies, il était resté fortement attaché par des liens à la fois intellectuels et affectifs. Son extraordinaire talent lui avait permis de créer des structures médico-chirurgicales efficaces, toutes fondées sur l'adaptation de la méthodologie médicale occidentale à la culture et aux conditions économiques de son pays. Le fruit le plus remarquable de cette démarche, pour lequel il était devenu mondialement célèbre, a été la mise au point de méthodes de résection du foie qui, nées au Vietnam, sont maintenant adoptées par tous les pays développés. Créer, malgré les difficultés économiques, sociales et politiques une assise solide, constituée d'éléments tirés à la fois de l'occident et de l'orient, pour le futur "décollage" du pays et maintenir l'espoir de ce "décollage", tels ont été les buts de Ton That Tung. Nous les reprenons aujourd'hui à

notre compte.

Notre domaine d'action est celui des maladies du cœur. TCV a pris en charge trois aspects de la cardiologie : la médecine préventive, la médecine et la chirurgie. Outre les avantages pratiques du regroupement en une seule association des opérations qui se déroulaient auparavant de façon indépendante, nous pensons que la prise en charge globale d'un secteur de la pathologie, allant des soins primaires à la technologie médico-chirurgicale moderne, correspond bien à la réalité vietnamienne. Le niveau de santé actuel rend urgent le développement des soins primaires. Par contre, nous pensons que ce serait une erreur de ne pas développer parallèlement quelques secteurs plus "lourds" : dans un pays de très ancienne culture, où le savoir est une valeur essentielle, il y a un besoin pressant d'accéder aux bénéfices de la technique médicale. Faute d'accéder à cette demande, de façon raisonnable et adaptée au niveau socio-économique du pays, on risquerait de désamorcer l'enthousiasme des équipes vietnamiennes et de perdre à jamais l'atout que constitue l'existence d'un encadrement médical de bonne qualité. Il faut souligner en outre que ce sont en général ces

mêmes cadres qui assument la responsabilité des soins primaires et celle des thérapeutiques plus sophistiquées.

Notre action est coordonnée avec la coopération gouvernementale, qui assure le financement de missions françaises au Vietnam et de stages de formation de médecins et de techniciens vietnamiens en France. Par contre, le financement du matériel et des médicaments par cette coopération est notoirement insuffisant et c'est à ce financement que sont consacrés les efforts de notre association. Nous avons évalué à 600 000 FF par an les besoins annuels.

En plus de l'aide financière indispensable à la poursuite de notre action, TCV a l'ambition de servir de relais à tous ceux, individus ou groupes, qui perçoivent l'intérêt de maintenir une coopération avec le Vietnam, qui nous semble importante à divers titres : l'acharnement des Vietnamiens à sortir du tunnel du sous-développement dans lequel les ont maintenus trente ans de guerre, les liens culturels et linguistiques étroits entre nos deux pays, dont la disparition serait, pour eux comme pour nous, une perte irréparable, et, pourquoi le cacher, les liens personnels d'amitié tissés par une longue collaboration.

Docteur Yves LECOMPTE
Président

Ephéméride de l'histoire d'Indochine

Tout collectionneur tient à bien cadrer ses trouvailles dans l'histoire générale du pays dont il s'occupe. L'histoire de la poste et des transports n'en est d'ailleurs qu'un aspect, mais les timbres, enveloppes et autres documents que recherche le philatéliste conduisent à des investigations dans des archives variées, après épuisement des publications habituelles. Cela permet une vue de l'histoire par le petit bout de la lorgnette, qui complète et rend plus vivante l'histoire "classique". Faisant bien entendu abstraction des détails philatéliques "techniques" nous résumons ci-après ce que nous avons retenu de nos recherches.

Avant 1861

La première lettre connue, datée de 1754 et envoyée par bateau passant à Haiphong, montre qu'il y avait alors quelques Français au Tonkin. Au milieu du XIXe, l'Empereur d'Annam se mit à persécuter les missionnaires français et espagnols. Les gouvernements envoyèrent alors l'amiral Rigault de Genouilly, à la tête d'un corps expéditionnaire franco-espagnol, dont le contingent espagnol, commandé par le colonel Palanca, comportait surtout des soldats philippins. Le débarquement eut lieu à Tourane le 1.9.1858. Cette opération n'influença guère la cour de Hué, la région était pauvre, et l'on se borna à envoyer un bateau de guerre, le *Pringent*, en décembre 1858, à Haiphong. Il rapatria les Européens et prit du courrier. Puis l'expédition franco-espagnole se dirigea sur Saïgon, capitale d'une région fertile et moins docile au lointain Empereur. La prise de Saïgon est du 17 février 1859, l'Annam étant complètement évacué dans le courant de l'année. La région était le Kampuchea-Krom, que les Annamites avaient arraché au Cambodge au XVIIIe siècle, après avoir déjà anéanti le royaume des Chams, le Champa du Sud-Annam. L'Amiral Page, resté à Saïgon, y crée les "Établissements français de la Cochinchine" puis ouvre le port au commerce le 2.2.1860. Mais le gouvernement français est en train de préparer, avec les Anglais, une très forte force d'intervention en Chine, où l'on a incendié les factoreries européennes. On dégarnit donc Saïgon, où ne restent que 700 hommes, tout de suite encerclés par les Annamites (3.3.1860). Avant ce blocus, on connaît quelques lettres, généralement en port dû, l'une envoyée de "Turon" (Tourane) en Espagne, et très peu de Saïgon. Elles

passaient par bateau de guerre à Hong-Kong pour les autres. Rappelons que les Anglais avaient déjà une forte implantation à Hong-Kong et d'importantes lignes maritimes (Peninsular).

1861-63

Le corps expéditionnaire français de Chine, commandé par l'amiral Charner est mis en place au début de 1860. Avec le corps anglais, il arrive vite à ses fins, en sorte que Charner peut libérer des troupes pour s'occuper de Saïgon ; accompagné de 300 Espagnols, il dégage la ville le 15.2.1861. Les Espagnols repartent tous vers Manille. Charner affrète immédiatement deux bateaux pour assurer un service régulier sur Singapour, où la ligne maritime anglaise fait escale ; il installe le bureau "A" du Corps expéditionnaire de Chine à Saïgon, bureau militaire utilisant des timbres de France. Les premières lettres partent le 28.2. Puis, au printemps 1862, sa mission accomplie, le Corps de Chine est dissous et la poste de Saïgon aussi. On garde le bureau, avec un seul employé, vendant les timbres de France mais dépourvu de cachet. L'acheminement n'est pas modifié, les timbres sont oblitérés à l'arrivée à Marseille.

En 1862, la conquête de l'Est cochinchinois (Baria, Bienhoa, Saïgon, Mytho et l'île de Poulo-Condore) est reconnue par l'Empereur d'Annam (traité du 5.6.1862).

Nous lisons dans une lettre d'un officier envoyé en mission à Hong-Kong en août "je suis débarrassé de Saïgon, où les civilisés ne valent peut-être pas plus que les sauvages".

En 1862 également, les Siamois occupent l'ouest du Cambodge, dont le roi avait déjà demandé l'aide de la France. Le 11.8.1863, un traité garantit l'est de ce pays contre toute nouvelle agression.

1863-1881

Les timbres et les cachets commandés à Paris pour permettre l'ouverture d'un bureau de poste public arrivent par le bateau du 24.12.1862, le second des nouvelles "Messageries Impériales" Suez - Saïgon - Hong-Kong. Le bureau est ouvert le 1.1.1863, pour le retour de ce bateau sur la France.

L'empereur d'Annam ne respectant pas le traité de 1863 et encourageant des troubles, Pierre de la Grandière, Amiral-Gouverneur, procède à l'occupation de l'Ouest cochinchinois en juin 1867.

En juin 1866, une mission de reconnaissance du Mékong est confiée à Doudart de Lagrée et Francis Garnier son adjoint, qui le remplacera à sa mort le 12.3.1868. Le passage du Cambodge ne va pas sans mal ; nous lisons dans une lettre d'un négociant de Cholon, du 29.11.1866 : "... dans la guerre avec nos voisins, les sauvages du Cambodge, il est triste de révéler que nos soldats de l'infanterie de marine se sont enfouis (sic) devant nombre égal de sauvages armés de simples bâtons, laissant leurs chefs à la merci de l'ennemi. Des populations que l'on tenait avec quatre hommes et un caporal jusqu'à présent tiennent en respect de 800 à 1 200 Français. Si cela continue les négociants seront obligés d'apprendre leur métier aux soldats" (suivent quelques appréciations malsonnantes sur l'armée). Après Angkor et le Mékong cambodgien, la mission ira jusqu'en Chine par le Mékong laotien. La situation redevint calme, mais il n'y eut douze civils français à Pnom-Penh... qu'en 1880 ! Il n'y avait que cinq détachements français, à Phnom-Penh, Oudong, Banam, Soai-Rieng et Kompong-Trabec. C'est en 1874 que l'Empereur d'Annam reconnut le protectorat sur le Cambodge, à l'administration duquel le Gouverneur de Saïgon laissa une très grande liberté.

On ignore souvent le curieux épisode de la fin de l'Empire français. Après sa chute, en 1871, les négociateurs d'armistice proposèrent de céder la Cochinchine à l'Allemagne moyennant certaines réductions à la prise de possession de l'Alsace par cette dernière. "C'est un trop gros morceau pour nous", répondit avec morgue Bismarck, qui ne voyait aucun inconvénient à ce que notre armée fût occupée au loin !

Concernant les transports, l'événement de la période fut le canal de Suez, ouvert en 1870 à la ligne française Marseille-Hong Kong, devenue ligne "N". Elle avait des bretelles "O", "P", "Q" sur l'Inde et Batavia, les lignes "R" et "S" desservant Shanghai et Yokohama.

Le développement économique fut très lent. La poste, créée à Saïgon le 1.1.1863, passa au régime colonial le 1er juin, abandonnant les timbres français des "établissements" pour ceux qui étaient communs aux seules colonies. En juillet 1863, on ouvrit 7 bureaux de province dans l'ouest, mais on conserva en sus tout le système traditionnel des "tram", messagers à pied ou en barque, totalement décentralisés, qui sillonnaient le pays. Après la conquête de l'est, en 1867, 13 bureaux s'y ajoutèrent. Au Cambodge, il n'y eut que les cinq bureaux militaires des garnisons, le premier bureau public, de Phnom-Penh, ne datant que de

1873. Peu avant 1880, les statistiques de l'Union postale universelle donnent un trafic hebdomadaire de 3 500 plis privés pour Saïgon, suivi de Mytho avec 100. Et sept seulement de tous ces 22 bureaux dépassaient la douzaine de plis !

Les postes étaient un service de la direction des finances, dont les textes d'époque montrent le malthusianisme ; aussi, le 1.1.1882, finit-on, après les avoir rendues autonomes, par les fusionner avec les télégraphes, service autonome déjà très développé. Du coup, un grand nombre de ces bureaux s'ouvrirent au courrier, notamment au Cambodge où les postes passèrent en 5 ans de 1 à 19 bureaux.

L'Annam-Tonkin avant 1883

Francis Garnier fut envoyé au Tonkin en 1873 pour obtenir la libre navigation sur le Fleuve Rouge. Il prit Hanoï le 20.11.1873. Les Chinois prétendaient à la tutelle du Tonkin, leurs "Pavillons Noirs" attaquèrent Hanoï et tuèrent Francis Garnier. Cependant, l'on négociait à Hué avec l'Empereur d'Annam, et un traité fut établi par M. Philastre, futur consul général à Hué le 31.8.1874. Il reconnaissait la colonie française de Cochinchine, et autorisait quatre consulats français avec escortes militaires, à Hanoï et Haiphong (Tonkin), Hué et Quinhon (Annam).

Ces consulats eurent des bureaux de poste "consulaires", ouverts en 1875-1876, et utilisant du matériel venant de Saïgon, auquel ils étaient rattachés. Ils expédiaient le courrier soit par les messagers à pied traditionnels de la route mandarine, soit par bateaux de guerre, au début du moins. Puis on utilisa des bateaux civils allant de Haiphong à Hong-Kong, et qui y transféraient les lettres aux bateaux de la ligne française. C'est en 1880 qu'on créa une ligne côtière reliant Haiphong à Saïgon par Tourane, et qui désormais prendra les lettres pour les poster à Saïgon sur les bateaux de la grande ligne.

En septembre 1882, la cour de Hué provoqua de nombreux incidents avec les consulats français, et l'on envoya des troupes au Tonkin, avec le Commandant Rivière. Etienne Denis raconte (1) comment l'Empereur avait refusé à un Français la concession d'une mine de charbon de Hongay, pour la promettre à un Chinois, qui devait la rétrocéder immédiatement à des Anglais, contrairement aux accords signés par l'Annam. Un passager du service maritime côtier surprit une conversation qui était la combinaison, et Rivière, informé, alla planter le drapeau français sur la concession, le 12.3.1883, trois jours avant l'arrivée des Chinois, qui repartirent bredouilles. Mais Rivière fut tué le 19 mai 1883 par les Pavillons Noirs, au Pont de papier. C'est alors qu'on décida d'envoyer le corps expéditionnaire de l'amiral Cour-

bet, qui débarqua à Thuan-An près de Hué le 19.8.1883.

La conquête de l'Annam-Tonkin, 1883-87

Dès le 25.8.1883, Courbet imposa à l'Empereur d'Annam le protectorat du Tonkin auquel on rattacha les provinces du Nord-Annam, de Thanh-Hoa à Hatinh, ce qui explique que la France envoya à ces villes des cachets postaux portant "Tonkin" au lieu d'"Annam". Un contrôle moins précis était prévu pour le reste de l'Annam. Mais finalement on signa à Hué un traité moins sévère le 6.6.1884, l'occupation militaire en Annam étant réduite à la ville dite "française" de Tourane, cependant que les provinces du nord étaient restituées à l'Annam. Mais les Chinois, en dépit du traité de Pékin du 11.5.1884 donnant accord à l'occupation française du Tonkin, ne renoncèrent pas à leur suzeraineté sur ce territoire, et agressèrent les troupes françaises à Bac-Le le 23 juin. Courbet doit attaquer la Chine ; il prend le chef-lieu de Formose de 2.10.1884, puis celui des îles Pescadores (Makung) le 31.3.1885. Le 9 juin, le traité de Paris prévoit le retrait des Chinois du Tonkin, et leur renonciation à tout droit sur l'Annam-Tonkin. Courbet meurt le 11.6 à Makung, et l'agitation continue en fait ; on doit alors prendre Hué et déposer l'Empereur, que l'on remplace le 19.9.85 par Dong-Khanh, mieux disposé.

De nombreux bureaux de poste durent être ouverts pour les besoins des multiples garnisons ; or Paris n'avait préparé de cachets que pour une vingtaine de villes du Tonkin (mais y compris les trois villes d'Annam de l'accord du mois d'août). Il fallut donc en fabriquer des quantités sur place, ainsi que les marques certifiant la franchise totale accordée au Corps, car Courbet n'en avait amené qu'une demi douzaine dans ses bagages. Certaines de ces marques locales n'ont que très peu duré, et sont très recherchées. On mouilla aussi un câble pour relier Saïgon à Haiphong ; il avait une sortie à Thuan-An, que détruisit un typhon peu après 1900.

Le 27.1.1886, on crée les protectorats d'Annam et du Tonkin, et on nomme Paul Bert "Résident Général" de l'ensemble. Il s'organise et prépare la constitution d'une fédération qui sera réalisée le 17.10.1887, après sa mort : l'Indochine française, dotée d'un gouverneur général siégeant à Hanoï et disposant des quatre territoires, savoir la colonie de Cochinchine avec son gouverneur, et les trois protectorats avec leurs résidents supérieurs (pour employer une dénomination en fait postérieure).

Cambodge et Laos après 1882

Des troubles éclatèrent en 1885 au Cambodge, à la suite de décisions admi-

nistratives prises par le Gouverneur de Saïgon et que n'admirent pas les Cambodgiens (décisions faisant l'objet de la loi du 17-6-1885). Ces troubles furent maîtrisés en 1887-1888, d'une part par une "colonne expéditionnaire" militaire (qui reçut la franchise postale le 15.5.1886 pour les "tirailleurs indigènes" et le 16.12.1886 pour les militaires français), d'autre part au voisinage de la Cochinchine, par un corps de volontaires cochinchinois, dirigé par le "tong-doc" Tran-Baloc.

En 1886, Auguste Pavie part en mission au Laos. En 1890, il a convaincu les Laotiens de devenir protégés français. Les Siamois ont des vues sur le Laos, et y installent des antennes, notamment des bureaux de poste, dans le Nord à Luang-Prabang, Patchoum (Paksane), Paklay et Kenetao, dans le sud à Bassac. Inquiets de la mission Pavie, ils envoient une mission vers l'est du Laos, prenant des Allemands comme associés. Le Gouverneur de la Cochinchine charge un ex-capitaine français, Marie David, de repousser cette mission par n'importe quel moyen, mais en précisant qu'en cas d'incidents diplomatiques il sera désavoué. David réussit à refouler la mission, interceptée à Attopeu (sud-ouest du Laos). Puis il se proclame "Marie 1er roi des Sedangs" son territoire étant une partie des Hauts Plateaux à cheval sur l'Annam (peuples mois) et le Laos (peuples kha). Il ouvre un service postal le 9.7.1888. Alors le gouverneur général de Hanoï l'expulse sans ménagements. Il est mal reçu en France où il ravitaille sa cassette en inondant le marché philatélique d'imitations de ceux qu'il avait émis sur place. Il sera exilé et périra dans une île de Malaisie. De nombreux détails de cette curieuse aventure étaient secrets ; on ne les connaît que depuis peu, par un exposé romancé, fondé sur l'exacte trame historique trouvée dans un rapport d'époque des services secrets. (2) Les philatélistes en sont ravis, car ils avaient remarqué que quelques rares exemplaires des timbres des Sedangs du marché différaient un peu des autres : ce ne sont donc pas des faux, mais de rarissimes timbres-poste !

En 1892, les Siamois opèrent ouvertement, ils attaquent le Laos et le nord du Cambodge à la fin de l'année et poussent presque jusqu'à la côte, près de Hué. Un corps expéditionnaire est formé en Cochinchine, la réoccupation étant ordonnée le 23 mars 1893. Des miliciens civils (la future Garde Indigène) partent d'Annam vers l'ouest le 22 mai. Ces deux colonnes expulsent les Siamois du Cambodge et du Laos, et pénètrent au Siam, qui demande l'armistice, signé le 3.10.1893. On y reconnaît le protectorat français, et la séparation des pays par la frontière raciale et linguistique. En attendant la fin des travaux de la Commission de délimitation, les troupes fran-

çaises occuperont Chantaboun (à l'est de Bangkok) et son avant-port (Paknam). En 1904, première restitution : tous les territoires laotiens à l'ouest du Mékong ; en contrepartie, les Français rendent Chantaboun, mais un territoire allongé partant de Kaskong (Cambodge) et allant à l'ouest jusqu'à Krat (Siam) est intégré au Cambodge. En 1907, on rend Krat au Siam, et on reprend tous les territoires occupés en 1862 par le Siam (provinces de Siemreap-Angkor, Battambang et Pursat). La souveraineté cambodgienne y est rétablie le 31.7.1907.

Ces événements donnent lieu à de nombreuses curiosités postales : cachet "Cambodge" du bureau de Krat, où il y avait un soldat télégraphiste de 1905 à 1907, plis de juillet 1907 du Cambodge récupéré, les nouveaux postiers français ayant reçu des timbres d'Indochine... mais les cachets n'étant arrivés qu'après une semaine, d'où des cachets siamois sur ces timbres.

A noter que le Laos fut d'abord dépendant du Tonkin pour le Haut-Laos, de la Cochinchine pour le sud. Il ne fut érigé en protectorat autonome qu'en 1889. Ce pays était très calme, le détachement français d'occupation de la capitale royal (Luang-Prabang) étant commandé par un adjudant en 1896.

Les autres territoires jusqu'à 1893

Ils n'ont connu que des événements mineurs en dehors de ce que nous avons déjà signalé. Par exemple en 1883 la Cochinchine, qui s'était appropriée la province de Binh-Thuan (Phanthiet), la rendra à l'Annam.

La métropole exécuta avec d'énormes retards les commandes de la colonie, en particulier il y a des pénuries chroniques de cachets et de timbres, les substituts locaux et surcharges faisant le bonheur des philatélistes. En 1892, elle décide d'imprimer des timbres propres à chaque colonie. Une ère nouvelle commence pour l'Indochine, un développement et une paix rarement troublée d'un demi-siècle.

Dès 1885, on a créé des lignes de vapeurs fluviaux en Cochinchine et le chemin de fer Saïgon-Mytho, les lignes maritimes locales se sont complétées par Saïgon-Hong-Kong, Saïgon-Manille, Saïgon-Bangkok.

De 1893 à 1940

C'est la période du développement ferroviaire, des routes puis de la radio, de l'aviation, dont nous ne parlerons pas, non plus que des événements politiques et administratifs. Certes, il y eut des hauts et des bas dans l'expansion, témoins la réévaluation de la piastre au double en 1920, ou les économies drastiques de 1932 (avec fermeture de nombreux bureaux de poste). Mais en fin de

compte il y eut dans les années 1930-1940 350 à 425 postes, à majorer des "postes rurales" à gestion privée, environ 700.

On doit cependant rappeler qu'en 1898 la Chine accorda à la France un bail de 99 ans sur le territoire de Kouang-Tchéou-Wan, non loin à l'est du Tonkin, mais que cet accord ne fut matérialisé que grâce à un corps expéditionnaire limité. Ce territoire a eu jusqu'à 7 bureaux de poste, mais son activité économique resta très minime. Il dépendit tantôt du Tonkin, tantôt du gouvernement général, comme sixième territoire de l'Union indochinoise.

Curieusement, la promesse de restitution prématurée à la Chine fut faite en 1943 par trois gouvernements à la fois : par le Japon au gouvernement chinois projaponais de Nankin, par le Général de Gaulle à celui de Tchang-Kaï-Shek, enfin par le Maréchal Pétain, l'exécution étant pour tous remise à la fin de la guerre. Ponctuellement, la poste y fut fermée le 1.10.1945, et transmise aux autorités chinoises gagnantes, savoir celles de Tchang (pour passer à Mao-Tsé-Toung au début de 1950).

Un mot sur les dissensions de la société coloniale. Comme dans toutes sociétés très peu nombreuses, il se créait de sérieuses inimitiés entre groupes, avec souvent de gros scandales dont les lettres offrent un reflet. Par exemple, d'un paquebot vers Singapour : "Je vous prie de faire une collection de coupures qui parleront de mon arrivée prochaine et de mon duel du 7 novembre..." (1901). Bien entendu nous devons éviter de citer des noms, et de parler de ce que nous avons vu ou trouvé dans nos dossiers de service, sur place. Mais ces dissensions, notamment entre les financiers dépendant directement de Paris, et les administrations du gouvernement général, apparaissent en filigrane dans les notes qui précèdent. Et les potins locaux ne les apaisaient guère !

La fin du gouvernement général français

Nous ne parlerons pas des événements graves que connut l'Indochine après l'armistice de 1940 ; que ce soit l'attaque japonaise de 1940, avec présence de troupes dès 1940 dans le nord et 1941 dans le sud, la guerre avec le Siam en 1940-1941, le blocus et les bombardements américains, tout cela est encore frais dans les mémoires. Limitons nous à un point de détail postal. En 1941, les timbres s'épuisant, on en imprima sur place (on y trouve d'ailleurs le portrait de tous les chefs précédemment cités (3)). On y fit figurer les initiales "E.F." de l'autorité reconnue alors, l'Etat français. Après les débarquements alliés en France on enleva discrètement ces lettres, et les émissions portent alors, à la place, une seconde indication de la valeur, com-

parez par exemple les 6 et 15c Yersin. A la fin de l'année 1944, on républicanisa les clichés, et plaça "RF" au lieu de "EF". Le premier de ces timbres devait être mis en vente le 10.3.1945... et les Japonais prirent militairement le pouvoir le 9 au soir. Quand ils réouvrirent la poste (le 16.3), ce timbre fut mis en vente. En sorte que le seul timbre "républicain" de l'époque vient de l'occupation japonaise (donc d'une colonie de l'axe !).

Ce timbre est à l'effigie d'Alexandre de Rhodes. D'autres furent tirés, mais saisis à Hanoï par Ho-Chi-Minh, ils furent vendus par les postes... de la République démocratique du Viet-Nam, ce qui n'est pas moins curieux (et reste ignoré des catalogues).

En fin 1940 et 1941, le courrier sur la France non occupée fut assuré par une ligne maritime de guerre Saïgon-Marseille via Madagascar et Dakar, par la ligne aérienne anglo-néerlandaise Singapour-Palestine, Turquie-Balkans et également par la Panam-Transat via Manille-Hawaï-New York-Lisbonne-Cerbère. Après une coupure, le passage de cartes postales via Japon-Sibérie-Tiflis-Ankara-Balkans fut autorisé, mais très peu d'envois arrivèrent à destination (cependant il vint pas mal de lettres de Suisse). Pour la zone occupée, il ne put passer que des cartes. Heureusement des messages-radio trimestriels purent être établis.

Quand les Japonais eurent pris le pouvoir, ils conservèrent les règlements français (conformément aux lois de la guerre) ; le matériel postal resta inchangé, même les cachets de censure de l'armée française furent repris et utilisés par l'armée japonaise. Mais le courrier ne fut rétabli qu'à l'intérieur du pays.

Annexe

Faux timbres. Les falsifications ont toujours un intérêt anecdotique. Nous citerons les trois plus importantes (mais il y en eut d'autres).

En 1896, un négociant français de San Francisco vend des timbres coloniaux surchargés "Cochinchine" ce qui étonne un peu, la colonie n'étant pas un pays mais une province de l'Indochine. L'autre se défend en diffusant copie de lettres de receveurs postaux certifiant qu'ils ont bien vendu les timbres conformes aux exemplaires collés sur la lettre. Le marchand avait pris des timbres non surchargés, oblitérés (de Bac-Lieu par exemple) les avait collés et envoyés au postier qui, en général, avait certifié qu'ils venaient bien de sa poste. Puis, au retour, on avait tranquillement apposé une surcharge "Cochinchine" sur les échantillons (et sur tous les stocks du marchand). Nombreux sont ceux qui se sont fait et se font encore gruger.

En 1901-1902, le Tonkin créa des bureaux de postes indochinois en Chine,

dans les villes commerçant avec l'Indochine ; en raison des variations du change, on y utilisa des timbres surchargés du nom du bureau, pour éviter les spéculations. En 1905, des agents des postes et l'imprimeur eurent une idée géniale ; la commission de contrôle vérifiant l'égalité des feuilles livrées et des feuilles surchargées sortantes, on ne pouvait voler de ces dernières. Donc ces Messieurs achetaient à la poste des feuilles vierges, les amenaient le soir à l'imprimerie, les passaient à l'envers, ou en couleurs diverses sur la machine, puis les revendaient au prix fort comme erreurs de surcharge. La commission n'y voyait que du feu, les surcharges anormales étaient visiblement de provenance authentique. Les coupables furent pincés, les agents des postes révoqués. La presse de 1907 fit des gorges chaudes du procès, car la justice prononça le non-lieu, motif pris de l'avantage financier qu'y avait trouvé le plaignant, à savoir la poste, puisqu'elle avait touché le prix nominal des timbres sans dépenser le transport et la distribution de plis qui en était la contre-partie (en effet, ces timbres "erronés" n'étaient pas acceptés par les postiers). Quant au préjudice subi par les collectionneurs (et qui dure encore !), qui n'étaient pas plaignants, la justice s'en désintéressa totalement. Bel exemple d'escroquerie bien montée (sauf pour les postiers licenciés) !

En 1943, un imprimeur de Hanoï copia le timbre "Pétain" d'usage courant à 6c. Il "essaya" sa copie sur quelques lettres qui passèrent à la poste sans difficulté. Il décida d'en faire commerce, en les vendant par l'annexe postale "E" de Hanoï. Par malheur pour lui, le tarif changea et passa à 10c ; contrairement à la nuance du rouge du 6c, il ne sut pas recopier exactement celle du vert. Le président du club philatélique de Hanoï, recevant une lettre, remarqua cette couleur un peu bizarre, et, après examen à la loupe qui lui montra de sérieuses différences, il alerta la poste. La police saisit le stock des faux inemployés ; les philatélistes, alertés, cherchaient partout à trouver les faux. Finalement, comme il en était passé très peu, ils trouvèrent un moyen tout à fait adapté au pays : on les acheta à un secrétaire du bureau qui conservait les dossiers pendant la préparation du procès. Ainsi on les trouve neufs et non oblitérés, contrairement au premier essai dont le stock était épuisé lors de la saisie !

Jacques DESROUSSEAUX
ancien directeur des Mines
et de la Production en Indochine

- (1) Etienne Denis, "Bordeaux et la Cochinchine". Delmas 1965.
- (2) Michel Aurillac, "Le Royaume oublié". Olivier Orban, 1985.
- (3) Sauf le "Paul Bert", timbre trop laid pour être accepté par l'amiral Decoux et dont il n'existe qu'un essai en deux exemplaires.

IL Y A 130 ANS...

Prise de Saïgon par le capitaine de frégate Rigault de Genouilly

Les instructions données par l'amiral Hamelin, ministre de la Marine, le 23 novembre 1857 à Rigault de Genouilly, commandant la station navale de Chine, de s'emparer d'une position à Tourane au Sud de Hué étaient extrêmement limitées : impressionner l'Empereur d'Annam Tu Duc et obtenir de lui un traité de commerce et de navigation ainsi que la sécurité de nos missionnaires. A aucun moment les mots établir une "colonie" ou une "implantation" définitive, ne figurent dans les dépêches ministérielles.

Rigault s'empare de la ville le 1er septembre 1858 pratiquement sans difficulté. La réaction de l'adversaire vient quelques jours plus tard : le 15, nos hommes, quelques centaines, repoussent les 10 000 Annamites envoyés à la contre-attaque.

Nous nous installons dans les casernes et les forts de l'adversaire, mais il n'est pas question d'aller plus loin, et Tu Duc se refuse à toute négociation. L'affaire est dans l'impasse, pire, car la maladie décime nos troupes. Rigault s'en rend compte et préconise l'attaque de Saïgon : là se trouvent les entrepôts de riz qui nourrissent les villes de l'Empereur d'Annam et son armée. Par ses lettres au Gouvernement du 9 décembre 1858 et du 29 janvier 1859, il préconise d'affamer Tu Duc, ce qui l'obligera à composer.

Le feu vert obtenu du ministre, Saïgon est pris au cours des journées du 16 au 17 février 1859. Toutes les obstructions,

forts et estacades ayant successivement été détruits depuis le cap Saint Jacques pour permettre la remontée de la rivière par les navires. Dans la citadelle se trouvent 200 000 fusils, 85 000 kilos de poudre, du salpêtre et du plomb... du riz pour nourrir 7 à 8 000 hommes pendant un an.

L'amiral Hamelin laisse la garde de cette dernière au capitaine de Frégate Jauréguiberry qui, avec 700 hommes et quelques navires, repoussera le 10 avril 1859 les assauts de quelque 10 000 Annamites. Dès lors Saïgon restera française près d'un siècle.

L'épisode extrême oriental terminé, Rigault de Genouilly continue une carrière fulgurante : contre-amiral en décembre 1854 après le siège de Sébastopol, il sera fait Amiral de France dix ans après — une dignité qui n'est plus conférée à des marins depuis le Second Empire, l'équivalent de Maréchal de France — puis ministre de janvier 1867 à septembre 1870.

Le 4 mai 1873, Rigault de Genouilly, devenu Amiral de France disparaissait, vaincu peut-être moins par la maladie et le travail, que par le chagrin d'avoir vu disparaître l'Empire et une famille de souverains à laquelle il était profondément attaché.

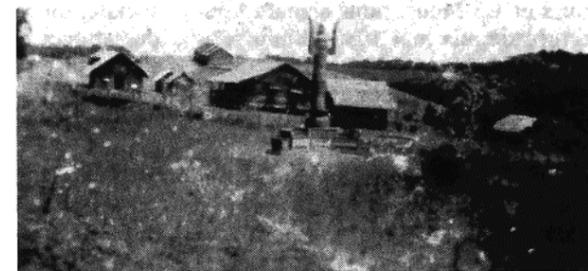
A. ROUILLEAULT
Commissaire en Chef (H.)
de la marine

LE MONUMENT DES TROIS-FRONTIERES (Hauts-Plateaux Moïs)

Ce monument édifié en 1895 délimitait la Cochinchine, le Cambodge et l'Annam.

Il était situé sur les Hauts-Plateaux Moïs, entre Saïgon et Ban Me Thuot. Nous ne sommes pas certains qu'il s'y trouve encore.

Il a existé à cet endroit un poste de circulation routière, le DCR 73, détaché de la CCR 73 du Train. Ce poste a été commandé en 1948-49 par notre adhérent Daniel Touchard, de Compiègne, à qui nous



devons cette photo très intéressante.

FRAIS D'OBSEQUES DES MILITAIRES ET AYANTS DROIT

Le ministère de la Défense nous fait savoir qu'à la suite de négociations menées avec la Fédération nationale des pompes funèbres il a été convenu d'étendre :

- aux militaires en retraite,
- aux personnes à charge des militaires en activité et en retraite,
- le bénéfice des tarifs des frais d'obèques définis chaque année pour les militaires en activité de service.

Champ d'application :

Armées de Terre, de l'Air et de Mer, Gendarmerie, Service de Santé, sur tout le territoire national.

Bénéficiaires :

Militaires en activité, militaires en retraite et leurs ayants droit à charge. Les personnes à charge sont : le conjoint, les descendants et éventuellement les ascendants, telles que définies par le code de la S.S.

Pièces :

Les familles doivent justifier la qualité militaire ou d'ayant-droit en présentant : carte militaire, carte militaire avec apposition de la mention "en retraite" ou un titre de pension, tout document justifiant de leur lien de parenté à charge avec un militaire en activité ou en retraite.

Conditions d'application :

Les familles doivent choisir exclusivement des prestations et fournitures prévues dans l'accord tarifaire.

Elles règlent directement l'entreprise chargée de l'organisation des funérailles.

Où s'adresser ?

Direction régionale du commissariat de l'Armée de Terre.

FOYERS-RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

Le maire de la charmante petite commune de Vaas, dans la Sarthe, entre Tours et Le Mans, nous signale l'ouverture depuis mai 1988, d'une résidence pour P.A.H.V.A. (Personnes âgées et handicapées valides autonomes) dans laquelle il reste quelques studios libres.

Les conditions, extrêmement raisonnables, sont reprises ci-après : Loyer principal : 1 110 F par mois Charges : 740 F par mois Déduction possible de l'Aide personnalisée au logement (APL)

**VOYAGES A TARIFS REDUITS
LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE/PRIX**

LLORET DE MAR : (Costa Brava) PROMOTION : Hôtel DON JUAN DE QUALITE : Hôtel IFA Départs de Perpignan en autocar	1 225 F 1 595 F (VIN INCLUS)	SEJOURS DE 2 SEMAINES EN PENSION COMPLETE
BALEARES : 1865 F (VIN INCLUS) De Perpignan en autocar et bateau ou avion Autres départs de Paris et Lyon en avion		
BENIDORM : 2 295 F (VIN INCLUS) (Près d'Alicante) Hôtel Caballo de Oro Départs de Perpignan en autocar		

ANDALOUSIE : 3 195 F (VIN INCLUS) De Perpignan en autocar et avion de Barcelone Autres départs de Toulouse, Marseille, Paris, etc.		DEPARTS D'OCTOBRE 1988 A FIN JUIN 1989
+ TUNISIE + PORTUGAL + CANARIES + GRECE + IBIZA		
CIRCUITS EXCEPTIONNELS EN PENSION COMPLETE		
THAILANDE : 12 jours, de Paris : 8 avril/8 novembre 1989	8 650 F	
EGYPTE : 9 jours, de Perpignan ou Paris : mai/oct. 1989	7 175 F	
CANADA-USA : 11 jours, de Paris : 14 juin/1 sept. 1989	9 440 F	
SINGAPOUR-JAVA-BALI : 13 jours : 18 mai/19 oct. 89	13 300 F	
AMAZONIE : 13 jours, de Paris : 13 sept. 89	14 580 F	
TURQUIE : 9 jours de Paris : 10 mai/6 sept. 89	5 585 F	
ENVOI GRATUIT DES PROGRAMMES SUR SIMPLE DEMANDE		
Nom et prénom :		
Adresse complète :		
ANAI		

VOYAGES B. & P. 39, quai Vauban - 66026 PERPIGNAN CEDEX
Licence d'Etat n° 202 - TEL. 68.35.25.25

Tous renseignements : M. Le Maire 72420 Vaas.

**CAPAH
"CONSEILS ET AIDES AUX PERSONNES AGEES OU HANDICAPEES"**

Un service social spécialisé, s'adressant aux personnes âgées ou handicapées réservé aux ressortissants de la Défense, peut être consulté soit par écrit, soit par téléphone : Association "Conseils et aides aux personnes âgées ou handicapées"

66, rue Boissière
75016 Paris
Tél. : 45.00.10.82.

L'Association, avec le concours de la Caisse nationale militaire de Sécurité sociale, du Service de l'action sociale des armées et de mutuelles militaires, s'adresse, en priorité, mais non exclusivement, aux ressortissants de la collectivité militaire. Elle se propose, à titre gratuit, de :

— donner tous renseignements utiles sur les **aides à domicile**, en faveur des personnes âgées (aides ménagères, soins à domicile, tierce personne, hospitalisation à domicile...) et aides financières en faveur des personnes

handicapées (enfants et adultes) ; — renseigner sur les **placements dans les établissements** pour personnes âgées (maison de cure médicale, services hospitaliers de gériatrie, maisons de retraite, foyers-logements...) et pour personnes handicapées avec envoi de liste de ces établissements dans la région désirée ; — répondre aux autres demandes de renseignement dans la mesure où elles sont de la compétence de l'association.

**SOLUTION DES MOTS CROISÉS
D'ONG COP N° 3**

Horizontalement

1. Chemisier — 2. Aéronaute — 3. Pline — Lux — 4. Ive — Pied — 5. Té — Ptoses — 6. Utiles — Sa — 7. Léda — 8. Ennuyai — 9. Zéés — Rène.

Verticalement

I. Capitulez — II. Helvète — III. Erié — Idée — IV. Mon — Plans — V. Inepte — VI. Sa — Ios — Ur — VII. Iules — Mye — VIII. Etudes — An — IX. Rex — Sanie.

NOTRE ADHERENTE POETESSE

**SAIGON OU ES-TU ?
QU'ES-TU DEvenu ?**

N.D.L.R. : Il nous a semblé que nous devions publier ce poème naïf et touchant, composé par une adhérente nostalgique de ce pays, qu'elle doit avoir beaucoup aimé.

*Il y a bien longtemps que je t'ai quittée
Es-tu vieillie ? Endurcie ? Voire meurtrie ?
Où est ce continent de l'Asie ?*

*Tu sentais bon et ton accent chantant
faisait rire bien des gens
Ta musique rythmée, nous conduisait
dans les bras de Morphée,
Et séparant la vie en deux,
Tu as pris l'amertume et m'a donné le miel.*

*Quand la lune argentée brille et répand
sa lumière endormie
Je revois ton image pâle et malade,
Oh, qu'ont-ils fait à mon cher pays ?*

*J'erre tristement de rizière en rizière,
Une larme de douleur tremble, brûlante
sur ma joue !
Mon Dieu ! Petits visages blessés
Coupés par chaque guerre, endoloris
par la boue.
L'homme aveugle, ne sais-tu pas,
Que tu as laissé là où tu as passé un
enfer sur terre
Et où tu as posé tes mains ensanglantées
tu as laissé une éternité de douleur...*

*Saigon la source de souffrance...
Comment peut-on passer sans te voir
Je m'éloigne de toi par la vie
Mais mon cœur est auprès de toi.
Je garderai toujours ton image, souriante ;
Brillant comme la rougeur de l'aube,
Rayonnant à travers mon âme.
Te retrouverai-je un jour ?*

Agnès MEUNIER
20, rue des Aigrettes 66000 Perpignan
Adhérente n° 8378

**FEMMES-PIRATES
EN MER DE CHINE**

De tous temps les eaux chinoises, et principalement la baie d'Along, ont été infestées de pirates, mâles et femelles. Mais la plus fameuse — sans conteste

— fut une certaine Mme Ching, épouse de Ching-Yih possédant six cents jonques de guerre montées par des forbans endurcis, judicieusement divisées en six escadres, lorsqu'un typhon envoya par le fond l'honorable M. Ching-Yih.

Cette chère Mme Ching, devenue jeune veuve, au lieu de se lamenter, prit simplement la succession. La voici à la tête de 70 000 démons pillant et massacrant à leur aise, battant à plate couture la flotte impériale elle-même, en 1808.

"Mme Ching, dira un chroniqueur de l'époque, est un merveilleux monstre parmi les plus tordus, les plus griffus, les mieux ornés d'or et de soie, de venin et de bijoux, qu'on n'ait jamais vu. Elle menait des équipages, nourris de rats et de chenilles, vers des régals de courage, des triomphes de gloire, de butins royaux".

La dernière tigresse aux yeux bridés s'appelait Lai Cho-San et écumait les mers de Chine entre 1920 et 1936. Elle avait sous sa discipline de fer 4 000 pirates de sac et de corde, et excellait surtout dans les abordages de yachts et navires de luxe sur lesquels naviguaient des milliardaires qu'elle rendait aux familles à prix ou poids d'or. Elle avait deux personnalités fort différentes : quand elle descendait à terre c'était sous l'aspect d'une femme du monde très élégante ; par contre, quand elle régnait en maîtresse incontrastée à bord de sa jonque amirale, physiquement elle apparaissait sous les traits d'une statuette de porcelaine, somptueusement vêtue d'étoffes précieuses, parée de jade ancien, la chevelure d'un noir de jais, laquée et lustrée en coques lisses.

Par contre, si sa main et son bras gauches étaient surchargés de bracelets et de lourdes bagues, sa main et son bras droits restaient d'une austère nudité, d'une chair fine, souple, d'une musculature dure comme l'acier, pour manier avec dextérité le colt et le sabre, ses outils de travail.

Les jonques bondées d'armes de contrebande et d'opium, que commandait cet étrange capitaine, furent coulées en décembre 1937, dans un terrible combat naval, par des torpilleurs japonais.

Louis Bergen-Deplaye
Doyen des missions australes et polaires françaises

A PROPOS DE CUISINE VIETNAMIENNE

Il y a désormais un livre qui vous fera découvrir la cuisine authentique du Vietnam tout en goûtant ce sentiment de plénitude que Confucius résumait en trois mots : délice, beauté et volupté.

Vous y connaîtrez le dépaysement le plus complet en explorant un univers préservé où le raffinement est porté à son comble, où la gastronomie devient philosophie, art de vivre.

Minh Kim (ce qui signifie Or Pur), une jeune femme de Hanoï, prépare les mets avec art et amour. Elle vous séduira par son récit et vous initiera à toutes les subtilités de ses recettes ancestrales.

Vous savourerez les recettes de "galettes croquantes aux germes de soja" ou de "crevettes orchidées" ou encore de "rouleau de printemps" qui cache dans un écrin de galette de riz une préparation de viande parfumée, relevée d'une pointe de menthe fraîche. Les recettes de plats plus modestes sont aussi écrites avec clarté.

**Recette extraite de
"Cuisine vietnamienne"
PORC SAUTÉ
À LA CITRONNELLE**

Pour 2 personnes
Ingrédients :
250 g de viande de porc coupée en fines lamelles (poitrine fraîche maigre) ; 2 tiges de citronnelle (pilées dans un mortier) ; 1 oignon blanc ; 1 cuiller à soupe de nuoc-mam pur ; 1 pincée de sucre ; poivre ; 1 gousse d'ail écrasée.

Préparation :
Faire chauffer une poêle bien sèche à feu vif, jeter les lamelles de porc, bien

**Restaurant
Vietnamien
Viên-Dong**

*Cuisine fine - Décor raffiné
Dîner aux chandelles
Grillades - Feu de bois*

**30, rue des Ecoles
92330 Sceaux**
Ouvert : de 12h à 14h
et de 19h30 à 22h
Fermé dimanche et lundi midi

remuer (la graisse de porc fond d'elle-même).

Ajouter l'ail écrasé, lamelles d'oignon, citronnelle, assaisonner de nuoc-mam, sel, poivre. Diminuer le feu, laisser cuire 15 mn.

Servir sur un plat chaud. Accompagner de condiments marinés.

Cette recette est extraite du livre de Minh Kim qui en comporte plus de 200 autres ; elles vous rappelleront le temps de l'Indochine.

Le livre peut vous être envoyé directement chez vous. 17,5 x 23 cm, 192 pages, 20 pages d'illustrations couleurs, volume relié. 120 F l'exemplaire + 12 F de port.



BON DE COMMANDE
à retourner à Association nationale des anciens d'Indochine et du Souvenir Indochinois — 15, rue de Richelieu — 75001 Paris

Nom
Prénom
Rue
.....N°
Ville.....
Code postal

désire recevoir exemplaire(s) de 200 recettes de cuisine vietnamiennne au prix unitaire de 120 F (+ 12 F de frais de port).

Règlement ci-joint (à l'ordre de l'ANAI) :

chèque bancaire
 chèque postal
 mandat-lettre

Signature :

SOUVENIRS D'ENFANCE À SAIGON

Grand-mère la surnommait "Mong-Chi" (Branche rêvée). C'était pourtant une enfant chétive de douze mois, difficile à élever, ne souriant jamais et exigeant d'être portée à califourchon sur les hanches de Chi-Tam, sa bonne.

A l'heure des repas, l'arrivée des bols de chao ou de riz au poisson déclenchait une crise de frayeur. La bonne devait inventer plus d'une astuce pour faire manger cette petite fille rétive.

Elle eut une fois l'idée de la distraire en l'emmenant dehors au coucher du soleil, près de la rue, pour voir les militaires en uniforme qui rentraient au camp des Mares tout voisin. L'enfant s'intéressa au spectacle au point que le bol de nourriture donnée à la cuillère fut vite terminé. Forte de cette réussite, Chi-Tam répéta la même séance tous les soirs avec le même succès.

Puis, un soir, sans raison apparente, Mong-Chi se mit à pleurer et à faire de telles scènes à sa bonne, lors du passage des militaires, que l'un d'eux se détacha des rangs et vint vers la gosse en lui tendant les bras. De terreur, Mong-Chi se serra contre Chi-Tam, la face plaquée contre la poitrine de celle-ci, pour ne pas voir ce phénomène moustachu aux grands yeux bleus. Mais la douceur de la voix du militaire l'encouragea à sortir un œil, puis l'autre, du sein de la bonne pour regarder en coulisse cet homme bizarre. Conquis par ses yeux très doux, son sourire, ses bras toujours tendus, Mong-Chi lâcha la bonne et passa dans les bras de "Ong-Tay" (Monsieur Occidental). Chi-Tam en profita pour donner à celui-ci le bol de nourriture, qui fut avalé sans difficulté au rythme de chansons toutes nouvelles pour des jeunes oreilles asiatiques. Le bol de riz terminé, Ong Tay fit de grosses bises à l'enfant qui riait aux éclats, chatouillée par la moustache de ce grand monsieur. Puis il regagna ses camarades en courant sous le regard attristé de Mong-Chi.

Plusieurs jours passèrent ainsi. La petite ne pleurait plus, car elle attendait le passage de Ong Tay. Dès qu'elle le reconnaissait de loin, elle gigotait d'impatience. Puis c'étaient les retrouvailles dans la joie de l'enfant et de son "Papa", qui lui donnait à manger en lui chantant des chansons de son pays et en la balançant en l'air. Mong-Chi

riaux éclats et mangeait vite. En quelques jours elle avait pris des couleurs et des formes et commençait à sourire à son entourage.

Un soir, vers la même heure, sur le talus de la rue, dans les bras de Chi-Tam qui tenait le bol de riz, l'enfant vit passer la petite troupe de militaires ; son grand ami n'était pas parmi eux. Chi-Tam fut dépitée et Mong-Chi éclata en sanglots ; elle ne voulut rien manger et se mit à gigoter de toutes ses petites forces, longtemps, longtemps. La bonne dut l'emmenner d'autorité, en laissant le bol sur un banc. Mong-Chi pleura tellement qu'elle s'endormit profondément en arrivant à sa chambre.

Le drame recommença les jours suivants. Le petit monde de Mong-Chi, avec son Ong Tay, "son autre Terre", s'était évanoui. L'enfant tomba malade et dut être hospitalisé plusieurs semaines à la clinique du Docteur Augier, près du jardin botanique.

Que d'eau a coulé sous les ponts ! Mong-Chi est devenue une femme très douée, aussi française que vietnamienne, comme si la culture française s'était infusée en elle au son de la voix d'Ong Tay. Celui-ci n'est pas oublié. Chaque fois que Mong-Chi rencontre un moustachu aux yeux bleus, son cœur bondit. Mais, hélas, elle sent bien qu'il n'est pas celui du camp des Mares, qu'il n'est pas "sa terre", la terre de ses aïeux où Blancs et Jaunes ont mêlé leur sang pour que les générations futures connaissent le progrès et la liberté.

Ainsi continue en silence l'histoire d'un grand amour entre une petite fille de Cochinchine et son premier Monsieur Français.

TRAN-TU



NOS ADHERENTS-ECRIVAINS

DE SAIGON À TOULON, PLUME EN MAIN

Fidèle adhérente de l'ANAI, Solange Peyronnet tient un magasin de prêt-à-porter féminin au Pont-du-Las, avenue du XV^e-Corps. Elle vient d'écrire son histoire, car elle n'est pas une commerçante comme les autres, même si elle exerce son métier depuis plus de vingt ans à Toulon. On peut découvrir son origine vietnamienne à son visage et à l'accent de sa voix chantante. Mais rien de plus pour révéler un passé pourtant bien étrange, et aventureux.

Ce passé, elle a voulu le faire revivre, le transmettre à ses enfants, le raconter à ses amis du Pont-du-Las et à tous ceux qui aiment l'exotisme et les souvenirs teintés de nostalgie. Elle a donc écrit ses mémoires, maintenant édités dans un livre qu'elle présente à son magasin.

"Sous le signe du Buffle" raconte la vie passée de Solange, depuis sa naissance à Saïgon, alors en Indochine française, dans une famille de mandarins, jusqu'à ces dernières années passées à Toulon. Une vie liée à l'histoire du pays, la France jusqu'en 1954, le Vietnam depuis. Jeunesse dorée à Saïgon, mariage avec un Français, métier de mannequin à Paris, et pour finir un magasin à Toulon. Elle est née sous le signe du Buffle, dans le système zodiacal chinois. "Pauvre petite, avait dit sa grand-mère, sous le signe du Buffle tu vas travailler dur comme lui pour gagner ta vie".

Et elle a travaillé. Souvent, elle a tout recommencé à zéro... Solange écrit sa vie comme elle parle, avec des mots simples, des expressions tirées de son enfance, d'une manière intime et touchante.

En fait, ce livre n'a aucune ambition littéraire, il se veut juste le témoignage d'une histoire qu'on ne fera plus revivre. C'est aussi le fruit d'une promesse faite par Solange à son mari, avant qu'il ne décède. Mme Peyronnet ne regrette rien, et elle se considère toujours un peu plus "privilegiée que d'autres". Elle finit son livre en écrivant : "Que cela continue toujours ainsi pour moi, c'est tout ce que je demande".

"Sous le signe du Buffle", Solange Peyronnet. En vente chez l'auteur 434, avenue du XV^e corps — 83200 Toulon.

BIBLIOGRAPHIE

MEMOIRES

LES MEMOIRES DE L'ANCIEN PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE DU SUD VIETNAM

M. Truong Vinh Le a été le seul président de l'assemblée nationale du Sud Vietnam pendant le passage au pouvoir de M. Ngo Dinh Diem, de 1954 à 1963.

Ses mémoires, qu'il va prochainement publier, couvriront non seulement cette période, mais encore celle du gouvernement militaire, ainsi que celle de l'avènement du parti communiste à partir de 1975.

Ce livre préfacé par Jacques Chaban-Delmas sera édité par souscription sous le titre

"Vietnam, où est la vérité ?"

par la librairie Charles-Lavauzelle.

— Prix public : 150 F

— En souscription : 110 F

S'adresser directement à l'auteur : 1, rue Samson — 75013 Paris

Préface pour le livre "Vietnam, où est la vérité ?"

M. Truong Vinh Le a composé une somme considérable sur les événements, la guerre et l'effondrement du Vietnam.

Il s'agit d'un récit qui fourmille de précisions souvent inconnues, mais dont la réalité ne paraît pas pouvoir être mise sérieusement en doute.

Certes ce récit est sous-tendu par l'opinion de l'auteur au sujet de ce qui n'aurait pas dû être ou aurait dû être fait pour ne pas arriver au résultat final, mais il y a une recherche d'objectivité qui est aisément discernable.

La lecture d'un tel ouvrage me paraît

inséparable d'une connaissance véritable de cette tragédie qui a vu tant et tant de victimes et parmi lesquelles tant et tant de nos amis.

On ne peut que remercier et féliciter M. Truong Vinh Le d'avoir écrit ce livre.

Jacques Chaban-Delmas

UNE THESE DE DOCTORAT

Les prisonniers de guerre du CEFEQ dans les camps Viet-Minh de 1945 à 1954

L'ouverture des archives officielles vient, trente ans après les faits, éclairer une effroyable période de notre histoire : le martyre des prisonniers français du Viet-Minh.

Ce fut un sujet tabou, quasiment occulté depuis les accords de Genève. A l'époque parce qu'il fallait justifier ces accords et éviter la recherche des responsabilités, ou parce que l'idéologie était à la "libération des peuples". Puis, parce que l'actualité s'empressait d'autres conflits. Enfin, parce que les rescapés appartenaient à la "Grande muette" et avaient une haute idée de leur engagement.

S'appuyant sur les documents et témoignages officiels jusqu'à présent secrets, et maintenant ouverts, le colonel Bonnafous vient de soutenir à Montpellier une thèse de doctorat sur un sujet qui intéressera bien sûr de très nombreux anciens d'Indochine, mais tout particulièrement ceux qui ont souffert le long calvaire de la captivité chez les Viet-Minh.

Cette thèse, soutenue avec l'objectivité et la rigueur de l'étude universitaire

REVUE HISTORIQUE DES ARMEES

AU PROGRAMME DE L'ANNEE 1989

Le N° 1 (fin mars) est consacré aux réserves des armées ;
Le N° 2 (fin juin) traite des armées de la Révolution ;
Le N° 3 (fin septembre) a pour sujet la guerre 1939-1945 ;
dont un dossier "de Lattre"
Le N° 4 (fin décembre) comprendra un dossier sur l'Indochine.

ABONNEMENT : 250 F - AU NUMERO : 75 F

Chèque au nom : ADDIM-R.H.A.

Adresse : R.H.A. - Château de Vincennes

94304 VINCENNES Cedex

Tél. : 43.74.11.55 - Poste 3327

re, fait ressortir une terrible vérité : sur 39 888 prisonniers, seulement 9 934 sont rentrés rescapés, d'une inhumaine épreuve, cadavériques, le regard perdu...

Ceux qui ont physiquement et moralement résisté — il faut voir leurs photographies au retour : exactement celles des déportés de 1945, cadavériques, le regard perdu.

Pourtant, les rescapés de cette inhumaine épreuve, longtemps ignorée demandent un peu plus de justice.

Seulement de bénéficier, en ce qui concerne l'invalidité, des mêmes droits que les déportés des camps nazis ou que s'ils avaient contracté cette invalidité dans une unité combattante.

C'est vraiment le moins que puisse faire le pouvoir, quel qu'il soit, pour une poignée d'hommes engagés alors au nom de la France.

Nous recommandons la lecture de cet émouvant ouvrage.

Adressez vos commandes (110 F franco de port) à

Colonel (ER) Robert Bonnafous
La Chatteneau
BP 14 — St-Geniès-des-Mourgues
34160 Castries

Une dédicace personnalisée peut être obtenue en indiquant son unité en Indochine.

DERNIERE HEURE

Général Henri de Brancion
Commando Bergerol
Presses de la Cité

De la plaine des Joncs à la route d'Ankhe, c'est l'histoire du plus célèbre commando de Cochinchine, l'une des unités qui avaient permis que le Sud-Vietnam soit pacifié en 1953, avant que le général Navarre envoie ses troupes d'intervention sur d'autres territoires.

Duong Van Loi
L'hélicoptère de la liberté
chez M. Pierre Hahn, 153, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. 45.40.54.86

Des prisons et des camps de concentration communistes en 1975 à un évènement extraordinaire en hélicoptère vers la Chine. On connaissait les boat people, les land people ; voici un air people !

Général Jean le Chatelier
Le 10ème Bataillon de Chasseurs à pied
chez l'auteur, 96, rue de la Faisanderie, 75116 Paris (85 F port compris)

Yves Meaudre
France, terre d'exil
Editions Fayard

L'administrateur général des Enfants du Mékong cherche le visage de la France dans les yeux des réfugiés. Le président Nguyen Van Huy répond par un acte de foi et par un témoignage d'affection : "les Vietnamiens regrettent ce temps de fiançailles interrompu."

Le 10ème Bataillon Parachutiste de Chasseurs à pied, en Indochine de 1950 à 1952, est un avatar de ces unités d'élite instituées par le duc d'Orléans

en 1840 pour expérimenter les tactiques et les armements nouveaux.

Philippe de Chaunac-Lanzac
Traduit de votre cœur
Editions Saint-Germain-des-Près

La poésie n'a pas de patrie, mais celle qui a été publiée dans la revue "France Asie" à Saïgon en a peut-être deux, notamment lorsqu'elle célèbre le flamboyant (page 21).

Revue Historama n° 5 de mars 1989
La Guerre d'Indochine, Diên Biên Phu - Numéro anniversaire.
Revue "Hommes de guerre" n° 14 de décembre 1988. Spécial Indochine.

N'OUBLIONS PAS

Ceux qui, en combattant, sont morts dans la rizière
Soit au cœur de la nuit, soit en pleine lumière,
Souvent sans le secours de la moindre prière
Ou d'un regard ami : Ne les oublions pas !

Ceux dont le dernier cri s'est perdu dans le ciel
Ou en brousse inconnue, sur un rach au soleil,
Dans la montagne en pleurs, sous la pluie au réveil
Ou la forêt en feu : Ne les oublions pas !

Tous les coloniaux, tirailleurs, légionnaires ;
Partisans, commandos, femmes et auxiliaires,
Marins, aviateurs civils et militaires
Unis contre le mal. Ne les oublions pas !

Gloire à ceux qui, du Nord jusqu'à la Cochinchine,
Ont lutté vaillamment et sans courber l'échine
Jusqu'à donner leur vie face à l'adversité
Pour sauver l'idéal qui a nom : "Liberté" !

Ceux qui sont revenus fatigués et meurtris,
Invalides, blessés, troublés dans leur esprit,

Injustement vaincus, traités par le mépris
Dans leur propre pays : Ne les oublions pas !

Les prisonniers des Viets ou des Japs despotiques,
Dans les camps de la mort, avilis, faméliques,
Malades, abandonnés aux gardiens diaboliques,
Désespérés, perdus : Ne les oublions pas !

Nos frères Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens,
Tombés à nos côtés pour n'avoir peur de rien,
Ceux qui ont tout perdu, leur patrie et leurs biens
Pour sortir de l'enfer : Ne les oublions pas !

Gloire à ceux qui, du Nord jusqu'à la Cochinchine,
Ont lutté vaillamment et sans courber l'échine
Jusqu'à donner leur vie face à l'adversité
Pour sauver l'idéal qui a nom : "Liberté",
Alors n'oublions pas les Anciens d'Indochine.

Colonel Pierre-Paul BEDOT
Extrait de la Revue de la St-Cyrienne
"Le Casoar"

VIE DES SECTIONS

Les permanents du siège national



Madeleine Baret, Secrétaire de direction.



Henri Dupont, Directeur de la comptabilité.

SECTION DE L'ALLIER
Président : M. Carton
Charroux • 03140 Chantelle

Après le déjeuner dansant du 25 septembre qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance, et avec la participation de nombreux adhérents, le président Carton ainsi que MM. Sauffert et Bauquet, se sont rendus le 30 octobre, à Montbrison pour assister à l'assemblée générale de la section Loire présidée par M. Tixier, qui nous fait toujours le plaisir d'être des nôtres à nos assemblées.

Le président Carton a participé, le 11 novembre, avec notre drapeau, aux cérémonies du 70e anniversaire de l'Armistice de 1918.

Le 25 novembre, le bureau se réunissait au siège, pour élire président d'honneur M. le Contre-Amiral de Larminat délégué départemental du Comité National d'Entraide pour les réfugiés d'Indochine.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de quatre réunions à dates fixes pour 1989 : 17 février, 19 mai, 29 septembre, 24 novembre. L'assemblée générale de la section aura lieu le 23 avril à Gannat.

Des réunions extraordinaires peuvent être organisées en cas de besoin.

Nos malades : notre porte-drapeau, M. Danese, a été hospitalisé durant cinq semaines pour intervention chirurgicale. Il se trouve actuellement en rééducation à Pionsat.

Le président Carton a été hospitalisé durant deux semaines pour intervention chirurgicale.

Le trésorier Chassaing, hospitalisé durant deux semaines.

M. Arche, hospitalisé au CHU à Clermont-Ferrand.

Nous avons de très bonnes nouvelles du commandant Rullier, amputé de la jambe droite.

SECTION DE L'Auvergne
Président : M. Geneix
6, place Ste-Anne - 63130 Royat

Le 9 octobre : déplacement à Bromont Lamothe, avec le drapeau porté par M.

Alpigiano, à l'occasion de la Saint-Michel de l'Amicale des anciens parachutistes militaires d'Auvergne, Président M. Marc Toinet.

Le président Geneix était présent à cette manifestation.

Le 16 octobre : cérémonie place d'Espagne en souvenir des combattants tués en Algérie.

Le 11 novembre : cérémonie place de Jaude en souvenir de nos anciens. Dépôt de gerbe au monument de la rue Montlosier à Clermont-Ferrand, puis dépôt de gerbe aux morts de 1870 et au monument du Parc Montjoly, mairie de Chamalières, porte-drapeau M. S'aker Mostafa. Le président Geneix a assisté à ces cérémonies comme d'habitude.

Le 18 novembre : assemblée générale de l'Association des anciens prisonniers d'Indochine au mess des officiers de garnison. Présence remarquée de M. Beucler, ancien ministre, du général Robert Caillaud, président d'honneur de notre section.

Cette assemblée générale qui avait été organisée par le commandant Robert Decorse, président de l'ANAPI s'est déroulée dans une chaude ambiance.

Le 19 novembre : soirée dansante au cercle mess des sous-officiers de la garnison avec le concours de nos gracieuses amies laotiennes. Mille fois merci à ces sympathiques jeunes femmes et à leurs tout aussi sympathiques époux.

Le 3 décembre : cérémonie en l'honneur de l'Ordre National du Mérite. Messe à la cathédrale de Clermont-Ferrand et dépôt de gerbe au monument aux morts de la rue Montlosier. M. S'aker Mostafa portait le drapeau.

Le 7 décembre : le président Geneix et nos amis Joseph Llinares et Georges Paul se rendent à l'Institut des Invalides à Puy-loubier (83) pour visiter les différents ateliers du foyer de la Légion Etrangère.

Une atmosphère d'ordre se dégage et le sens d'organisation de la Légion Etrangère est présent partout où nous sommes passés.

Nous ramenons quelques souvenirs et aussi quelques bouteilles de l'excellent vin

produit par les vignes cultivées par les anciens légionnaires domiciliés à Puy-loubier.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président : Colonel Grousseau
16, avenue des Belges
13000 Aix-en-Provence

Le 21 août 1988 à Aix : 44e anniversaire de la libération d'Aix-en-Provence. Cortège de la place de la Mairie au monument aux morts du Forum des Cardeurs. Dépôt de gerbes par les personnalités. Délégation et drapeau.

6 septembre 1988 à Marseille : obsèques du colonel Robert Bertani à l'abbaye de St-Victor.

Le 15 septembre 1988 à Salon-de-Provence : Obsèques à la collégiale St-Laurent du Colonel Raymond d'Hoker, adhérent de l'ANAI. Une délégation et le drapeau étaient présents.

Le 19 octobre 1988 à Aix : le préfet de la région, préfet des Bouches-du-Rhône nommé par arrêté préfectoral du 3.10.1988, pour une durée de 4 ans, Antoine Allibert, secrétaire adjoint de la section, membre du conseil départemental de l'office des AC et VG dans le cadre du renouvellement général de cet organisme.

Le 22 octobre 1988 à Cabries : inauguration par le bâtonnier Raymond Martin, Maire de Cabries, d'une place au nom du général de Gaulle et de plusieurs voies de Calas aux noms des maréchaux de Lattre, Leclerc, Koenig et Juin, ainsi que celle de Jean Moulin, route de Réalort.

Le 28 octobre 1988 à Aix : remise officielle à Sandor Csapo du diplôme d'honneur de porte-drapeau, délivré par le Secrétariat d'état aux anciens combattants, reçu des mains de notre président le colonel Grousseau, dans la salle des Etats de Provence de l'Hôtel de Ville.

Porte-drapeau de l'ANAI, Sandor Csapo se voyait ainsi récompensé pour un dévouement sans borne au service de l'association dans toutes les manifestations patriotiques d'Aix et du département. Mais c'est aussi le valeureux combattant qui s'était illustré au sein de la glorieuse Légion Etrangère, dans les difficiles combats d'Indochine et d'Algérie, qu'une foule d'amis, de personnalités, d'élus et de responsables d'associations d'AC accompagnés de leur porte-drapeau respectifs, avait tenu à honorer ce jour-là.

Le colonel Grousseau, après avoir félicité notre porte-drapeau, évoqua quelques aspects de l'âme commune des Français et ce qui représente leur fierté nationale, en concluant "Dès que vient à l'esprit l'idée de Patrie, l'image du drapeau tricolore et de l'hymne national s'imposent au citoyen. Ils correspondent au besoin inné d'un signe et d'un cri de ralliement".

Le député maire J.P. de Peretti della Rocca qui présidait cette cérémonie, en des termes précis et évocateurs, fit l'éloge de ce glorieux soldat, qui bien que d'origine hon-

groise, n'hésita pas à donner le meilleur de lui-même pour défendre la France, porteur de tant d'espoir, chez les peuples opprimés qui aspirent à recouvrer la liberté.

Le 29 octobre 1988 à Salon-de-Provence : toujours dans le but de créer un comité à Salon, Alain Puig nous a organisé à Salon une journée d'amitié pour tous ceux qui, à quel que titre que ce soit, ont pendant un temps vécu en Indochine.

La réunion de travail a eu lieu au cercle des Arts rue des Fileuses de soie, sous la présidence du colonel Grousseau. Nous avons pu à cette occasion, prendre contact avec de nombreux "Anciens d'Indo", heureux de se retrouver entre eux. A la suite de l'exposé de notre président sur les buts de l'association, un questionnaire a été distribué à chaque participant pour connaître ceux qui parmi l'assistance pourraient consacrer une partie de leur temps et de leurs compétences à animer un futur comité dans une ville située plus particulièrement à l'ouest de l'étang de Berre.

Dans un premier temps nous avons recueilli plusieurs demandes d'adhésions à l'ANAI. A midi nous nous sommes retrouvés autour d'un repas "baguettes" au restaurant "Le Riz d'Or" ce qui nous a permis de faire plus ample connaissance. Merci encore à Alain Puig qui n'a pas ménagé sa peine, pour que cette journée soit une réussite.

2 novembre 1988 à Aix : cérémonie du souvenir à la mémoire des Indochinois morts au service de la France, au cimetière Saint-Pierre. Dépôt de gerbe. Délégation et drapeau.

Aix : cérémonies commémoratives du 70e anniversaire de la victoire du 11 novembre 1918.

10 novembre 1988 : nécropole de Luynes. Délégation et drapeau.

11 novembre 1988 : monument aux morts du Forum des Cardeurs, délégation et drapeau.

27 novembre 1988 à Aix : à la Maison du combattant, cérémonie d'inauguration d'une plaque dévoilée, à la mémoire de Jean-Pierre Sardou, ancien président de

l'UFAC d'Aix et de l'association des Mutilés et AC de 1945 à 1987.

SECTION DE CHARENTE-MARITIME Président : Mme Lucienne Lemesle 20, rue Léo-Delibes, 17200 Royan

Le samedi 25 février 1989, a eu lieu, à la mairie de Royan, la remise à Mme Lemesle, présidente de l'Association nationale des anciens d'Indochine, section de Charente-Maritime, du drapeau offert par M. de Lipkowski, député maire de Royan et le conseil municipal.

Devant une très nombreuse assistance — plus de 100 personnes — composée en majorité des membres des différentes associations d'anciens combattants du département que 8 drapeaux représentaient également, M. de Lipkowski remercia Mme Lemesle, présidente de l'ANAI d'avoir créé cette section départementale, se félicitant qu'elle ait son siège à Royan. C'était une association qui manquait, pour compléter les autres, et il la remercia aussi pour l'action de cette association qui perpétue le Souvenir Indochinois. C'est un pieux devoir de ranimer ce souvenir car l'action de la France en Indochine fut telle qu'elle y a laissé une marque profonde de son oeuvre civilisatrice.

M. de Lipkowski remet le drapeau à Mme Lemesle qui le confie immédiatement au porte-drapeau de la section : M. Berjon.

Mme Lemesle remercia M. de Lipkowski et le conseil municipal. Elle comprend toute l'importance de ce drapeau qui témoigne de l'action de la France en Indochine et elle se fera un devoir de le présenter à toutes les cérémonies officielles.

Mme Lemesle reçoit alors, au nom du ministre de la Défense, et des mains du général Royal, président d'honneur de la section départementale de l'ANAI, la croix du combattant volontaire avec agrafe Indochine.

Puis M. de Lipkowski procède à la remise de médailles commémoratives de la Guerre 14/18, avec diplômes d'honneur, à 19 anciens combattants, regrettant que certains n'aient pas pu se déplacer. Pensant

avec émotion qu'ils avaient bien mérité de la France, il déplorait également que cette récompense leur soit attribuée si tardivement.

La réunion se termina par le traditionnel vin d'honneur.

SECTION NICE-COTE D'AZUR Président : M. Maurice Valéry 1, bd Edouard VII - 06000 NICE

Notre section a la grande tristesse de faire part du décès de son président d'honneur, le général de division Nguyen Van Xuan, survenu à Nice le 14 janvier 1989. Né en Cochinchine le 3 avril 1892 il était prêt à passer gaillardement le cap des 97 ans ! Aimé de tous, militaire de carrière de grande valeur il n'a cessé de mener tout le long de sa vie un vigoureux combat pour la paix. L'amour de la France et l'amour de son pays ont toujours été pour lui chaleureusement liés.

Durant ces derniers mois, la section a fait de son mieux pour participer à chaque manifestation des associations locales oeuvrant pour l'Indochine et pour les réfugiés. Une aide particulière avec dons a été réservée aux enfants du Mékong et à l'Association des réfugiés vietnamiens de la Côte-d'Azur.

Pour la commémoration du 44e anniversaire du coup de force japonais la section a organisé le jeudi 9 mars 1989 à 11h l'occupation silencieuse du Parc de l'Indochine. Rassemblement amical commémoratif, sans discours, sans gerbes, dans le recueillement et l'évocation de nos héros et martyrs du 9 mars 1945 trop souvent oubliés depuis 44 ans par la majorité de nos compatriotes. Nous avons marqué aussi dans la dignité notre fidèle attachement au **souvenir indochinois**.

SECTION DES COTES-DU-NORD Président : M. Joubert 10, rue de la Clôture 22440 Ploufragan

Notre journée du 6 novembre à Pordic a été un succès. Les cérémonies religieuses et au monument aux morts de Pordic ont été très remarquées et nous avons les félicitations de beaucoup de municipalités, et celles de notre président national, le général Simon. Les personnes qui pourraient être intéressées par la cassette vidéo de cette journée, peuvent passer la commande au prix de 120 F. En raison des élections pour la Nouvelle Calédonie le 6 novembre et compte tenu des obligations que nous avons prévues ce jour-là depuis fort longtemps, l'assemblée générale a été abrégée et il a été demandé aux personnes présentes de nous adresser éventuellement leurs questions, leurs suggestions auxquelles une réponse sera apportée. L'élection du président, d'un vice-président et d'un porte-drapeau a été faite à main levée, et à l'aide des pouvoirs que nous détenions. La nouvelle composition du bureau de la section, figure donc en fin de cette correspondance.

De novembre 1987 à ce jour, nous avons enregistré les adhésions suivantes :

Batard Michel, de Tréveneuc, Charles Joseph de Plérin, Douarin Yves de Saint-Brieuc, Goumard Charles de Tréguier,

Jouan Alexis de Lanvollon, Pommelet Louis de Pabu, Proud'hom Jean de Ploubezre, Salliot Jean de Plouasne, Lecerc Roger de Prodic, L'Herec Jean de Tregueux, Burlot Emile de Saint-Brieuc, Demalvilain Pierre d'Hillion, Desbois Yves de Saint-Brieuc, Hamel Yves de Trélevren, Lebot Théodore de Loudéac, Omnes François de Plouec-du-Trieux, Prigent Robert de Trévou-Tréguignec, Talbourdet Gilbert de Pléneuf, Bouette Anne-Marie de Trégonneau, Toupin Albert de Pordic.

Par contre, nous déplorons les départs suivants :

Adnot Maurice, décédé, Leflem Louis, décédé, Ollivier Yves, décédé, Marasescu-Radu Michel, décédé, Jaouen François, décédé.

Nos activités en 1988, ont été très variées : participation à toutes les cérémonies commémoratives. En vue de la préparation de la journée du 6 novembre qui a été exceptionnelle, nous avons du procéder au recensement, pour le département, des morts de la guerre d'Indochine. Sur les 379 communes que compte le département, 372 à ce jour nous ont fait connaître leur disparus, et ceux-ci atteignent à ce jour, 20 décembre, 354 morts. Lors de la cérémonie de Pordic, 22 d'entre eux, ont été cités. A leur nom, il a été répondu par l'ensemble des personnes présentes, "mort pour la France en Indochine".

Nos activités pour 1989 seront les suivantes :

— Participation à toutes les manifestations commémoratives déjà prévues : (avril, mai, juin, juillet, novembre). Le 9 mars, en commémoration du 9 mars 1945, le président et vraisemblablement une délégation de la section se rendront à Vieux Marché, commune des Côtes-du-Nord, qui a eu à déplorer 5 morts (sur 6) dont les dates varient du 18 mars 1945 au 14 septembre 1945. Contacts vont être pris avec la municipalité pour les préparatifs. Le président de la section se rendra à Paris les 22 et 23 avril, au Congrès des présidents de section, avec le drapeau. Par ailleurs, le 16 avril, la section sera de sortie... Trois cars, (1 au départ de Dinan, 1 au départ de Saint-Brieuc, et 1 au départ de Lannion ou Paimpol) nous emmèneront en excursion. Le matin, départ à destination de Morlaix-Saint-Trégonnec-Sizun-Le Faou et ses belles maisons anciennes. La corniche de Térénez avec une superbe vue sur la presqu'île de Plougastel et Landevennec — Crozon, bourg natal de Louis Juvet — Camaret, important port langoustier. La pointe des Espagnols qui domine la rade de Brest et offre un magnifique panorama sur le goulet, le port et la ville. Le Menez-Home, un des belvédères de Bretagne. Arrivée à Saint-Nic vers 13h pour la fête du cochon : banquet pantagruélique sous forme de buffet avec dégustation de charcuteries fraîches à volonté, pendant que le cochon grille dans l'immense cheminée. Boissons au tonneau. Ambiance qui remémorera aux plus anciens les festivités de la vie paysanne d'antan. Passage par Locronan, coup d'œil sur la belle place Renaissance et retour vers votre ville.

Composition du bureau de la section et de ses comités :

Président : Joubert Claude, 10, rue de la Clôture, 22440 Ploufragan.
Vice-président : Dudal Henri, Le Plessis, 22440 Tremuson ; Pean Emile, 42, rue de St-Brieuc.
Trésorier : Fleury Henri, 46, rue Charles-Le-Goffic à Saint-Brieuc.
Secrétaire : Morineau Jean, 9, rue E.-Freyssinet, Saint-Brieuc.
Membres : Le Boudec Aristide, impasse de la Fontaine, 22530 à Saint-Gilles-Vieux-Marche ; Chaveroche Pierre, La Villette, 22960 Pledran.
Porte-drapeau : Sobeau René, 52, rue des Villes Moisan à Ploufragan ; Morvan Auguste (suppléant), 11, rue des bleuets à Saint-Laurent-de-la-Mer.
Comité de Lannion :
Président : Le Calvez Robert, 9 lotissement des 4-Chemins 22300 Tredrez
Membres : Penven Yves, Le Bourdonnec Pierre, et Josselin Jean.
Comité du Goelo :
Président : Hervé Louis, La Madeleine à 22470 Plouezec,
Membres : Allainmat André et Hel-lequin Yves.

de ses comités :

Président : Joubert Claude, 10, rue de la Clôture, 22440 Ploufragan.

Vice-président : Dudal Henri, Le Plessis, 22440 Tremuson ; Pean Emile, 42, rue de St-Brieuc.

Trésorier : Fleury Henri, 46, rue Charles-Le-Goffic à Saint-Brieuc.

Secrétaire : Morineau Jean, 9, rue E.-Freyssinet, Saint-Brieuc.

Membres : Le Boudec Aristide, impasse de la Fontaine, 22530 à Saint-Gilles-Vieux-Marche ; Chaveroche Pierre, La Villette, 22960 Pledran.

Porte-drapeau : Sobeau René, 52, rue des Villes Moisan à Ploufragan ; Morvan Auguste (suppléant), 11, rue des bleuets à Saint-Laurent-de-la-Mer.

Comité de Lannion :

Président : Le Calvez Robert, 9 lotissement des 4-Chemins 22300 Tredrez

Membres : Penven Yves, Le Bourdonnec Pierre, et Josselin Jean.

Comité du Goelo :

Président : Hervé Louis, La Madeleine à 22470 Plouezec,

Membres : Allainmat André et Hel-lequin Yves.

SECTION DE LA DORDOGNE Président : M. Lebrun 63, rue du Therme-St-Sicaire 24000 Périgueux

Le dimanche 27 novembre 1988 à 11h, la section de la Dordogne a tenu son assemblée générale dans la grande salle de la mairie de Vergt, en présence du colonel René Rougier, président fondateur, maire-adjoint de la ville de Périgueux, représentant M. Yves Guena, conseiller général, maire de Périgueux, président d'honneur de l'ANAI - 24 et du président départemental en exercice.

Les autorités étaient représentées par M. Delprat, adjoint au maire de Vergt empêché, et M. le Chef d'Escadron Mazella Di Cierrama, commandant la compagnie de gendarmerie de Périgueux.

Le rapport moral a été présenté par le secrétaire départemental M. Marius Greiller. Il résume la vie de la section depuis la dernière assemblée, qui s'était déroulée à Périgueux le 15.11.1987.

5 mars 1988 congrès des présidents à Paris suivi de l'assemblée générale et d'une assemblée extraordinaire. Le conseil d'administration a proposé une nouvelle rédaction des statuts (voir bulletin de l'ANAI du 2e trimestre 1988). La section était représentée par le secrétaire Marius Greiller.

30 avril - réunion de printemps

Repas "baguettes" chez notre camarade Le Van Dom, restaurant le Hue à Bergerac ; toujours autant de succès, les salles étaient remplies.

15 mai : le secrétaire était présent avec le dra-

peau, ainsi que de nombreux adhérents du secteur, à Bergerac au rassemblement des anciens de la 9e Dic, une division qui a consenti de grands sacrifices de 1945 à sa dissolution en 1947 et même après par ses anciens régiments restés en Indochine.

Les présidents, les vice-présidents, de nombreux adhérents et le drapeau ont été présents aux cérémonies traditionnelles qui se déroulent à Périgueux : 8 mai, 14 juillet, 11 novembre.

Fin juin nous avons appris le décès de notre camarade Brun Joseph de Mareuil-sur-Belle.

Le compte rendu financier a été donné par le trésorier, Lt-colonel Dive. La situation est saine, les comptes seront communiqués au siège national dans les délais requis.

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport moral et compte rendu financier;

11h45 une gerbe est déposée au monument aux morts de la ville de Vergt.

12h le vin d'honneur est offert par la municipalité de Vergt.

12h30 tous les adhérents présents et leurs invités apprécient un excellent repas.

SECTION DE LA GIRONDE Président : M. Roland Guittet 23, rue de la Lambertie 33500 Libourne

Les 25 et 26 février 1989, l'association a participé au forum des associations à Libourne. Ce fut pour la section un réel succès, tant sur le point adhésions que sur l'information, énormément de gens et en particulier de jeunes s'interrogent sur l'histoire et les réalités de notre présence en Indochine. Les causes, les aboutissants et l'étonnement de notre non-insistance à l'avoir gardée.

Nous avons enregistré de très nombreuses adhésions pendant et après cette manifestation.

SECTION DE L'HERAULT M. Bregowy Paul "Le Bordigot" - Porte 12 5, rue Jules-Vallès - 34200 Sète

La section départementale a tenu son assemblée annuelle ce dimanche 22 janvier au théâtre de la Mer. Le président Paul Bregowy a présenté aux très nombreux participants le colonel Poupard, délégué du président national auprès des sections. Il

L'Anai-Gironde au Forum des Associations à Libourne - on reconnaît le président Roland Guittet au centre, avec son secrétaire Alain Gérard à sa droite et un adhérent M. Desvignes à sa gauche



PLAQUES POUR TOMBES ET MONUMENTS

Les Anciens Combattants de l'ANAI.



EN SOUVENIR DE NOTRE CAMARADE

Plaque 30 x 15cm - PRIX unitaire franco - par 1 280,- par 12 165,- par 24 155,- TTC
Ets WETTER 8a, rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS tél 89 69 16 67

salue et fait applaudir l'entrée d'un adhérent prestigieux qu'il invite à la tribune : le général Tran Tu Oai.

Après les souhaits de bienvenue et la présentation des 22 adhérents nouveaux de 1988, une minute de silence est observée pour honorer la mémoire des disparus en cours de session : Marcel Cazaux, de Sète, et Pierre Frère, d'Aniane.

Le rapport d'activité, le bilan financier et le rapport moral sont approuvés à l'unanimité et ponctués de longs applaudissements nourris.

Le nouveau bureau départemental pour la session 89/90 a été élu dans l'enthousiasme général et est composé comme suit : président d'honneur : Capitaine de vaisseau Reboul Philippe - président actif : Bregowy Paul, vice-présidents : commandant Foucault Raymond, Huberson Paul, secrétaire général : Serves Paul, secrétaire-adjoint : Vandamme Gérard, trésorier général : Goud Alain, trésorier-adjoint : Pagano Charles, membres conseillers : Sans Robert, Royo Antoine, porte-drapeau : Magnani Gérard, Bonnet André.

A 11h30, après accueil des personnalités et présidents d'associations patriotiques d'AC et sympathisants, M. Robert SANS, en qualité d'adjoint au maire, tient à faire connaître à tous les présidents d'AC, la réalisation très prochaine par la municipalité, d'une Maison des combattants qui convienne aux besoins modernes de tous. Celle-ci sera érigée quai de Bosc, à l'emplacement de l'ancienne "Suma".

Pour clôturer dignement dans la joie et la bonne humeur cette journée de retrouvailles entre amis sincères, plus d'une centaine de convives apprécièrent sur place le traditionnel et succulent repas-baguettes servi en abondance par la famille vietnamienne Luu Michel du restaurant sétois "Le Mandarin".

Une sauterie, se prolongeant au-delà de 19h, dans une ambiance musicale choisie, permettait aux danseuses et danseurs de se dégourdir les jambes et de se remémorer leurs souvenirs et leurs prouesses de jeunesse.

La section déplore le décès de son adhérent Fetter Charles, survenu le 8 mars. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 9 mars à Sète en présence de nombreux amis.

44ème anniversaire du coup de force japonais en Indochine.

Dépôt de gerbe et minute de silence par l'ANAI devant le monument aux morts à Sète le jeudi 9 mars à 18h30. Plusieurs célébrations observées dans l'Hérault (Sus-sargues Marsillagues).

SECTION DE LA LOIRE

Président : M. Pierre Tixier

5, rue de Bourgogne - 42300 Roanne

Notre camarade Riou Léon de Rive de Gier, nous a quittés en janvier après beaucoup de souffrance.

Deux cassettes gentiment prêtées par une amie de la section du Rhône et réalisées en 1987 par un groupe de pèlerins au Vietnam ont été projetées. Roanne, Saint-Etienne et Montbrisson. Nous avons revu Saïgon, la baie d'Along. Beaucoup avaient la larme à l'œil au spectacle de ce pays aimé dans leur jeunesse, avec ses marchés

animés, ses pousse-pousse en nombre (pas d'autos !), ses paysages colorés et surtout son peuple industrieux, jeune, et souriant malgré les épreuves.

Une soixantaine de Roannais ont tiré les rois et bien dansé à Vendranges, le samedi 14 janvier 1989.

Le président Tixier, le porte-drapeau Fercot et Bailly ont assisté à Lyon le 19 février à l'assemblée générale de la section du Rhône. Excellent accueil et réunion fort réussie.

Le 4 février 1989, une dizaine de stéphanois dont le président du comité local, Peillon et le porte-drapeau Ferrante, ont assisté, à la cathédrale St-Charles de St-Etienne, à une messe célébrée pour le centenaire de la naissance du maréchal de Lattre.

Le vendredi 24 février à la Maison du combattant de Saint-Etienne, le capitaine honoraire Camille Ducrot a exposé devant 80 personnes, dont le colonel Olivier, délégué militaire départemental, sa vie à Nghia-Lo à la tête d'une compagnie thaï, les circonstances de sa capture en 1952 et ses 23 mois de captivité dont plusieurs au célèbre camp n°1. Bravo à ce beau soldat, ancien résistant de surcroît.

SECTION DE LA MOSELLE

Colonel Schmit

30, avenue Mozart

57320 Bouzonville

La grève ayant empêché la publication en temps voulu des informations concernant la vie de la section, le compte rendu ci-dessous reprend, en un seul texte, les procès verbaux de l'assemblée générale du 16 octobre et de la réunion de bureau du 21 octobre 1988.

1. Assemblée générale ordinaire du 16 octobre 1988 à la caserne Ney de Metz.

A 9h30 le président Schmit souhaite la bienvenue à l'assemblée. Une minute de silence est observée à la mémoire de nos compagnons Ragache et Kolmayer décédés au cours de l'année 88. Comme les années précédentes le président rappelle les buts de l'ANAI et les actions à mener en 1989, plus particulièrement la réalisation d'une exposition sur l'Indochine française. Les grandes lignes étant tracées, il fait appel aux bonnes volontés pour la réalisation du projet. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2. Réunion du bureau du 21 octobre 1988 au cercle des sous-officiers de la garnison de Metz.

Constitution du bureau :

Colonel Raymond Schmit, président ; Pierre Fontaine, vice-président ; Ta Nhut Thang, vice-président chargé des relations avec les personnes originaires de l'Indochine et leurs associations ; Gilbert Thiebaut, vice-président chargé du secteur de Metz ; Guy Ponard, secrétaire départemental ; Hugues Warlier, tré-

sorier départemental ; Roger Kiennemann, secrétaire adjoint.

Responsable des secteurs d'activité Madeleine Fontaine, loisirs et fêtes ; Henri Heip, exposition Indochine française ; Marcelle Choquet, action sociale ; Léon Ostermann, porte-drapeau ; Maurice Trouard, porte-drapeau suppléant.

MM. Gaston et Wentzo ont été reconduits pour une année dans leurs fonctions de commissaires aux comptes.

Pour les années 1989-1990, les activités suivantes ont été retenues :

- Cérémonies à Chambières pour la commémoration du 9 mars 1945.

- Organisation d'une exposition sur l'Indochine française en mars 1990.

- Soirée dansante "Tot Lam VII"

- Méchoui si possible.

- Voyage à Fréjus pour l'inauguration de la nécropole d'Indochine quand les travaux seront terminés (fin 1990 au mieux, peut-être 1991).

SECTION DU NORD

Président : M. Thelliez

45, rue de la Motte - 59320 Haubourdin

Le dimanche 5 février 1989, à l'initiative de la section départementale Nord de l'ANAI et sur invitation de la municipalité de Saint-Amand conduite par M. le député-maire, Me Donnez, trois rues de la ville ont été dédiées aux morts pour la France sur les champs de bataille d'outre-mer.

C'est notre adhérent, M. Ch. Hospital, également président de l'association des AC d'Indochine de Saint-Amand qui sollicita Me Donnez à cet effet et qui obtint satisfaction, celui-ci étant désireux de perpétuer le souvenir d'enfants de Saint-Amand tombés pour la défense des libertés en Indochine et en AFN. Trois rues ont été baptisées : rues du Sergent Depeuil, rue du Lieutenant-Dupire et rue des Anciens d'AFN.

Les noms du sergent Depeuil et du lieutenant Dupire ont été choisis parmi ceux inscrits sur le monument aux morts de la ville. Ils représentent le sacrifice volontaire du combattant d'Indochine et symbolisent ce que fut l'atroce dénouement de ce conflit. Le lieutenant Dupire fut tué à Dien Bien Phu quarante huit heures après son parachutage. Le sergent Depeuil connut après la chute du camp retranché les affres

de la captivité chez les Viets et mourut faute de soins.

La troisième rue fut consacrée aux anciens d'AFN, appelés du contingent et militaires d'active dont la majorité avaient déjà connu l'Indochine.

A la demande de M. Thelliez, président départemental de l'ANAI, le général Danet, commandant la 2ème Région militaire et glorieux combattant d'Indochine, avait accordé le concours de la musique régionale du 43e Ricca.

Aux cérémonies, on pouvait noter la présence émouvante de Mme Dupire, mère du lieutenant, âgée de 89 ans et entourée de sa famille. A ses côtés, se tenaient également le général Codet, major général du 3ème corps d'armée et de la 2e région militaire, condisciple du lieutenant Dupire à Saint-Cyr, et le capitaine Trehiou, ancien de Dien Bien Phu où il commandait la compagnie du lieutenant Dupire (1e BPC).

Les familles du sergent Depeuil (2e BEP) et d'autres morts au champ d'honneur étaient aussi présentes à ces inaugurations, rendant ainsi hommage à tous ceux qui tombèrent loin des leurs.

Autour du général Codet, représentant le général Danet, on remarquait le colonel Guinrand, commandant de la place de Valenciennes, le colonel Simmerman, de la gendarmerie de Valenciennes, M. Leclercq représentant le sous-préfet de Valenciennes, Mme Dulong, directeur de l'Office départemental des ACVG de Lille, et de nombreux représentants d'associations d'anciens combattants avec leurs drapeaux.

A cet ultime hommage, M. Thelliez avait tenu à associer nos compagnons belges de la Fraternelle du Hainaut de Volontaires belges pour la Corée qui déléguèrent une douzaine d'anciens avec le drapeau et auxquels s'étaient joints d'autres anciens combattants belges avec drapeau également.

Après dépôt de gerbes au monument aux morts et exécution des hymnes belges et français par la musique du 43e Ricca, une messe fut célébrée en l'église de Saint-Amand à la mémoire de tous les morts au champ d'honneur. Les participants se retrouvèrent ensuite à la salle des sports pour le vin d'honneur offert par la mairie, au cours duquel le général Codet, le capitaine Trehiou, M. Thelliez, M. le Maire de Saint-Amand prirent la parole pour remercier l'assemblée réunie pour rendre un ultime hommage à ceux qui sont tombés pour la défense des libertés et dont trois rues resteront pour Saint-Amand le témoignage des mots Devoir et Sacrifice.

Le dimanche 19 décembre 1988, une nombreuse assistance parmi laquelle le colonel Dupont, le commandant Roux, s'est réunie à Valenciennes pour assister à la projection de diapositives prises par M. Thelliez, président de l'ANAI Nord, lors de son voyage au Vietnam.

Chacun des participants a pu revivre les différentes étapes d'un pèlerinage, à travers un commentaire qui se voulait sobre pour garder son authenticité, et retrouver,

qui un coin émouvant, qui un poste égaré mais toujours debout, au sommet d'un col. Tous ont été profondément touchés par la détresse d'un peuple aussi courageux et le délabrement d'édifices patiemment construits au cours des siècles.

D'autant plus vive était l'émotion que ce rassemblement se déroulait en l'absence de M. Jacques Charlet, président fondateur, décédé récemment et qui s'était dévoué sans compter pour la réussite de cette journée (1).

Une minute de silence a réuni toute l'assemblée dans une pieuse pensée pour nos trois amis disparus, MM. Bronsart, Fievet et Charlet.

A l'issue de la projection, le cousin destiné à recevoir les médailles a été remis à M. Fremaux, vice-président de la section par la compagnie de M. Charlet.

Puis dans l'excellente ambiance habituelle le repas de l'amitié rehaussé par la présence de M. Chauchoy, père de tué en Indochine, président d'honneur de la section et représentant la municipalité de Valenciennes à réuni cent soixante dix convives parmi lesquels une importante délégation de Lille, Orchies, St-Amand, Le Quesnoy et leurs environs.

M. Theilliez, et M. Serre, nouvel adhérent viennent d'être décorés de la Médaille militaire au titre de la guerre d'Indochine.

(1) M. Charlet est décédé brutalement le 31.10.1988 et il fut inhumé le 3.11.88 au cimetière de Trith St Léger dans le caveau de famille, après la cérémonie religieuse qui eut lieu en l'église Ste-Barbe-d'Anzin au milieu d'une assistance très nombreuse venue de tout le département du Nord et de Belgique, accompagnée de leurs drapeaux.

SECTION DE L'OISE

Président : M. Michel Chanu

13, rue Coqueret - Attichy

60350 Cuise-la-Motte

Nous avons tout lieu d'être satisfaits des résultats de notre exposition à Noyon qui s'est prolongée pendant 20 jours à la demande de la municipalité de cette ville.

Nous avons enregistré près de 600 visites au total.

Parmi les personnalités qui ont présidé à l'inauguration : M. Pierre Dubois, maire de Noyon, vice-président du Conseil régional ; M. Amédée Bouquerel, sénateur ; M. François-Michel Gonnot, député-maire ; MM. Max Brezillon et Lucien Decauchy, conseillers généraux ; Mme Dupont, conservateur du musée du Noyonnais ; le général Guy Simon, président d'honneur de la section, les généraux Amblard, Courtet et Goester, les colonels Poupard et Teulières, du conseil d'administration de l'ANAI, le colonel Brassens, président de l'Edardo, le colonel Chauvie commandant d'armes de la place de Noyon et Mme ; Mme Anne-Marie Giraudet, marraine du drapeau de la section, conseillère municipale de Compiègne ; M. Pierre Lucas, conseiller municipal de Compiègne, représentant le maire, président de l'UNSOR, de nombreux maires et conseillers municipaux de l'arrondissement de Noyon, de nombreux responsables de sections patriotiques et leurs porte-drapeau (20), M. l'Abbé de Mauny archiprêtre de la cathédrale

COMPAGNIE THERMALE DE DAX



**HÔTELS et
Etablissements Thermaux
SPLENDID HOTEL ***NN**

MIRADOUR *NN**

**Résidence Thermale
MIRADOUR ***NN**

DAX-HERMAL *NN**

LES BAINOTS *NN**

LES THERMES**

Résidence LE POUY *NN**

Renseignements : Tél. 58.74.55.11

B.P. 7 et 17, cours de Verdun

40101 DAX Cedex - Téléc 540085

imp. 13 REVUES, DAX

de Noyon, des responsables d'établissements scolaires.

Nous estimons à une centaine les jeunes qui vinrent se documenter avec un intérêt certain... et souvent beaucoup de surprises ! A ce sujet, nos panneaux didactiques furent efficaces et se révélèrent indispensables pour "comprendre" cette exposition. Il semble toutefois qu'il faille guider les visiteurs.

A notre grande satisfaction, M. le Maire de Clermont de l'Oise nous demande de présenter cette même exposition en sa ville vers la fin mars.

Pendant cette exposition, 15 nouvelles adhésions furent enregistrées. Une vingtaine d'autres sont à espérer après les difficultés actuelles.

A noter qu'une section du 8ème Régiment d'Infanterie rendit les honneurs lors de la cérémonie de remise du drapeau et que l'harmonie municipale de la ville, au grand complet, nous accompagna du monument aux morts à la mairie où une chaleureuse réception nous fut accordée.

SECTION DE PARIS-HAUTS DE SEINE

Président : M. Roux

26, avenue Lowendal - 75015 Paris

Le 11 février 1989, dans une des salles de réunion des Orphelins Apprentis d'Auteuil, la section de Paris-Hauts-de-Seine a organisé une conférence intitulée "Un autre bicentenaire : les Français à Saïgon en 1789", présentée par M. Ferreol de Ferry, conservateur en chef (H) aux archives nationales et ex-directeur des archives et bibliothèques d'Indochine.

C'est le président Ph. Grandjean qui présenta l'orateur avec sa verve coutumière, avec d'autant plus de facilité qu'une longue

Inauguration de rues à Saint Armand-les-Eaux le dimanche 5 février 1989. De dos : M. Thelliez, président départemental Nord de l'ANAI en conversation avec la mère du lieutenant Dupire.



et vive amitié lie ces deux personnalités du petit monde des Français d'Indochine.

La conférence, très documentée, connut un vif succès et fut applaudie avec beaucoup de chaleur. Au nom de l'assemblée très fournie - 110 participants - le président M. Roux remercia M. de Ferry, qui apprit beaucoup de choses à son auditoire, pourtant fort averti de tout ce qui concerne l'Indochine.

Un pot amical réunit autour du conférencier, du général et Mme Simon et du président et Mme Roux, la plupart des auditeurs, heureux de cet instant de convivialité bien dans la tradition de l'ANAI.

Nos remerciements vont à Mme Cousin, MM. Veber et Auckenthaler, responsables d'une impeccable organisation.

Cette expérience réussie d'une conférence de week-end semble mériter d'être renouvelée.

Le colonel G. Demaison, afin de relancer la section dans les Hauts-de-Seine, a pris les contacts appropriés avec les autorités du département.

C'est ainsi qu'il a rendu visite, le 11 janvier 1989, à M. Ch. Dupuy, maire de Surresnes, vice-président du conseil général, accompagné par M. Dufresne, puis le 26 janvier à M.J. Barel, préfet des Hauts-de-Seine. Il rencontrera ultérieurement M. Ch. Pasqua, ancien ministre, président du conseil général.

Il a également pris contact avec M. Roudoux directeur de l'Office départementale des AC et VG.

Le colonel G. Demaison a participé à l'inauguration du buste du maréchal Leclerc (28.1.89) à la mairie d'Issy-les-Moulineaux où il représentait l'ANAI et au déjeuner organisé par l'association d'entraide des Vietnamiens âgés d'Outre-Mer (AEVOM) le 19.2.89, à la mairie du XV^e arrondissement où il représentait le général Simon. Ce banquet pour fêter le Tet (année du Serpent) a été un franc succès et a réuni 250 convives dont M. J. Cherioux, vice-président du Sénat, M. Galy-Dejean, maire de l'arrondissement, M.T.V. Do ex-ministre de la République du Vietnam, M. Tr. V. Le, ex-président de l'assemblée nationale.

Le président Tran-Ngoc-Lien peut être légitimement fier des succès remportés par cette manifestation.

La section Paris-Hauts-de-Seine fait désormais partie du comité d'organisation de la cérémonie annuelle organisée au Mont-Valérien, à la mi-novembre, par l'AN des CVR et les associations d'anciens combattants et résistants. Le colonel Demaison a été coopté au cours d'une réunion tenue au fort du Mont-Valérien le 11 février et présidée par M.G. Genermont, président de l'ANCVR.

SECTION DES PYRENEES ORIENTALES Président : M. Michel Garat 14, chemin de Canet - 66330 Cabestany

La section de l'ANAI des PO est née le 3 décembre 1988 avec 56 adhérents. Le bureau suivant a été élu : M. Garat Michel, président ; M. Gironce André, vice-président ; M. Armand Jacques, trésorier ; Mme Tavenard Hélène, secrétaire et se sont joints au bureau M. Banet Roger, Mme

Fain Colette, Mme Grember Bich-Hoa et M. Sisounthone Soukan.

De nombreuses activités ont marqué le 1^{er} trimestre 89 :

— La première activité qui a suivi la création de la section de l'ANAI a eu lieu le 14 janvier 89 au Palais des Congrès de Perpignan et a remporté un très grand succès. Plus de 90 personnes ont participé au tirage des rois et à un petit loto organisé grâce à la générosité des adhérents.

— Le 12 février 89 l'ANAI a permis que soit célébrée à Perpignan la fête du Têt. Cette célébration a eu lieu à la cafétéria du Palais des congrès et a fait l'objet d'une photo et d'un article parus dans "l'Indépendant", le journal local. Le dragon traditionnel a inauguré l'année du Serpent par ses danses sur des rythmes musicaux d'Extrême-Orient. Après la présentation des vœux en vietnamien par le père Cesbron et un mot de notre vice-président M. Gironce, un excellent repas vietnamien fut apprécié par les 160 convives présents et a été suivi d'une sauterie très animée.

— A l'occasion du 44^{ème} anniversaire de la sanglante agression japonaise, les anciens d'Indochine qui ne veulent pas laisser cette date tomber dans l'oubli se sont réunis le 5 mars 1989 au cimetière de Rive-saltes pour un dépôt de gerbe au monument aux morts qui a été suivi d'un déjeuner avec les rescapés du 9 mars 45.

A ce jour la section des P.O. réunit quatre vingt adhérents français, vietnamiens et laotiens.

SECTION DU RHONE Président : M. Geraud 12, rue Ste-Marguerite 69110 Ste-Foy-les-Lyon

Rapport d'activité trimestriel de la section du Rhône

Les 14, 15 et 16 janvier un forum régional rassemblait un millier d'associations sous la halle Tony Garnier, à Lyon-Gerland et notre section y était présente. L'entrée de cette manifestation étant libre il était difficile de dénombrer les visiteurs mais il est certain que le cap des 100 000 fut largement dépassé.

Notre stand y fut particulièrement remarqué et nos amis qui y assurèrent la permanence n'ont pas chômé : on a distribué beaucoup de documentations, on a répondu à nombre de demandes de renseignements, on a enregistré plusieurs adhésions ou demandes d'adhésions.

Le dimanche 19 février notre section a tenu sa 8^e assemblée générale dans les locaux de son siège, à l'Hôtel municipal, 7, rue Major-Martin, Lyon 1^{er}. Une soixantaine d'adhérents étaient présents. 17 autres avaient envoyé une procuration. Le rapport moral, présenté par la secrétaire, Josée Debray, et le rapport financier du trésorier, Lucien Debray, furent adoptés à l'unanimité, de même que fut réélu le bureau, dans sa composition précédente, et élu un nouveau membre en la personne de Mme M. Salino.

En exergue à son allocution le président évoqua le souvenir de trois membres de la section disparus au cours de l'année écoulée : MM. Raymond Mioche, Miloud Ziane et Paul Calard.

A l'issue de cette réunion un repas-baguettes réunissait 103 convives sous la présidence de Mme Frobert, maire du 1^{er} arrondissement, et de M. Georges, maire du 2^e arrondissement de Lyon.

SECTION DE SEINE-ET-MARNE Président : M. Roger Bouvier 8, rue Saint-Germain - 77400 Gouvernes

Le président départemental a adressé à tous les adhérents de Seine-et-Marne son rapport moral lu en assemblée générale de Provins, en décembre dernier, accompagné d'un appel. Cet appel a été entendu et compris. En conséquence, une nouvelle organisation départementale, après la journée nationale de l'ANAI du 22 avril 1989, pourra s'élaborer pour une meilleure efficacité de l'ANAI Seine-et-Marne.

- Un buffet campagnard dansant sera organisé le 8 avril 1989 à Nemours par notre secrétaire adjointe Mme Lucette Lutereau.

- A Chelles, notre ami Armand Leveque et notre porte-drapeau ont représenté l'ANAI aux différentes cérémonies du souvenir.

Nous sommes heureux d'accueillir dans nos rangs le Lt colonel William Dhouailly de Provins et M. André Giraud de Thorigny.

SECTION DES DEUX SEVRES Président : Lieutenant-colonel Baudin 10, rue Louis-Pergaud - 79000 Niort

Cérémonies ou manifestations auxquelles la section a été représentée par une délégation avec ou sans drapeau.

30 septembre : Niort, parc des expositions de Noron, forum de la Vie Associative. Préparation et installation du stand de neuf mètres carrés affecté à l'ANAI-Deux Sèvres. Confection de 11 grands panneaux faisant ressortir le but des activités de la section.

1^{er} octobre à 10h, inauguration et allocution par le maire de la ville, M. Bernard Bellec.

9 octobre : Le Pin (canton de Cerizay), assemblées générales de l'ADIF et de l'Amicale des Anciens du 114^e RI.

13 octobre : Niort, quartier Du Guesclin, réunion du bureau de la section, suivie d'une conférence par le délégué militaire et d'un repas.

15 octobre : Airvault, séminaire des présidents du Souvenir français. Présence du colonel André Paccard délégué départemental (membre de l'ANAI). Inauguration de l'allée du Souvenir.

16 octobre : Niort, monument aux Morts du Donjon, cérémonie organisée à la mémoire des soldats morts en Afrique du Nord, par l'Association des ACPG - CATM et UNC - AFN.

Présence d'une délégation et du drapeau porté par M. R. Radureau.

Lageon, exposition sur l'occupation et les actions de l'Armée des ombres par les anciens de la résistance, dont M. Pierre Menard instituteur de Lageon.

19 octobre : Niort, quartier Du Guesclin, apéritif contact, rencontre de nombreux membres de l'ANAI.

20 octobre : Thouars : préparation de la prochaine assemblée générale du 2 avril

1989 par le Lt-Colonel D. Baudin, le Cdt T. Mergault et M. L. Sabourin. Reconnaissance des lieux et mise en place du dispositif au monument aux Morts.

29 octobre : Angoulême, le président D. Baudin est invité au baptême de 28 blindés au quartier Fayolle. Blindés portant les noms de combattant de la 1^{ere} DFL.

1^{er} novembre : Niort, cimetière des Sablières, cérémonie commémorative organisée par le Souvenir français, pour honorer le sacrifice de tous ceux qui, avec ou sans uniforme, sont morts pour la France.

Présence d'une délégation et du drapeau porté par M. R. Radureau.

Saint-Maixent-l'Ecole - même cérémonie avec présence du colonel A. Paccard délégué départemental du Souvenir Français et membre de l'ANAI.

10 novembre : Saint-Maixent-l'Ecole - quartier Coiffé, prise d'armes présidée par le général Cottureau, commandant l'ENSOA, à l'occasion de la remise de galons aux élèves sous-officiers de la 128^e promotion "Adjudant-chef Ailloud"

Présence d'une délégation.

11 novembre : Niort, Commémoration du 70^e anniversaire de l'Armistice de 1918. Le défilé formé place de l'Hôtel de Ville, précédé de l'harmonie municipale, s'est rendu au monument aux morts du Donjon et au monument des soldats sans uniforme. La section était représentée par son président à la tête d'une délégation, le drapeau était porté par M. R. Radureau.

Réception du président à la préfecture.

27 novembre : Niort, repas en commun, organisé par le Cdt P. Audouit, membre de l'ANAI et président de l'amicale du 1^{er} RTA. Présence d'une importante délégation de l'ANAI.

2 décembre : Saint-Georges-Nousme : Réunion des officiers mariniers. Présence de MM. J. Gentet, A. Gorin et AW. Seydou.

4 décembre : Niort, première réunion régionale extraordinaire des bureaux du Poitou, suivie d'un repas avec les épouses au Shangai.

Aiffres, assemblée générale de l'UNSOR. Présence d'une délégation de l'ANAI.

11 décembre : Niort, 70^e anniversaire de l'UNC. Dépôt de gerbe par le général Riendonant président départemental de l'UNC.

SECTION DU VAL DE MARNE

Président : Mme Do Thi Phuoc
8, avenue du Petit-parc 94300 Vincennes
Inauguration du square Jean de Lattre de Tassigny 12 février 1989.

La municipalité de Vincennes, à l'initiative des sections départementales de Rhin et Danube et de l'Association nationale des Anciens d'Indochine, a inauguré le 12 février 1989 le square de Lattre de Tassigny, au carrefour rues de Fontenay/Defrance/bd de la Libération.

Etaient présents : M. Jean Clouet, sénateur-maire de Vincennes, entouré de maires-adjoints et de nombreux conseillers municipaux, M. Lacam, conseiller général. M. Robert-André Vivien, député-maire de St-Mandé, était représenté par MM. Paccard



nin, Vernes, maires-adjoints et Lahaye conseiller municipal ; le Colonel Debon, directeur départemental de l'Office national des combattants ; le colonel Dubreuil, délégué militaire départemental, était représenté par le Cdt Lagedamond.

Le préfet du Val-de-Marne et le sous-préfet de Nogent s'étaient excusés pour cause de l'obligation de réserve en période électorale.

Les associations patriotiques étaient présentes avec de nombreux drapeaux. On notait la présence de MM. Georges et Philibert, présidents du comité de Vincennes de Rhin et Danube ainsi que MM. Emerick et Capoulade, respectivement président de comités de St-Mandé et Fontenay-sous-Bois. M. Roche, secrétaire général national, et M. Garette, retenus par des assises nationales, étaient excusés.

L'Association nationale des Anciens d'Indochine était représentée par la présidente Mme Do Thi Phuoc et le vice-président Pierre Jammes, conseiller municipal et ancien d'Indo, ainsi que par de nombreux membres venus de tout le département pour accompagner le drapeau national.

MM. Claude Poure, président de l'UNC, Totems et Munier des CVR, Saykaly des FFL, Crabowski des médaillés militaires et de l'UDIAIC, étaient présents avec leur drapeau accompagnant celui de la Sté d'Entraide de la Légion d'honneur.

Les honneurs étaient rendus par une délégation de la Légion Etrangère du fort de Nogent.

Le général Beaudonnet, grand officier de la Légion d'honneur, président départemental de Rhin et Danube et président d'honneur de la section Val-de-Marne de l'ANAI, ainsi que M. Jean Clouet, sénateur-maire, prononcèrent chacun une allocution retraçant la carrière du Maréchal qui combattit dans toutes les guerres depuis 1914-1918 jusqu'à celle d'Indochine, soit plus de 40 ans de combats incessants pour, selon sa devise, "ne pas subir".

La plaque fut ensuite dévoilée par le sénateur-maire accompagné du général Beaudonnet et de Mme Do Thi Phuoc, présidente de l'association organisatrice.

La cérémonie se clôtura par la Mar-seillaise.

Après les remerciements du sénateur-maire et du général Beaudonnet aux vingt porte-drapeaux présents, les participants se retrouvèrent à l'école de l'Est à la réception offerte par la municipalité de Vincennes que nous remercions pour son accueil toujours chaleureux. Plus de cent personnes étaient présentes.

Nos remerciements également à

l'UDIAIC qui avait avancé l'heure de son assemblée générale pour permettre à ses membres d'être présents à la cérémonie.

SECTION DU VAR Président : Colonel Etienne 31, rue d'Alger - 83000 Toulon

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 17 décembre 1988 dans les locaux du cercle militaire à Toulon. 77 membres étaient présents et 77 étaient représentés. Le colonel Poupard, représentait le général Simon. Le directeur départemental de l'ONAC, le député de Toulon, l'adjoint au maire délégué aux AC et le colonel DMD honoraient de leur présence cette assemblée.

Les principaux points traités se sont rapportés :

- aux effectifs et au recrutement, à la création du comité de l'Est Varois avec M. Boillin président et M. Groulard secrétaire, à l'aliénation par les armées des bâtiments abritant le cercle militaire d'où sa suppression, à l'existence dans le département d'une nouvelle association à vocation culturelle dénommée "Vietamitie" et qui paraît avoir des attaches avec le gouvernement de la RDVN, au baptême d'une voie publique, à Toulon et dans d'autres communes, dédiée "aux combattants d'Indochine", à la promotion dans l'Ordre national du mérite de Mme Valfrey, trésorier de la section, qui a reçu sa décoration devant le front des troupes le 14 juillet. Cette distinction lui a été attribuée à titre militaire et exceptionnel. Elle a été assistante sociale au CFEQ et est titulaire d'une citation à la brigade avec croix de guerre des TOE et de la croix du combattant volontaire avec agrafe "Indochine". Elle a été chaleureusement applaudie par toute l'assistance.

L'assemblée générale a été suivie d'un succulent repas amical de 120 participants.

Notre centenaire n'est plus... Nous avons la grande tristesse d'annoncer le décès de Mme Lafeuillade de Guérin, à l'âge de 100 ans, le 13 mars 1989. Mme Lafeuillade était la veuve d'un ancien pilote de la rivière de Saïgon ; elle était une de nos plus anciennes à l'association, où elle était inscrite avec le n°174.

SECTION DU VAUCLUSE

Président : M. Oberstar
Villa les Roses ; Bd Paul-Pons
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Le 21 janvier 1989, au Thor (Vaucluse) a eu lieu l'assemblée générale de l'ANAI Vaucluse, en présence du colonel Poupard, délégué du président national, et de M. Bruyère, directeur départemental de l'ONAC, notre président d'honneur. Nous avons regretté l'absence de M. Pierre Hardy, vice-président, malade et dans l'impossibilité de se déplacer et de M. Marcel Monmouton qui a de graves problèmes de

santé, l'ayant obligé à démissionner de sa fonction de président du comité d'Avignon. Le président Oberstar leur a souhaité un prompt rétablissement. Il a ensuite remercié M. Manuel, maire du Thor, pour avoir très largement contribué à la réussite de cette journée en collaboration avec le colonel C. Genuyt, président du comité ANAI du Thor, organisateur et maître des cérémonies.

L'intervention du président Oberstar, a surtout porté sur trois points :

1. Réaffirmer les buts de notre association et préciser à nouveau notre apolitisme. "Quelles qu'aient été les décisions prises par le gouvernement de la république de l'époque, nous n'avions pas à en juger. Nous avons fait notre devoir et dans l'honneur.

2. Créer une commission d'action sociale, qui étudiera cas par cas et dans les plus brefs délais l'aide à apporter aux plus défavorisés d'entre nous, la constitution de dossiers (fonction d'écrivain public), etc.

3. Assurer la continuité de l'ANAI Vaucluse. Une résolution a été votée dans ce sens par l'assemblée qui a adopté à l'unanimité l'obligation du renouvellement par tiers des membres du bureau de façon à ce qu'il n'y ait pas de rupture d'un exercice à l'autre, ce qui suppose aussi une certaine polyvalence des autres membres. L'intervention du colonel Poupard a été très appréciée, ainsi que celle de M. Bruyère. La composition du bureau départemental a aussi été votée à l'unanimité ainsi que le rapport moral de M. Desay, secrétaire départemental et le rapport financier de M. Dupuy, vice-président et trésorier de l'ANAI Vaucluse.

A l'issue de cette assemblée, une cérémonie de dépôt de gerbes a eu lieu au monument aux morts du Thor, en présence de M. Courtois, sous-préfet et chef de cabinet de M. St Prix, préfet du Vaucluse ; de M. Borel, député et 1er vice-président du conseil général représentant M. Jean Garcin (colonel Bayard dans la résistance), président du conseil général, de M. Manuel, maire du Thor et grand ami des associations patriotiques ; de M. Buis, président du comité d'entente des AC du Thor. La gerbe de l'ANAI Vaucluse a été déposée par le colonel Poupard et le président Oberstar. Huit drapeaux étaient présents. Merci de tout coeur.

Un vin d'honneur, fort apprécié des participants, a été offert par la municipalité du Thor dont les efforts et la bonne volonté sont un exemple.

Ce samedi s'est terminé par un repas copieux et fraternel aux "grottes de Thozon" dans la salle de restaurant tenue par M. et Mme Mathieu à qui nous adressons nos remerciements pour nous avoir si bien servis.

L'ANAI Vaucluse va bien et continuera à tracer le seul vrai chemin, celui de la fraternité.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de François Franganti du Pontet, qui a été inhumé le 17 décembre 1988 dans le caveau familial de la ville de Sorgue.

SECTION VENDEE

Président : M. Gandouin

4, rue des Forges - 85750 Angles

Compte rendu de l'assemblée générale de l'ANAI/Vendée le 15 janvier 1989 à La Roche-sur-Yon.

Le bureau a été adopté par 85 présents et 26 pouvoirs comme suit :

Président d'honneur Emile Alt, Les Sables d'Olonne. Président : Jean Gandouin, Angles. Vice-présidents : Jean Jouffrault, Chaillé les Marais. Francis Houdouin, Beaulieu s/La Roche. Secrétaire-trésorier : Marc Bauchet, La Roche-sur-Yon. Délégués, zone nord : Pierre Picheau, La Guyonnière, zone centre : Pierre Frey, La Roche-sur-Yon, zone sud : Camille Faivre, St-Michel-en-l'Her, zone ouest : Roger Rousseau, Commequiers, zone est : Maurice Turpaud, Chantonay. Porte-drapeau : Louis Seron, La Roche-sur-Yon. Adjointes ou suppléants : secrétaires-trésoriers : Emmanuel Philippon, Mouilleron-le-Capitif. Délégués, zone nord : François Roy, Les Herbiers, zone centre : Louis Seron, La Roche-sur-Yon, zone sud : Norbert Babin, Luçon, zone ouest : Emile Desmazières, St-Hilaire-la-Forêt, zone est : Gérard Turpaud, Petosse. Porte-drapeau : Michel Lefebvre, Jard-sur-Mer.

Les cotisations pourront être réglées par chèques à l'ordre de ANAI-Vendée à remettre à MM. Bauchet ou Gandouin. Nouvelles adhésions en 1988 : 28 ; début 1989 : 27.

Ce même jour à 12h deux gerbes (municipalité et ANAI) ont été déposées au monument aux morts, en présence du Dr Preel député et de M. Vezin représentant M. le Maire, conseiller régional. Un vin d'honneur fut offert par la municipalité, faisant suite à l'assemblée générale.

Vers 13h, 150 convives se réunissaient pour un repas exotique conçu par Mmes Gibouleau et Gandouin aidées de Melle Dung. Remerciements aux serveuses bénévoles Mmes Bonneau, Phillippon, Pouffer et Durand ; un grand merci à M. Bonneau pour la corvée de la vaisselle.

Nous avons regretté de n'avoir pu inviter nos camarades des départements voisins ; nous accusons salle complète.

Le drapeau de l'ANAI de Vendée ainsi qu'une délégation seront présents à Mouilleron-en-Pareds les 4 et 5 février 1989 pour la commémoration du centenaire de la naissance du Maréchal de Lattre de Tassigny (Vendéens nous sommes et le restons).

Le 22 avril prochain, le président se rendra à Paris, pour assister au congrès des présidents départementaux et à l'assemblée générale statutaire.

SECTION DE LA VIENNE

Président : Général Pussiau

10, rue Saint-Denis - 86000 Poitiers

La section de la Vienne a tenu sa première assemblée générale le samedi 28 janvier 1989 au cercle de garnison de Poitiers, quartier Aboville, sous la présidence du général Simon, président national de l'ANAI.

Après avoir exposé le bilan de l'année écoulée, le président de section a fixé pour

1989 les objectifs à atteindre, qui découlent des statuts de l'association adoptés en 1988. Il a insisté sur la vocation pédagogique de l'ANAI et fait savoir qu'une exposition sur le thème "Trois siècles de présence française en Indochine" se tiendrait du 1er au 11 mars à la bibliothèque municipale de Poitiers, hôtel Aubaret. Il a également fait connaître que la municipalité de Chauvigny avait, sur notre initiative, fait inscrire sur le monument aux morts de Pouzioux le nom de l'un de ses enfants, Léon Lhereau, 2e canonier au 4e RAC, mort pour la France au Tonkin en 1953, et que cette inscription devrait prochainement donner lieu à une cérémonie. Enfin il a tenu à rappeler que l'ANAI s'adressait non seulement aux anciens d'Indochine, civils et militaires, mais aussi aux Indochinois réfugiés en France et à tous ceux qui avaient à coeur que se perpétue l'oeuvre de la France dans cette partie du sud-est asiatique.

Pour ce qui concerne l'aide aux réfugiés indochinois, il a été précisé que, faute de moyens suffisants, cette aide ne pouvait être fournie qu'à partir d'un engagement personnel par exemple dans le cadre de l'association des "Enfants du Mékong".

L'assemblée générale fut suivie d'une cérémonie de lever des couleurs avec minute de silence à la mémoire de tous les morts d'Indochine puis d'un vin d'honneur au cours duquel le président de section remercia les autorités ainsi que les présidents d'association qui avaient tenu, avec leurs drapeaux, à prendre part à notre manifestation.

Cette journée s'acheva par un déjeuner au cercle à l'issue duquel Mme Jubert, déléguée des Enfants du Mékong, parla de son voyage auprès des réfugiés indochinois dans les camps thaïlandais, causerie illustrée de quelques diapositives. Enfin M. Benoist commenta à son tour la projection de diapositives datant de son séjour en Indochine, laissant à chacun le soin de revivre, non sans nostalgie, les années de jeunesse passées dans ce pays si attachant.

SECTION DE L'YONNE

Président : Colonel Coet

10, rue du Champ Vilain Cheny

89400 Migennes

Le 11 décembre 1988, le comité de Saint-Florentin s'est réuni pour établir le bilan de l'année écoulée. A cette occasion les voeux furent échangés et une cinquantaine d'adhérents purent prendre leur vignette, ce qui permit à ce comité de régler en totalité et en avance sa participation nationale. Un pot sympathique clôtura cette réunion.

Le 18 décembre 1988 le comité de Joigny rassembla une trentaine d'adhérents désireux de fêter la nouvelle année et de faire un bilan succinct de l'année écoulée. Le pot de l'amitié les réunit une dernière fois pour 1988.

Le 29 janvier 1989, sous la présidence de Mme Cuffaut, le comité d'Auxerre honora la tradition, en découpant la galette des rois pour une cinquantaine d'adhérents, en présence du président départemental et dans une chaude ambiance.

La section de l'Yonne se propose d'organiser un voyage d'une journée à Paris, le 21

mai 1989, pour une visite du quartier "Chinois" avec repas baguettes et promenade en bateau-mouche sur la Seine.

L'assemblée générale départementale a été fixée au 23 avril 1989 à Chablis. Le plus grand nombre possible d'adhérents devrait y participer.

Nécrologie : Nous devons déplorer le décès de notre ami Marcel Petitjean (comité de Joigny). Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

Procès-verbal de l'assemblée générale du comité d'Auxerre, 16 octobre 1988.

Devant 31 adhérents présents, Mme Juliène Cuffaut, présidente du comité, ouvre la séance.

Elle est entourée des membres du bureau : Cdt Montagne, Cdt Pataille, vice-présidents, Mme Blanche Ducloux, secrétaire, Jean Duplessis, trésorier, Michel Ducloux, porte-drapeau, Maurice Percelier, chargé de mission, Pierre Lemonnier, trésorier suppléant.

Le Lt-colonel Max Coet, président départemental et le général Perdu, honorent l'assemblée de leur présence. La présidente présente les excuses du ministre, maire d'Auxerre, du député Serge Franchis, en déplacement à Worms, du Lt-colonel Bachmann vice-président national, du général Arbaud, des colonels Denarnaud et Malzabrey, de Jean Septfonds, président de l'Union des déportés et ami du comité. La présidente évoque la disparition de trois adhérents au cours de l'année. Une minute de silence est observée à la mémoire de Joseph Mangematin, du Cdt Franco Anchisi, dont la veuve assiste à la réunion, de André Gestenberg.

La présidente fait un exposé des activités du comité en 1988 : 17 janvier, fête des rois à Laborde ; cérémonie du 13 mars pour commémorer le coup de force japonais en Indochine avec dépôt d'une gerbe au monument aux morts d'Auxerre, suivi d'un dîner amical au restaurant "Le Mandarin".

La rencontre prévue le 15 mai avec visite guidée d'Auxerre a été annulée, en raison

du nombre insuffisant de participants.

A ce propos, la présidente constate que de mai à octobre il est difficile de réunir un grand nombre d'adhérents, en raison des congés, des cures, des fêtes ponctuelles, familiales, et autres festivités. Donc les efforts se porteront d'octobre à avril. Le programme est fixé ainsi pour 1989 : fête des rois le 29 janvier, en mars cérémonie et dépôt de gerbes, 15 octobre assemblée générale avec repas. Bien entendu, le drapeau de l'ANAI sera présent avec une délégation aux cérémonies patriotiques et aux manifestations organisées par les associations-soeurs. De même, les adhérents sont invités à suivre les assemblées et repas des autres comités et particulièrement l'assemblée départementale qui aura lieu le 23 avril 89 à Chablis. Elle donne la parole à la secrétaire qui fait part de l'effectif du comité : 71 adhérents, 3 décès, une démission compensés par de nouvelles adhésions pour 1989.

M. Jean Duplessis, trésorier, donne le bilan de l'année 1988. Recettes et dépenses s'équilibrent grâce à une gestion rigoureuse. La présidente a obtenu de la ville d'Auxerre une subvention exceptionnelle de 1 400 F qui a permis l'achat de plaques funéraires, témoignages du comité lors des obsèques des camarades disparus. M. le président Max Coet fait un exposé des activités de l'ANAI au niveau national et au niveau départemental. Il invite les adhérents à participer, nombreux, à l'assemblée départementale du 23 avril 89 à Chablis.

Un repas couscous réunit ensuite 53 convives au restaurant d'Epineau-les-Voves.

SECTION DES YVELINES

Président : M. Guy Lerpinière

31, rue de la Forêt

78570 Chanteloup-les-Vignes

La 7e assemblée générale de la section des Yvelines s'est tenue à Poissy le samedi 10 décembre 1988, sous la présidence du général Simon, président national.

Le général Norodine, M. Maurice Clerc,



De gauche à droite M. Mougin Edgard secrétaire départemental. M. Chi Sui Senh entré dans l'armée française en 1938 14 ans 6 mois 1 jour. Au fond M. Sai Cun Paul

conseiller général de Poissy, M. Roger Chaantaz, conseiller municipal, délégué aux Anciens Combattants, représentant M. Masdeu-Arus, député-maire, empêché, M. Sebis, président du comité d'entente des anciens combattants de Poissy, assistaient à cette réunion.

Après lecture du rapport d'activités et du rapport financier, le Général Simon a exposé les missions de l'ANAI :

- prendre en charge nos camarades Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens fixés en France en les aidant à résoudre les divers problèmes auxquels ils sont confrontés ;

- faire connaître notamment auprès des jeunes l'action menée par la France en Indochine, dans les domaines de la santé, de l'agriculture, de l'enseignement, etc.

Cette assemblée a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas qui a réuni 55 adhérents et sympathisants dans une ambiance très amicale.

Fête du Bouddha des Nungs

Cette manifestation s'est déroulée samedi 21 janvier 1989 à Chanteloup-les-Vignes.

Après avoir honoré le Bouddha à la pagode aménagée 10, rue de l'Echelle, les participants au nombre de 200 se sont rendus à la salle des fêtes de la ville pour participer à un repas amical.

Les personnalités suivantes ont honoré de leur présence cette manifestation : M. Pierre Cardo, conseiller général, maire de Chanteloup-les-Vignes - M. Dupont, président de la section des Anciens Combattants de Conflans-Sainte-Honorine, accompagné de membres de son bureau - M. Gauthier, président de la section des médaillés militaires de Conflans-Sainte-Honorine - M. François Cherrier, vice-président départemental de la 2e DB - M. Sebis et son épouse, de l'association des anciens légionnaires, président du comité d'entente des anciens combattants de Poissy et du Souvenir Français, M. Su Jian Gong, troisième secrétaire de l'ambassade de la République populaire de Chine, chargé des affaires consulaires, M. Liu Yuan Zhu, troisième secrétaire à l'ambassade de la République Populaire de Chine et M. Lin Yong Ping, conseiller d'ambassade.

Attribution de secours

En 1988, la section des Yvelines a obtenu pour les plus démunis plus de 15 000 F accordés par l'Office national des Anciens Combattants. Nous remercions à cette occasion M. Rigaudias, directeur départemental pour l'efficacité de sa coopération.

DRAPEAUX BRODÉS
J. C. ROBERT
30 AVENUE D^R PAUL DURAND
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TEL: 75-08-24-87 B.P. 22

VENTE DETAIL
TOUTES
DECORATIONS

Origine des Nungs

Il est intéressant de préciser l'origine des Nungs. Marins, venus des provinces de Canton, ils se sont installés au nord-est du Tonkin à Mong Cai, Ha Coi, Hai Ninh, Tien Yen notamment. Très tôt, nombre d'entre eux se sont engagés dans l'armée française. Le plus ancien de nos adhérents, Chi Sui Senh, né en 1916 s'est engagé en 1938 dans les tirailleurs tonkinois. Les 9, 10 et 11 mars 1945 ils luttèrent avec un courage exemplaire contre les Japonais, très supérieurs en nombre.

Les rescapés se réfugièrent dans les montagnes, proches de la frontière chinoise et se mirent à la disposition du général Alessandri. Le capitaine Carbonnel et le lieutenant Vong a Sang furent chargés de recruter des volontaires en pays Nung. Ceux-ci portaient un parapluie en signe de reconnaissance. Ils constituèrent un bataillon avec les éléments qui avaient reconquis Mong Cai puis Ha Coi. Ce bataillon prit le nom de 1^{er} BBO - bataillon bec d'ombrelle. Six bataillons furent ensuite formés par la suite. Ils restèrent dans leur grande majorité fidèles à l'armée française et participèrent avec leurs familles au recul du corps expéditionnaire vers le sud, puis vers le Laos et furent licenciés à Vientiane le 15 mars 1957.

Pour être autorisés à résider sur le territoire, M. Hoang Thung, dit "Dzim" dut intervenir auprès des autorités royales laos. Les autorités n'en voulaient pas ni comme vietnamiens, ni comme Nungs, venus du Vietnam. Hoang leur attribua la qualité de Thai d'où Thai Nung, que l'on retrouve à tort dans leur état civil.

Annnonce : La section des Yvelines tient à la disposition de ceux qui seraient intéressés d'anciennes cartes en couleur de l'Indochine format 75 x 55 cm, au prix de 50 F franco.

AVIS DE RECHERCHE

Passionné d'histoire indochinoise cherche à entrer en contact avec fonctionnaires, militaires etc. ayant bien connu et photographié les gares, matériel roulant, locomotives des Chemins de fer d'Indochine. Philippe Martin, 7, chemin de Berdoudou 77184 Emerainville.

"Mort pour la France en Indochine" - Recherchons camarades anciens du 3/21^o RIC et prisonniers des viets, qui pourraient indiquer les circonstances et le lieu du décès du caporal André Chasserez — originaire de Bar-le-Duc — mort en captivité en mai 1951.

Adresser tout renseignement à l'ANAI section du Var 31, rue d'Alger 83000 Toulon ou à M. Roger Rancoud, président de l'U.D./Var des Médailleurs militaires, 339, avenue A.-France 83160 La Valette-du-Var.

Recherche pour document important le capitaine Moulanc du 3/6^o RIC qui était à Phu-Ly au Tonkin en février 1954, ainsi que le sergent-chef Petit-Jean également au 3/6^o RIC. Nous avons été prisonniers en même temps le 24 février 1954 et libérés le 31 août 1954.

Ecrire à Dumon Roger "Les mimosas" canton de la Rouge Combre, Serques 62910 Eperlecques.

Marius Garbi recherche pour retrouvailles : — Adjudant Andreani — Train-auto au Centre d'instruction du Train au Cap St Jacques en 1951-1952. Son oncle était patron de l'hôtel du Cap.

— Nguyen Van Bui — musicien et entre autres, chef d'orchestre au dancing de Dakao en 1951-1952.

Ecrire à Marius Garbi à Baléone par 20167 Mezzavia

Roger Auzies recherche la trace d'un de ses camarades d'Indochine, originaire de Lyon : il s'agit de M. Roux, prénom Marcel (sans certitude) qui, après un premier séjour au Tonkin (RCC ou RICM) était en service entre 1952 et 1954 à la 1^{ère} CMRM-VN (Réparation du matériel) à Saïgon. Arme : SMBC. Grade : M.d.L. Chef. Ce garçon avait été grièvement blessé à la jambe droite.

Ceux d'entre vous qui seraient susceptibles de donner de ses nouvelles, ou d'apporter quelque renseignement susceptible de retrouver sa trace, voudront bien le faire soit directement auprès de Roger Auzies, 44, rue Michel-Dubeuple 69100 Villeurbanne, soit auprès de l'ANAI/Rhône.

Mme Mauricette Bonin, rue du Rupetit, 69740 Genas, recherche qui aurait pu connaître son frère le sergent-chef Jean Anizet, disparu en service aérien en juillet 1952.

J. Anizet, né en 1926, affecté au GMMTA, faisait partie en Indochine du groupe 1/64 Béarn basé successivement à Tourane, Paksé, Nhatrang, Saïgon et Vientiane d'où a été expédiée sa dernière lettre le 17.7.52.

Merci à toute personne ayant pu connaître ou rencontrer ce garçon de bien vouloir contacter directement sa sœur (adresse ci-dessus) ou la section du Rhône de l'ANAI.

Recherche nouvelles de Pierre Marchive, ex-séminariste de Libourne, ancien du Groupe Valentin, FFI, en hiver 1943-1944, joint aux Américains en Allemagne 1944, puis passé en Indochine sur l'"Eridan" 1945, revu à Saïgon.

Ecrire à M. Marcel Emery (ancien 2^{ème} Dragons, groupe Valentin, 1^{er} Bigorre, puis Indochine infirmiers et douanes), 4088 West 18 Ave, Vancouver B.C. Canada, V6S — ID8 — Ou à Paul Emery, 8, rue des Saules, Cité Eugène-Huchet, 57500 Saint-Avold.

Nous publions in-extenso un compte rendu d'opération qui nous a été transmis par notre adhérent Jack Belhomme (d'Orthez), avec un appel pressant à ceux qui se reconnaîtraient parmi les acteurs de l'engagement mentionné : "Bataillon de marche du RICM.

Rapport circonstancié du lieutenant Cornudet commandant la CCB du Bataillon de Marche du RICM, et administrant le Commando 38 sur la disparition d'une partie de ce commando.

Le 3 avril 1952 à Bang Trach, district de Kiem Kuong, province de Thai Binh (Tonkin), des éléments du Commando 38, commandés par le lieutenant Sallantin, tombent dans une forte embuscade VM.

Les éléments du lieutenant Sallantin réagissent immédiatement, mais submergés par le nombre et la proximité des assaillants, leur

réaction est rapidement étouffée. L'ensemble est fait prisonnier dont

— 1 officier : lieutenant Sallantin
— 2 sous-officiers : Sergent Hardy et Sergent Fontanin

— 1 caporal : Nguyen Van My dit Margolin
— 53 supplétifs.

Les VM séparent immédiatement les cadres de la troupe. Le lendemain soir, profitant d'un bombardement d'artillerie le caporal et les supplétifs s'évadent et rejoignent les troupes amies.

On ne sait pas ce que sont devenus le lieutenant et les deux sous-officiers."

La sœur du lieutenant Sallantin recherche son frère et serait reconnaissante pour tout renseignement susceptible de lui apporter le moindre indice. Ecrire à Mme François Champetier de Ribes (sœur du lieutenant) 64300 Argagnon.

Appel aux anciens du 4^{ème} Régiment de Dragons basé à Gia-Dinh en 1953-1954.

On recherche particulièrement (grades de l'époque)

— le Capitaine Boucher qui commandait le 6/4 Dragons jusqu'à sa blessure en 1954.

— le Lieutenant Fantini qui a commandé le 6/4 provisoirement après la blessure du Capitaine Boucher

— le Médecin Capitaine Gaspard médecin-chef du régiment en 1954

— Maréchal-des-Logis Rondo ou Rondeau
— les anciens de l'escadron de vedette fluviale du 4^{ème} Dragons.

Ecrire à Adrien Revaux (Maréchal-des-Logis blessé le même jour que le Capitaine Boucher) 19, rue Rameau 65800 Aureilhan, qui souhaite ardemment retrouver ses camarades.

Appels aux anciens de la 129^{ème} Compagnie de Matériel alors à Haïphong, venant du GIMBC de Nîmes (Groupement d'Instruction du matériel et bâtiments de la Coloniale) après avoir été embarqués sur le SS Campana le 4 juin 1952.

Particulièrement recherchés pour reprise de contact :

Caporal-chef Leroy ; Sergents-chefs Lamoulère, Benamou ; Major Santoni.

Autres du GIMBC : Grégoire, Roger Fremont, Rousselin, Bizien, Joly.

Ecrire à Pierre Valet, 2, ruelle du Puits, 77167 Ormesson.

Recherche anciens de l'Escadron Mixte Blindé commandé par le Capitaine Borghetti — Lt Lecorre, Lt Cathala, S/Chef Vives, S/Chef Lemeur, Sgt Carrane et bien d'autres. Ecrire à Arrighi Antoine, 2, Cité des Caunes 20000 Ajaccio.

Cherche contact avec ceux qui ont été internés en 1945 par les Japonais au Laos, Camp dit des Bolovens. Ecrire Docteur L. Brisbare, 156, avenue de la Californie, 06000 Nice.

M. Louis Lay, membre de la section 64 de l'ANAI, 31, avenue de Tamames, 64200 Biarritz, tél. 59.23.96.97 recherche le lieutenant Robert Ulrich qui commandait le poste de "Lang Son" en 1927/1928. Lui communiquer tous renseignements permettant de localiser l'adresse de son domicile ou, en cas de décès, le lieu de sa sépulture.

COURRIER DES LECTEURS

A propos de l'ordre des chevaliers du dragon...

Nous reproduisons in extenso une lettre reçue d'un adhérent de Parthenay (Deux-Sèvres).

EXODE VIETNAMIEN

Lors de mes vacances en Bretagne en septembre dernier, j'ai vu cette embarcation de réfugiés vietnamiens recueillie par le "Jeanne d'Arc" et, exposée, maintenant, au Musée de la Marine à la préfecture maritime à Brest.

Cette barque reste le témoignage vivant devant le monde libre face au totalitarisme vietnamien, et lorsque j'ai vu cette exposition cela ma reporté quelques trente-cinq années en arrière. Le premier exode vietnamien a commencé peu après l'armistice de juillet 1954, lorsque l'Indochine fut coupée en deux par le 17^e parallèle à la suite des accords conclus hâtivement à Genève, et considérés comme inespérés par Kroutchev à l'époque, signés par Mendès France. Certaines rues et établissements scolaires en portent aujourd'hui le nom. Une insulte flagrante jetée à la face du peuple vietnamien libre, et à nos camarades dont la terre indochinoise a été rougie par le sang.

A l'époque où fut signé cet armistice, Kroutchev entrevoyait sans doute déjà le déferlement rouge vers le sud.

En octobre 1954, mécanicien au groupe de transport "Sénégal", nous effectuons l'évacuation des populations du nord par le pont aérien Haïphong-Saïgon. Je revois ces pauvres gens avec leurs maigres baluchons, les anciens portant la petite barbe, blottis les uns contre les autres sous les ailes du Dakota qui allait les emporter vers la liberté. Nous ragions contre ces pauvres hères, car il fallait démonter les planchers du "piège" pour enlever le riz, le restant des œufs couvés et les vomissements de ceux qui avaient le mal de l'air.

A vingt ans, bien entendu, on ne comprend pas totalement les conflits idéologiques ; mais aujourd'hui, je suis fier d'être un ancien combattant d'Indochine.

J.F. GUEZENGAR

François Marti, Lt. E. R., 18, rue Adrien Hamon 66000 Perpignan est acheteur du tome IV "Les Parias de la gloire" de la série "Les Soldats de la boue" du sergent Roger Delpy, éditeur André Martel (1953 ou 1954 ?).



Incroyable mais vrai... On comprend pourquoi il est interdit d'y stationner sur toute sa longueur... L'endroit est particulièrement malsain. (Photo prise à Vaux-en-Velin dans le Rhône par M. Carton, président ANAI 03)

un sens positif. C'est pourquoi je propose, au risque d'allonger ma réponse, quelques idées complémentaires :

1. A la notion de souvenir, il faudrait ajouter celle d'entraide, pour rester en harmonie avec l'ANAI.

2. La rosette (si rosette il y a) ne devrait être attribuée qu'à des volontaires s'engageant à respecter certains commandements restant à déterminer. Exemples de thèmes : perpétuer les traditions ; s'entraider ; promouvoir sa civilisation, tout en s'efforçant de s'imprégner de celle de l'autre, etc.

3. Il pourrait exister plusieurs degrés dans cet ordre, en fonction de l'intérêt porté et des services rendus.

4. Pour raison d'équité et... d'efficacité, il devrait y avoir, dans cet ordre de chevalerie, un bon équilibre (quantitatif et qualitatif) entre "les militaires" et les "civils" d'une part, et entre les "métropolitains" et les "originaires" d'autre part. En d'autres termes, cela ne devrait pas seulement devenir une association d'anciens combattants... supplémentaires.

5. Enfin, ce projet devrait devenir tôt ou tard, celui de toutes les associations ou amicales se réclamant de l'Indochine. Vaste programme qui devrait également concerner, soit dit en passant, l'annuaire des Anciens d'Indochine, ainsi que la refonte de ce dernier...

Pourquoi une si longue réponse de ma part ? J'ai de profondes motivations pour cela, mais à quoi bon les énumérer et les préciser, puisqu'elles sont sans nul doute les mêmes que pour l'ensemble des "Asiates".

Souhaitant sincèrement que le projet Ordre des Chevaliers du Dragon fasse son chemin, je vous prie d'agréer, l'expression de mes salutations les plus distinguées".

Voilà, l'idée est bien lancée et tous commentaires ou suggestions seront donc les bienvenus. Si un spécialiste du blason pouvait proposer des modèles d'insigne, nous les publierions volontiers dans un prochain numéro.

Enfin, il existe probablement dans nos rangs, un autre spécialiste qui serait capable de rédiger une proposition de statuts pour la future association...

La balle est maintenant dans le camp de nos adhérents.

F. LE BOUTEILLER

ET VOICI LE RETOUR DES HIRONDELLES

Comme les hirondelles au printemps, nous vous annonçons le retour des cravates et des insignes de l'ANAI.

A noter que les insignes sont maintenant plus petits et que leur système de fixation est désormais très efficace.

Vous pouvez donc passer vos commandes.

CALENDRIER ANAI ILLUSTRE

Notre ami, Jean Gandouin, président de l'ANAI Vendée, propose la publication d'un calendrier ANAI illustré de photos de là-bas, faisant remarquer qu'il pourrait être vendu au profit des Sections (comme le calendrier des pompiers ?).

L'idée est bonne, mais suppose une mise de fonds actuellement au-delà des possibilités financières du Siègè national.

Le financement devrait être assuré par de la publicité, par du sponsoring, ou par souscription de chaque section qui indiquerait les quantités qu'elle pourrait vendre.

Pour permettre de faire une étude de faisabilité, nous vous remercions de vos commentaires et suggestions à adresser au secrétaire général.

E.L.B.

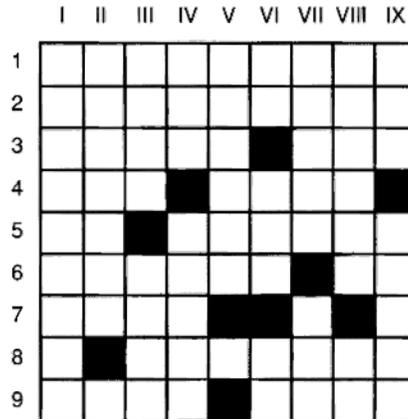
MOTS CROISES D'ONG COP N° 3

Horizontalement

1. Il le fait, il le vend, le porte-t-il ? — 2. Ne navigue pas sur l'eau — 3. Une éruption lui fut fatale — Unité de mesure — 4. Bugle — Unité de mesure — 5. Règle — Descentes — 6. Serviront — Possessif — 7. Mère de Clytemnestre — 8. Rebutai — 9. Ont-ils aussi les clés ? — Courroie.

Verticalement

I. Vous reconnaissez vaincu — II. Proche voisin — III. Port ou lac — Opinion — IV. A moi — Projets — V. Absurde — VI. Possessif — Homère y mourut — Vieille ville — VII. S'enroule en cas de danger — Mollusque — VIII. Salles de travail — Le temps de la révolution — IX. Roi latin — Pus.



HUMOUR

HISTOIRE D'UN INCIDENT BANAL ET DE SES DEVELOPPEMENTS INATTENDUS DANS UNE ENTREPRISE...

Procès-verbal

L'ingénieur a marché sur la queue du chat, le chat l'a mordu.

Compte-rendu de l'animateur au chef de section

L'ingénieur a marché sur la queue du chat, le chat l'a mordu. Conclusion : l'ingénieur souffre et ne peut plus marcher.

Rapport du chef de section au chef de département

Ce con d'ingénieur a marché sur la queue d'un brave chat. Le chat l'a mordu et il a eu raison. L'ingénieur souffre, c'est bien fait pour ses pieds. Il ne peut plus marcher, c'est une bonne raison pour le foutre à la porte.

Rapport du chef de département au chef de division

D'après le chef de section, nous avons un ingénieur qui est con et qui souffre des pieds après avoir marché sur la queue d'un brave chat qui l'avait mordu. D'après le chef de section, c'est le chat qui a raison. Nous partageons l'opinion du chef de section car, même si on est mordu, ce

n'est pas une raison pour marcher sur la queue des autres. Nous envisageons de mettre cet ingénieur à la porte.

Rapport du chef de division au directeur des études

D'après le chef de département, le chef de section est devenu con parce qu'un de ses ingénieurs ne pouvait plus marcher à la suite d'une altercation avec un chat. Le chef de section indique que c'est le chat qui a raison puisque c'est l'ingénieur qui a bravé le chat en lui mordant la queue. Le chef de département veut mettre l'ingénieur à la porte. A la réflexion, cette décision pourrait déboucher sur un procès et ce serait folie dans le contexte social actuel. La meilleure solution consisterait à mettre le chef de section à la porte.

Rapport du directeur des études au PDG

Un chef de département est devenu fou parce que son chef de section a écrasé la queue d'un ingénieur qui avait mordu son chat. Le chef de section prétend que c'est le chat qui a

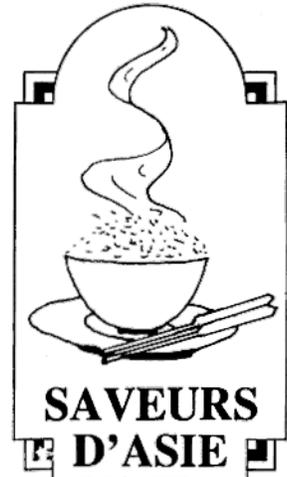
raison. De toute évidence, ce chef de section est con et le chef de division envisage de le mettre à la porte. Toutefois, l'expérience a prouvé que les cons n'ont jamais entravé la bonne marche de l'entreprise. C'est pourquoi nous pensons qu'il est préférable de nous séparer du chef de département.

Rapport du PDG au conseil d'administration

Un directeur des études me signale qu'un chat est à l'origine de troubles graves au sein de l'entreprise. Les chefs de section deviennent de plus en plus cons, ils se mordent la queue en marchant et veulent avoir raison des chefs de départements qui sont devenus fous.

Le chef de division a écrasé un ingénieur et le directeur des études traumatisé prétend que seuls les cons sont capables de maintenir la bonne marche de l'entreprise. Nous envisageons de le mettre en retraite anticipée.

PLATS-A-EMPORTER SPÉCIALITES VIETNAMIENNES



**SAVEURS
D'ASIE**

DEGUSTATION - PRODUITS EXOTIQUES

Ouvert tous les jours sauf dimanche
Traiteur pour banquets, cocktails
et repas familiaux à l'asiatique

68, rue Lamarck 75018 PARIS
Tél. 42.52.43.73